La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 92 nº30 • du 9 au 15 novembre 2005 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Un milliard $ pour l'éducation

BONNE NOUVELLE POUR LE monde de l'éducation en français et en immersion au pays : un protocole entre le fédéral et les provinces est enfin signé.

■ Page 3.

L'Après-Gomery

LES LIBÉRAUX SENTENT LES EFFETS du rapport Gomery, mais d'ici aux élections prévues au printemps, comment les forces en présence seront-elles affectées?

■ Pages 6 et 7.

Préserver le patrimoine

UN NOUVEL ORGANISME POURRAIT voir le jour à Saint-Boniface, avec la mission d'identifier et de préserver le patrimoine.

■ Page 9.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Intrépide Noël

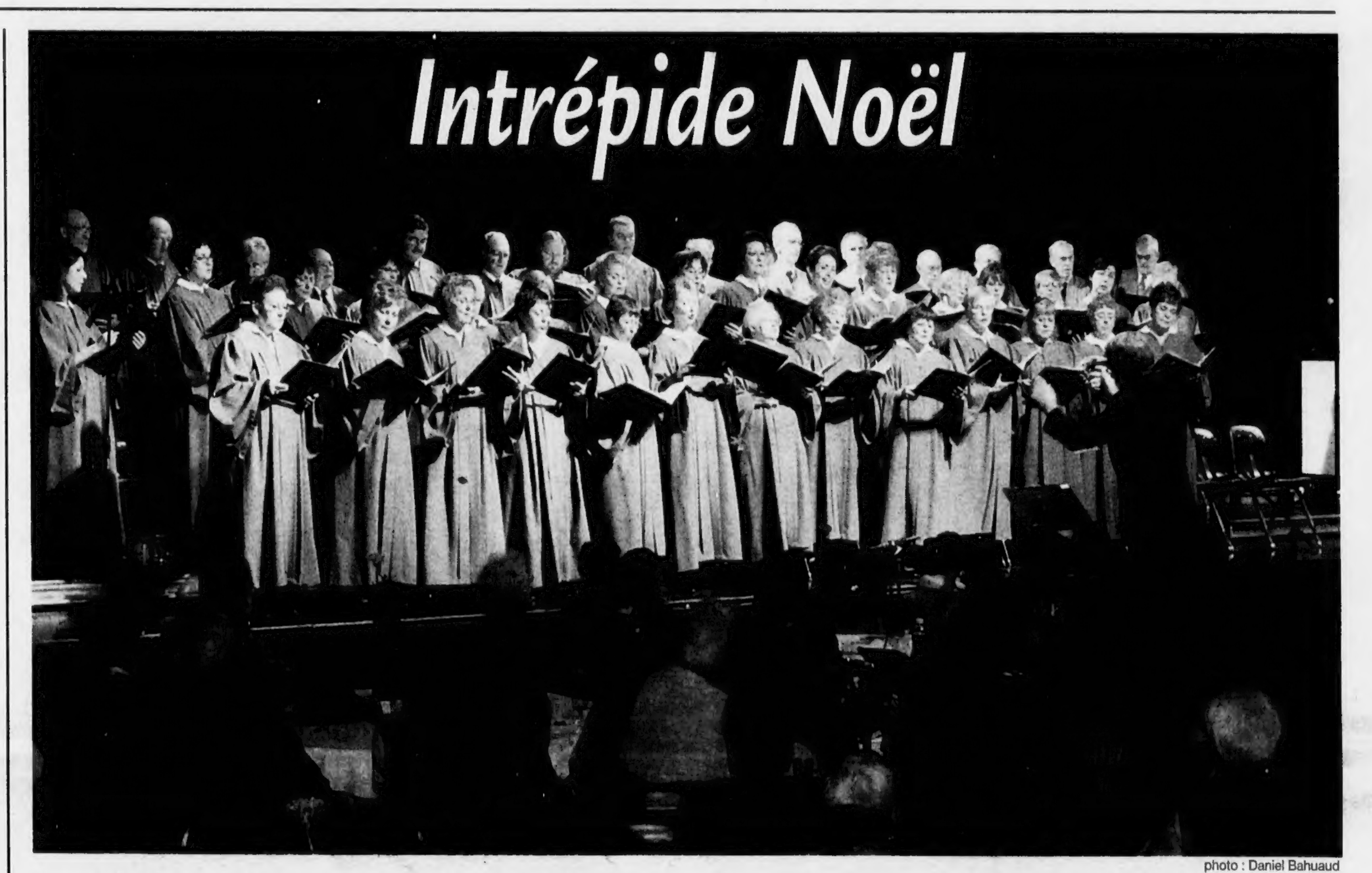


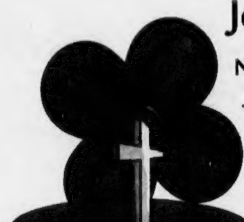
photo : Daniel Bahuaud

Les Intrépides ne se laisseront pas surprendre par Noël cette année! La chorale a lancé son album de Noël devant une foule de mélomanes ravis, la semaine dernière. Des spectacles sont également prévus dans les églises de Saint-Norbert le 27 novembre, Sainte-Geneviève le 4 décembre et Précieux-Sang le 11 décembre.

Coup de coeur pour Vincent Vallières

VINCENT VALLIÈRES S'ÉTAIT AMUSÉ LORS DE SA PREMIÈRE VISITE À WINNIPEG. Invité à jouer dans le cadre du Festival du Voyageur, il avait eu « ben du fun » au Canot... Retrouvez-le au Centre culturel franco-manitobain, pour le spectacle de clôture du Coup de coeur francophone.

■ Page 13.



Jour du Souvenir

NOS BUREAUX SERONT FERMÉS POUR MARQUER LE JOUR DU SOUVENIR. Nous nous associons à tous nos lecteurs et annonceurs pour commémorer l'Armistice, souligner le courage de tous ceux qui ont payé de leur vie la victoire de la démocratie et souhaiter un monde dans lequel peut régner un peu plus de paix.



photo : Gracieuseté Festival su Voyageur

Mais non, ce n'est pas l'hiver! Simplement, l'équipe du Festival du Voyageur fait quelques tests sur des sculptures plus petites, que les amateurs pourront aisément monter pour décorer leur propriété... mais seulement quand la neige et le froid seront là. Promis!

Coup d'œil national



AU MANITOBA

2005 : L'ANNÉE INONDATIONS

Le ministre de la Gestion des ressources hydriques, Steve Ashton, a tenu à reconnaître la semaine dernière les efforts soutenus des municipalités et de la Province, qui ont déployé beaucoup d'énergie le printemps et l'été derniers pour lutter contre les risques d'inondations causés par les niveaux élevés des lacs et des rivières.

Si 1997 est l'année de l'inondation du siècle, a dit le ministre, 2005 sera celle des inondations estivales inhabituelles.

Des efforts importants ont du être déployés pour gérer la montée des eaux, en particulier à Le Pas et autour du lac Winnipeg. Le canal de dérivation des eaux de Winnipeg a dû être mis en marche durant l'été pour éviter des inondations dans la ville de Winnipeg, et il a fallu briser une embâcle qui s'était formée sur la rivière Rouge au printemps dernier.

Parmi les faits saillants de l'année, on peut noter six averses importantes causant des inondations, qui ont eu lieu entre le 1er juin et le 10 septembre, entraînant des précipitations de 90 mm en une heure, à 150 mm en quelques heures. Sept rivières ont connu leur niveau record ou leur second niveau record, en 30 ans, dont les rivières Rouge, Assiniboine et Souris.

Le lac Winnipeg n'avait pas été aussi haut en 30 ans, et c'est le cas pour huit autres lacs. Le lac Manitoba a aussi atteint des niveaux inhabituellement élevés cet été, tout comme le lac Dauphin et quatre autres lacs.

Les mesures prises pour protéger les communautés vivant autour du bassin sud du lac Winnipeg comprennent entre autres : la construction d'une digue de terre de 35 km; 8 km de digues de sacs de sable; la livraison de 200 000 sacs de sable et de 2 700 super sacs de sable.

Jusqu'ici, le fonds d'aide en cas de désastre a reçu 4 632 réclamations et projette en recevoir 4 800 au total, ce qui représente quatre fois plus que la moyenne des réclamations normales en une année. Environ 2 800 réclamations ont fait l'objet d'une inspection jusqu'ici et de 150 à 200 cas sont inspectés chaque semaine. 38 personnes ont été embauchées sur une base temporaire pour répondre à la demande.



Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Journalistes : **Christianne HACAULT** et **Mélanie MORIN** ■ Stagiaire : **Prune VELLOT** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Pigiste : **Marie-Chantal BÉDARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 34,20 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,45 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'appui du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal » Canadä

AU MANITOBA

5 MILLIONS POUR LES GARDERIES

Le gouvernement du Manitoba a annoncé la création de 3 168 nouvelles places en garderie, qui nécessiteront l'investissement de 5,75 millions $. 1 650 nouvelles places en garderie seront disponibles à Winnipeg, et 750 autres seront ouvertes ailleurs au Manitoba. Leur emplacement exact sera décidé en 2006.

91 garderies de Winnipeg auront désormais accès à une subvention de fonctionnement annuelle, dont Les enfants Précieux (qui obtient 92 776 $), Les Franco-Lions de Lacerte (41 760 $) et Les Heures claires (9 930 $). En milieu rural, 699 garderies auront aussi accès à une subvention de fonctionnement, ce qui représentera un investissement de 1,6 million $. La Garderie Jolys-Coop (24 228 $), Les Petits du bois Jolys (14 895 $), la garderie Les amis de la Source (5 420 $), la garderie Les petits amis (2 784 $) et Les P'tits papillons (1 355 $) font partie des organisations qui reçoivent un appui de la Province.

Enfin, la Province versera 140 000 $ pour appuyer jusqu'à 200 places supplémentaires en prématernelle, et permettra de réduire les frais des parents à un maximum de 5 $ la séance.

Ces mesures découlent d'une entente signée en avril dernier entre le Manitoba et le gouvernement fédéral concernant la garde de jeunes enfants, et vertu de laquelle le Manitoba devrait recevoir 176 millions $ du fédéral au cours des cinq prochaines années.

NON AU CRYSTEL METH

Le gouvernement manitobain veut freiner le trafic et réduire la demande de crystal meth au Manitoba, et pour ce faire met sur pied un programme sur trois ans qui coûtera six millions $.

Le Manitoba se joindra notamment à la Saskatchewan dans la réduction de la vente de 17 produits contenant de la pseudoéphédrine de source unique, ingrédient qui entre dans la fabrication du meth. Ces produits seront vendus seulement par le pharmacien, dans une quantité limitée à 3 600 mg par achat. Ces produits sont entre autres des médicaments contre le rhume de marque Sudafed, Benylin ou Triaminic.

La stratégie de la province vise aussi à éduquer le public aux dangers du crystal meth, établir un protocole pour le démontage des laboratoires de meth et travailler avec les autres provinces et territoires de l'Ouest dans la lutte à cette drogue.

ÉDUCATION

Un milliard $ pour l'éducation en français

Le Manitoba recevra 48 millions $ sur quatre ans pour appuyer l'éducation en français dans le cadre d'une entente nationale.

Christianne HACAULT

L'éducation dans la langue de la minorité au Canada vient de recevoir un coup de main du gouvernement fédéral. Un protocole d'entente, signé le 2 novembre par le Conseil des ministres de l'Éducation et le ministère du Patrimoine canadien, garantit la distribution de plus d'un milliard $ à des programmes d'enseignement de la langue de la minorité et de la langue seconde, au cours des quatre prochaines années. Ce protocole incorpore 65 % des fonds du Plan d'action sur les langues officielles, créé par le ministre Stéphane Dion en 2003.



photo : Gracieuseté Patrimoine canadien

Le président du Conseil des ministres de l'Éducation, Tom Hedderson, et la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, signent le Protocole d'entente d'un milliard $ relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde.

Une somme supplémentaire de 107,9 millions $ sur quatre ans sera consacrée aux programmes de bourses Explore/Destination Clic, qui permettent des échanges culturels favorisant l'apprentissage de la langue de la minorité, et aux programmes de moniteurs de langue. Un fonds discrétionnaire a également été mis à la disposition des signataires, leur donnant accès à des fonds supplémentaires pour des projets spéciaux.

Au Manitoba, un peu plus de 48 millions $ seront divisés entre le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et les programmes de français langue seconde. Selon les dispositions du protocole, la Province doit consulter les groupes et associations intéressés, y compris des organismes nationaux comme Canadian Parents for French, avant de distribuer les fonds. La Province a l'intention d'utiliser les fonds pour, entre autres, l'établissement de nouveaux programmes et pour défrayer les coûts différentiels de l'éducation en français.

Le protocole est le fruit de deux ans de négociations entre les ministres de l'Éducation de toutes les provinces et territoires et le gouvernement fédéral. « Je suis très heureuse d'apprendre que c'est finalement signé, souligne la rectrice du CUSB, Raymonde Gagné. C'est une étape importante, mais il y a encore pas mal de chemin à faire. Il faut maintenant entamer rapidement les discussions avec la Province pour décider quels fonds seront alloués au CUSB. »

« Nous sommes heureux de voir qu'on a pu signer des protocoles bilatéraux partout au pays, affirme le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. L'effet pour nous est moins important parce qu'on a déjà une entente avec la Province qui nous assure un financement stable. Mais le Manitoba était la seule province qui s'était déjà engagée à garantir des fonds, alors c'est une nouvelle très positive pour les autres provinces. »

Financement pluriannuel

Le protocole engage les provinces et les territoires à élaborer des plans d'action et leur donne les assurances financières nécessaires pour leur permettre de le faire sur une base pluriannuelle. Ce sont de bonnes nouvelles pour les établissements concernés, qui n'avaient pas de financement fixe du gouvernement fédéral depuis 2003. L'élaboration du plan d'action du Manitoba est en cours et devrait être complété d'ici le début de décembre.

L'Ontario refuse de signer

Toutes les provinces et territoires ont ratifié le Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde, à l'exception de l'Ontario.

L'Ontario réclame sa « juste part » des fonds alloués. Le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Gerard Kennedy, affirme que 57,5 % des étudiants francophones hors-Québec sont en Ontario et que 62,7 % des francophones en situation minoritaire sont Ontariens. Dans le cadre de l'entente proposée, l'Ontario recevrait 32 % de l'enveloppe nationale.

La ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, a noté que les provinces et territoires avaient négocié pendant un an avant d'arriver à une entente de principe le printemps dernier. « Et chacun a mis de l'eau dans son vin, rappelle-t-elle. Mais je ne veux pas faire de *sweet deal* avec une province. Nous nous étions entendus. C'est une question de justice et d'équité envers les provinces qui ont tenu leur parole. »

APF

Éditorial

Gomery, et après

Si les libéraux ont chuté dans les intentions de vote aux lendemains de la publication du premier rapport Gomery, Paul Martin ne doit tout de même pas être trop mécontent. Exonéré de toute responsabilité dans le scandale des commandites, le premier ministre a aussi vu son équipe actuelle blanchie. Ce qui n'est pas trop mal dans les circonstances. Comme l'avenir à court terme de son gouvernement semble assuré, ne serait-ce que parce que personne ne veut que des élections aient lieu aux alentours de Noël, Paul Martin a encore du temps pour colmater les brèches créées par le rapport Gomery.



par Sylviane Lanthier

Le 1er novembre, le juge John Gomery a rendu public son premier rapport, et probablement le plus important des deux : celui qui nomme les responsables. Le prochain, en février, donnera ses recommandations. Et au plus tard au début de mars, Paul Martin déclenchera des élections.

Entre le 1er novembre et le mois de mars, se sera écoulé suffisamment de temps pour que les pires effets du rapport de novembre s'amenuisent et que, peut-être, l'électorat canadien n'en retiennent que les grandes lignes : c'était Jean Chrétien le responsable. Lui, quelques autres libéraux et des amis du pouvoir en charge d'agences de communication qui se sont largement graissés la patte tout en contribuant aux coffres du parti. Selon Gomery, Jean Chrétien est responsable de s'y être mal pris dans la mise sur pied de ce programme et dans sa surveillance; mais si le juge lui reproche de s'être entouré d'un secret dans lequel ont pu couver les actes de corruption, rien n'indique cependant que Jean Chrétien ait détourné ou approuvé un détournement de fonds.

Le Parti libéral est entaché, certes, mais dans son aile québécoise surtout, et par les actions d'une poignée de personnes. C'est là une bien maigre consolation, qui n'empêchera pas le blason libéral d'être sérieusement terni. Reste à savoir si le fait que le scandale soit contenu dans la Belle province suffira pour que le Parti libéral ne perde pas trop de points ailleurs au pays.

Le seul rempart qui protège les libéraux contre une défaite électorale, c'est la conviction que peuvent avoir de nombreux Canadiens qu'il s'agit encore du seul parti capable de revendiquer un statut national. C'est aussi un reste de méfiance envers les conservateurs de Stephen Harper, et cette éternelle perception que le NPD a encore des croûtes à manger avant qu'on lui permette d'accéder au pouvoir... Cet équilibre des forces, qui a donné les résultats que l'on sait au dernier scrutin fédéral, sera-t-il vraiment changé au prochain? La partie se jouera dans la capacité des autres partis à convaincre les Canadiens, non seulement qu'un changement est nécessaire, mais qu'eux aussi sont aptes à régner, et pas plus dangereux pour l'avenir du pays que ne peut l'être un parti usé par le pouvoir.

Quel sera encore le poids du scandale d'ici là et les Canadiens en auront-ils oublié de grands pans, pour retenir surtout les efforts du premier ministre pour faire le ménage?

Rien n'indique encore que l'humeur politique des Canadiens sera bouleversée au point de balayer les libéraux comme ils l'avaient fait des conservateurs de Mulroney, eux aussi aux prises avec des scandales... Comme le côté minoritaire de ce gouvernement force les partis à s'ancrer dans leurs positions traditionnelles, cela a pour conséquence de bien montrer que les libéraux occupent le centre de l'arène politique : et ça doit faire drôlement leur affaire, puisque le centre est encore la meilleure position pour espérer remporter une joute électorale qui s'annonce difficile.

Quant au programme des commandites, l'ironie de la chose, c'est que, mis sur pied pour contrer le mouvement souverainiste au Québec, il aura eu pour seul résultat concret de l'alimenter. Car jusqu'ici, le véritable gagnant de ce scandale reste le Bloc québécois, seul parti réellement plus populaire qu'il ne l'était auparavant, et dont le chef a plus de charisme que jamais.

Jean Chrétien, qui n'a jamais manqué de combativité en politique, surtout quand il s'est agi de défendre « l'unité » du Canada, doit s'en mordre les doigts. Le mouvement souverainiste représente un mur auquel il se sera toujours heurté et un obstacle qu'il n'aura jamais su vaincre... et pour finir son obstination lui aura joué un bien vilain tour en contribuant à la popularité d'une option qu'il a toujours combattue... par la mise sur pied d'un programme qui pourrait causer la perte de son propre parti.



À VOUS la parole

Extrait de « Silence de vie » par Maurice Zundel

Madame la rédactrice,

D'après les psychologues, les deux premières années de l'enfant comptent pour 20 ans de la vie totale. Le temps de l'enfant est beaucoup plus riche que le nôtre, il est beaucoup plus créateur, il s'y passe infiniment plus de choses. Et les deux premières années, surtout les premiers six mois où l'enfant a enregistré, plus ou moins passivement, une foule innombrable d'impressions, ces deux premières années portent toute la vie.

Même dans le sein de sa mère l'embryon enregistre déjà des impressions. Ces impressions accumulées dans l'inconscient vont demeurer avec l'enfant toute sa vie. Ces impressions plus tard vont réagir sous formes d'impulsions passionnelles.

Et nous sommes tous marqués par notre inconscient plus ou moins, mais si vous voulez chercher l'origine d'une maladie mentale, l'origine des scrupules, l'origine de presque tous les crimes, c'est là qu'il faut les chercher : dans ce dynamisme passionnel, dans cette masse incroyable d'impulsions dont on ne connaît pas l'origine, et qu'on ne peut pas ne pas subir. Si bien qu'une quantité innombrable d'attitudes prises par des adultes sont simplement la projection et la réalisation de tendances infantiles dont ils sont parfaitement inconscients. Les éducateurs et les parents doivent être conscients de ces impulsions quand ils éduquent les enfants et les adolescents. Si les impulsions du bébé ont été plutôt positives se sera plus facile pour les éducateurs.

Wilfrid Fortier
Winnipeg (Manitoba)
Le 7 octobre 2005

Rectification

Madame la rédactrice,

Dans l'article *Artiste lésé* paru dans *La Liberté* du 26 octobre, Damien Lussier dit qu'il « était le seul francophone à avoir été sélectionné dans une catégorie anglophone », mais ces propos ne sont pas tout à fait exacts. Effectivement, deux autres Franco-Manitobains ont remporté des prix au Western Canadian Music Awards : Gilles Fournier, comme « Musicien de l'année », et Daniel Roy avec le groupe « Nathan », pour le disque « Jimson Weed » dans les catégories « Song-writer of the year » et « Video of the Year ». Ni l'un ni l'autre se sont rendus à la cérémonie à Vancouver car ils étaient occupés ailleurs (et n'auraient pu se permettre les dépenses d'un tel voyage non plus).

Hélène Roy
Saint-Boniface (Manitoba
Le 2 novembre 2005

Citation DE LA SEMAINE

« On ressent toute sa colère contre les Canadiens anglais, toute sa culpabilité aussi. »

Ismène Toussaint, dont le récent livre est consacré aux Journaux de Louis Riel, sera à Winnipeg à l'occasion de la journée du 16 novembre, commémorant la mort du héros métis. ■ **Page 30.**

ORDONNANCE DE CONFIRMATION

LA MUNICIPALITÉ RURALE D'ELLICE
(l'« AUTORITÉ CHARGÉE DE LA CONFIRMATION »)

ATTENDU QUE :

En vertu des paragraphes 245(1) et 258(2) de la *Loi sur les municipalités*, C.C.S.M. c. M225, et de la *Loi sur l'expropriation*, C.C.S.M. c. E190, la Municipalité rurale d'Ellice (la « Municipalité rurale ») aux fins de la préservation du site historique de Fort Ellice et de l'accessibilité pour le public au site susmentionné et aux biens-fonds à titre d'attraction historique ainsi qu'aux fins d'encourager le développement économique de la Municipalité rurale d'Ellice et notamment le maintien et l'expansion de l'industrie touristique locale, a pris une Déclaration d'expropriation datée du 13 avril 2005.

ET ATTENDU QUE :

Le conseil de la Municipalité rurale d'Ellice a examiné le rapport de l'enquêteur Rodrigue et, en dépit des conclusions de ce dernier, a conclu qu'il doit poursuivre l'expropriation de la totalité de la parcelle à laquelle réfère la Déclaration d'expropriation pour les motifs suivants :

a) La totalité de la parcelle est nécessaire afin que le site devienne une destination touristique attrayante offrant une vue unique de 360 degrés de la Municipalité rurale;

b) La totalité de la parcelle est nécessaire afin de dresser un inventaire archéologique adéquat de l'ensemble du site de manière à en accroître l'importance historique;

c) La totalité de la parcelle, incluant la route qui mène au plateau, construite par les propriétaires actuels, est nécessaire pour donner aux touristes un accès raisonnable, aisé et immédiat au site. Les propriétaires actuels auraient l'autorisation de continuer à utiliser la route de manière à avoir accès à la portion de la propriété qui resterait la leur.

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU que la Déclaration d'expropriation datée du 13 avril 2005, qui exproprie les biens-fonds suivants :

> La partie ¼ N.O. de la section 33 et une partie de la réserve de la Compagnie de la Baie d'Hudson, township 16, rang 28 O.M.P. expropriées aux fins d'un ouvrage auquel réfère un plan préparé par Albert Gerhard Degner et fait sous serment le 11 janvier 2005, outre toutes les mines et tous les minéraux visés par le Transfert n° 131786 enregistré au Bureau des titres fonciers de Neepawa et sous réserve des réserves spéciales, des dispositions restrictives et d'autres sujets tels que définis dans la concession originale par la Couronne.
>
> Eu égard aux biens-fonds susmentionnés destinés à être expropriés, la Municipalité rurale d'Ellice octroie au(x) propriétaire(s) desdits biens-fonds un droit de passage non exclusif sur la route existante qui leur donne accès aux biens-fonds qui continuent à être les leurs.

tels qu'ils apparaissent sur le croquis ci-joint à titre d'annexe « A », est confirmé par les présentes.

Les biens-fonds susmentionnés sont expropriés, libres de tous grèvements sauf, d'une part, les mines et les minéraux et les substances nommées qui sont exclus du Certificat de titre du propriétaire enregistré de la superficie conformément à la *Loi sur les biens réels* ou n'y sont pas inclus ou qui n'appartiennent pas au propriétaire de la superficie en vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier* et, d'autre part, les réserves accordées à la Couronne en vertu du titre du propriétaire de la superficie ou dont le titre est l'objet implicitement en vertu des dispositions de la *Loi sur les biens réels.*

FAIT dans la Municipalité rurale d'Ellice, le 14 septembre 2005.

LA MUNICIPALITÉ RURALE D'ELLICE

Par George E. Boucher
Préfet

Par R.W. Fouillard
Administrateur

L'état du pays

L'Après-Gomery : un bilan fédéral

par David Lemay

Le premier rapport du juge John Gomery sur le scandale des commandites est tranchant sur l'attribution des responsabilités des acteurs clés dans cette affaire, mais il affirme que le scandale fut le résultat de seulement une poignée de gens.

Malgré cela, le Parti libéral éprouve encore du mal à se dissocier des allégations de corruption, d'ingérence et de patronage. En conférence de presse la semaine dernière, le premier ministre Paul Martin a encore réitéré sa promesse de déclencher une élection dans les 30 jours suivant la déposition du deuxième et dernier rapport de la Commission Gomery, qui devra paraître d'ici trois mois.

À l'aune de ce récent exposé et d'une élection imminente, il convient de faire le bilan de la politique fédérale du Canada.

Quels seront les effets du scandale sur l'unité nationale, étant donné qu'il est responsable en large partie de la remontée récente du mouvement souverainiste au Québec? Un point en faveur des fédéralistes face à cette perpétuelle question est le désarroi qui se manifeste dans le Parti québécois, où la course à la chefferie laisse voir un bilan de candidats très peu exceptionnel, et aucun leader évident pour assurer la relève de la cause indépendantiste.

Cependant, les propos des divers candidats laissent entendre que, lors d'un prochain gouvernement péquiste, la question du prochain référendum ne se posera pas en termes de 'si' mais en terme de 'quand'.

Étant donné l'alternance entre les gouvernements libéraux et péquistes au Québec, et vu le mécontentement général à l'égard du gouvernement Charest, un autre référendum est bien possible. Ce qui est vraiment inquiétant, c'est l'absence et le silence des fédéralistes dans ce débat. Les souverainistes ont en ce moment le monopole du discours, dans les médias comme sur la place publique québécoise.

Autre fait à considérer : la résilience du Parti libéral fédéral dans l'opinion publique en dépit des scandales et d'un bilan administratif peu remarquable.

Certains se demandent comment un régime libéral peut encore être au pouvoir quand son règne est parsemé d'instances de mauvaise gestion, quand il prône un double discours face au patronage et la transparence gouvernementale, et quand il encaisse des milliards en surplus budgétaires pendant que la majorité des provinces est écrasée sous des dettes énormes. Pourquoi les électeurs ne les ont-ils pas sévèrement punis au dernier scrutin?

À l'heure actuelle, le Parti libéral est le seul qui puisse prétendre à un statut véritablement national. Cependant, il est loin de jouir du soutien d'autrefois. Les libéraux ne sont pas très populaires au Québec et tirent de l'arrière face au Bloc, dont la popularité risque de se maintenir longtemps.

Le Parti conservateur ne réussit pas encore à faire des percées significatives dans l'Est du pays. Les conservateurs modérés se méfient toujours des éléments ultra-conservateurs et de l'énigmatique Stephen Harper.

Tandis que les néo-démocrates fédéraux de Jack Layton semblent aux prises avec un vieux discours poussiéreux et marginal. Tant que le NPD ne présentera pas de discours véritablement rassembleur, le monopole du programme social appartiendra aux libéraux.

L'époque où les partis arrivaient à trouver des appuis d'un océan à l'autre est révolue; et tant qu'il n'y aura pas de changements dans la vision politique des partis fédéraux, le statu quo pourrait bien se maintenir, à moins que l'actuel clivage régional ne se creuse encore davantage.

Il faut se rappeler la nature essentiellement régionale du système fédéral canadien. Les provinces y exercent un très grand pouvoir, et avec la reconnaissance formelle du « fédéralisme asymétrique » prôné par le premier ministre du Québec, Jean Charest, la reconnaissance de la souveraineté des provinces dans leurs champs de compétence est un fait accompli.

Des partis fédéraux régionaux sont le reflet de la réalité canadienne et des intérêts spécifiques des collectivités.

Certains croient à tort que c'est le signe d'un clivage idéologique entre les régions canadiennes, mais c'est une idée difficile à soutenir en pratique, car peu importe les sources régionales des partis, il n'y aurait pas de consensus politique parmi leurs électorats.

La donne politique est aussi variable que la météo et un regain de popularité des partis dans un coin ou l'autre du pays demeure toujours une possibilité. Au mieux, le clivage régional est un indicateur des priorités politiques régionales. Ce qui s'explique aussi par l'absence de discours véritablement rassembleur à l'échelle du pays.

À quoi s'attendre aux prochaines élections? À un gouvernement de coalition? C'est loin d'être une forme de gouvernance affaiblie. Il suffit de se rappeler les succès des gouvernements de Pearson et de Trudeau. C'est sous le gouvernement Pearson que le système de santé a vu le jour, et la déclaration des droits et des libertés date du deuxième régime Trudeau.

Un bref survol des modèles fédéraux dans le monde, notamment en Allemagne, démontre que les coalitions sont souvent la règle plutôt que l'exception. Bien sûr le poids régional peut favoriser un milieu géographique au détriment des autres. C'est en partie la cause de qu'on appelle le sentiment d'aliénation de l'Ouest, puisque le berceau du pouvoir politique s'est historiquement trouvé à l'est de Winnipeg, dans les comtés ontariens et québécois.

L'autre option est celle d'un autre gouvernement minoritaire, quand un parti a suffisamment de députés élus pour former un gouvernement, mais pas assez pour gouverner efficacement. Rappelons les crises existentielles du gouvernement minoritaire sous Joe Clark, et, plus récemment, celle du gouvernement Martin au printemps dernier, qui fut rescapé par une entente de dernière minute avec les néo-démocrates.

Un résultat négatif des libéraux à la prochaine élection pourrait bien se traduire en un gouvernement de coalition, ou en un déplacement du pouvoir vers l'Ouest. Dans les deux cas, cela signalerait une nouvelle ère dans la politique fédérale canadienne.

Franco-Manitobain vivant maintenant à Montréal, David Lemay rédige cette chronique en tant que membre du Réseau canadien pour le libéralisme et la démocratie. Les opinions émises dans cette chronique n'engagent que leur auteur. Pour vous renseigner sur ce réseau ou communiquer avec David Lemay, envoyez un courriel à info@libdem.ca ou consultez le site Web www.libdem.ca.

SAINT-NORBERT

Une croix en souvenir

La paroisse de Saint-Norbert érigera le 30 octobre une croix en mémoire des personnes enterrées dans l'ancien cimetière.

« Le Red River Métis heritage Group a construit la croix et nous en a fait don, explique l'une des paroissienne, Jeanne Perreault. C'est une très belle croix. Elle sera bénie par le père Antoine à la mémoire des 11 000 personnes décédées qui étaient enterrées dans l'ancien cimetière de la paroisse. »

Une cérémonie aura lieu après la messe de 10 h 30. Une plaque commémorative sera également dévoilée.

M. M.

VOX POP

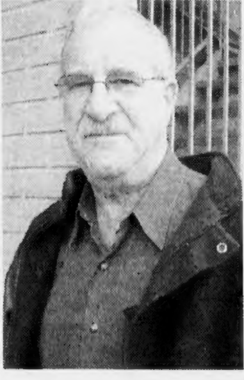
Ce qu'ils en pensent

Comment les conclusions du rapport Gomery ont-ils affecté votre perception de la politique fédérale?



Jean-Daniel Boulet

« Ça confirme le fait qu'il faut toujours être aux aguets face à une administration qui détient le pouvoir depuis longtemps. C'est une bonne chose qu'on a les partis d'opposition, les médias et la vérificatrice générale, sinon il y aurait encore plus de corruption. »



Gérard Lécuyer

« Il n'y a vraiment rien de neuf dans tout ça; on en a tellement parlé (pendant l'enquête). Ça ne change rien à ma perception de la politique fédérale ou du Parti libéral. Il y a seulement eu deux partis au pouvoir dans l'histoire du Canada, et on n'a qu'à penser au gouvernement Mulroney pour voir que les conservateurs ont aussi profité du pouvoir là où ils n'auraient pas dû. C'est malheureux que ce soit arrivé, mais j'espère que des coups comme ça vont permettre de resserrer les mesures de contrôle pour ne pas que ça se reproduise. »



Roxane Dupuis

« Les conclusions du rapport ne m'ont pas surpris. Je trouve que le scandale des commandites est malheureux, parce qu'il y avait des bonnes intentions dans la création du programme. C'était un programme visionnaire : on avait besoin de faire valoir la vision nationale au Québec. C'est dommage qu'on punisse Jean Chrétien pour avoir été visionnaire, pour avoir eu le *guts* de faire quelque chose de différent. Ce qui manque le plus au Canada, c'est une vision. »



Philippe Sabourin

« Toute cette affaire-là m'a certainement secoué. J'ai encore confiance en Paul Martin, mais je suis sceptique. Ça a secoué ma confiance en les gens au pouvoir : il y a de la *crocherie* et des abus qui existent. Il va falloir être plus vigilant; tout le monde n'est pas de même, mais il va toujours y avoir quelqu'un pour tirer avantage d'une situation. J'espère que les Canadiens vont apprendre de cette histoire et mettre en place des mécanismes pour éviter que ça se reproduise, sans pour autant créer trop de bureaucratie qui ralentirait les futurs projets. »

Au canada

On ne veut pas de passeport

Des législateurs de l'État de New York et de l'Ontario on conseillé au gouvernement américain de trouver une autre solution que celle qu'envisagent les États-Unis pour améliorer la sécurité aux frontières, soit l'exigence d'un passeport. Les Américains examinent fortement la possibilité d'exiger que toute personne qui entre aux États-Unis ou qui y revient, y compris les enfants, doive être munie d'un passeport. L'Ontario et l'État de New York joignent leurs voix à ceux qui s'inquiètent de cette initiative, qui nuirait au commerce transfrontalier. Les Nord-Américains sont rarement détenteurs d'un passeport. Plutôt que de leur demander de se munir d'un document qu'ils sont rares à posséder, on propose aux autorités de renforcir les éléments de sécurité des pièces d'identité qu'ils sont cependant nombreux à posséder, tels que les permis de conduire.

Par ailleurs, la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada a vu le jour le 3 novembre; son mandat sera entre autres d'offrir des services de soutien en termes de sécurité nationale, et de faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises.

225 000 $ pour les producteurs biologiques

Le gouvernement fédéral et la province du Manitoba fournissent un financement de 225 000 $ à l'Association des producteurs biologiques du Manitoba, pour l'aider à étendre ses services, dont la certification des produits et l'information au public. Cette somme doit aussi permettre à l'association de créer un plan d'affaires sur dix ans pour cerner de nouvelles opportunités; et d'établir d'autres secteur biologiques, par exemple du côté de la production des viandes.

Plus de dépenses en santé

Selon un rapport publié par l'Institut canadien d'information sur la santé, les dépenses des provinces et territoires dans le secteur de la santé continuent de croître. En 2005-2006, ces gouvernements dépenseront 91,4 milliards $, soit 7,5 % de plus que l'année précédente. Le Manitoba figure parmi les trois provinces qui affichent les dépenses par habitant les plus élevées en matière de santé. Les dépenses par habitant y sont de 3 128 $.

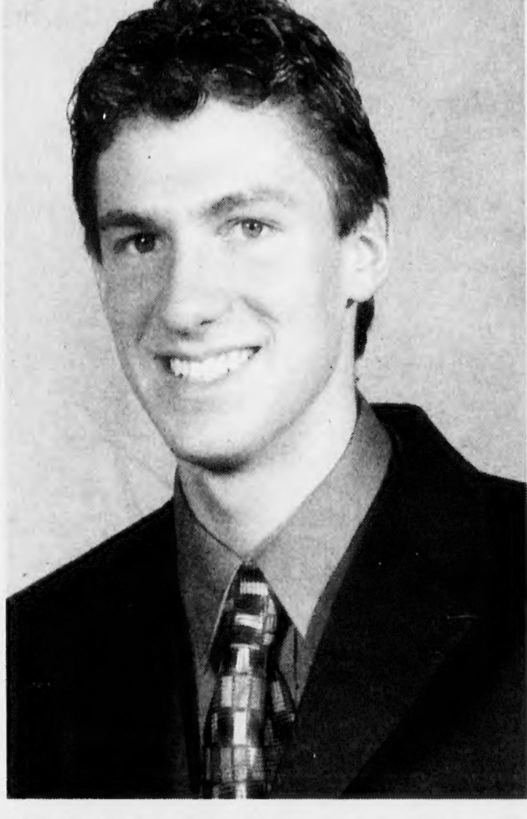
Politique fédérale

Doit-on faire confiance aux libéraux?

Le dépôt du rapport Gomery ravive chez les électeurs la question de confiance dans le parti au pouvoir.

Christianne HACAULT

Le scandale des commandites n'a pas fini de ternir la réputation du Parti libéral du Canada. Le dépôt du premier rapport du juge Gomery, le 1er novembre, ravive le débat sur l'intégrité du parti et la corruption au sein du gouvernement fédéral. Un sondage, réalisé après le dépôt du rapport par la firme Strategic Counsel pour le compte du quotidien *Globe and Mail* et de *CTV News*, donne au Parti conservateur une avance dans les intentions de vote à l'échelle nationale. Les conservateurs détiennent 31 % des intentions de vote, contre 28 % pour le Parti libéral, 20 % pour les néo-démocrates, 12 % pour le Bloc québécois et 7 % pour le Parti vert.



Mathieu Allard : « On ne peut pas s'attendre à une solution libérale pour la corruption libérale. »

Archives La Liberté

Raymond Hébert : « Je ne pense pas que le dépôt du rapport Gomery va changer les choses aux prochaines élections. »

Le député libéral de Saint-Boniface, Raymond Simard, n'est pas surpris des résultats du sondage. « Ça fait un an que la Commission Gomery mène son enquête, rappelle-t-il. On savait qu'il y avait des choses qui s'étaient passées et c'est normal que les gens réagissent comme ça. C'est frustrant par contre que les gens mettent tous les libéraux dans le même panier. Moi, par exemple, j'ai seulement été élu il y a trois ans; je n'étais pas là pendant le scandale des commandites. »

« Il fallait que ça sorte, que les gens sachent la vérité, poursuit Raymond Simard. Il revient aux libéraux de réagir, de prendre responsabilité pour ce qui s'est passé et mettre en place des mesures pour s'assurer que ça ne se reproduise plus. »

Deux classes de libéraux?

Les conservateurs ont profité du fait que le juge Gomery porte le blâme du scandale sur plusieurs haut placés du Parti libéral, dont l'ancien premier ministre Jean Chrétien. « Les partis d'opposition disent que les libéraux sont tous pareils, remarque le politologue du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Raymond Hébert. Paul Martin fait la distinction entre les libéraux qui sont au pouvoir et ceux du gouvernement Chrétien. Paul Martin peut se réjouir d'une chose : il a été exonéré par le juge Gomery. Le langage est très fort et clair. Reste à savoir quelle position aura la plus grande influence. » *La Liberté* a tenté d'obtenir les réactions du député conservateur de Provencher, Vic Toews, qui n'a pas retourné nos appels.

Le candidat néo-démocrate de Saint-Boniface, Mathieu Allard, croit que le rapport Gomery confirme le pire chez les libéraux. « C'était un plan mené par des libéraux bien branchés, conclut-il. Gomery a lui-même déclaré que les libéraux étaient engagés dans des pratiques de financement illégales et qu'ils ont agi au mépris de la loi régissant les dons aux partis politiques.

« Le parti au pouvoir est celui-là même qui est responsable du scandale des commandites, poursuit Mathieu Allard. 78 % des députés étaient là sous l'ancien gouvernement, y compris Paul Martin. On ne peut pas s'attendre à une solution libérale pour la corruption libérale. »

Baisse temporaire

Raymond Hébert, croit que la baisse en popularité sera temporaire au Manitoba. Selon lui, la réaction des Manitobains ressemblera à celle des Ontariens, qui sont plus aptes à pardonner aux libéraux qu'ailleurs au pays. « En Ontario, ils sont plus prêts à accepter la version de Paul Martin, estime-t-il. Le gros du scandale a déjà été digéré. Je ne pense pas que le dépôt du rapport Gomery va changer les choses aux prochaines élections. »

La situation au Québec

Depuis le début, le scandale des commandites fait l'objet de réactions plus fortes au Québec qu'ailleurs au Canada. « Il y a plus de Québécois qui ont suivi de près les audiences parce qu'elles se déroulaient majoritairement en français, rappelle Raymond Hébert. Aussi, ce sont des choses qui se sont passées au Québec, et les personnes remises en cause sont des Québécois. C'est donc facile pour les Québécois de protester en accordant leur vote au Bloc québécois. » Les libéraux éprouvent toujours beaucoup de difficultés au Québec. Le Parti libéral y détient seulement 22 % des intentions de vote, contre 57 % pour le Bloc québécois.

SANTÉ

La grippe aviaire au Manitoba

La Province affirme que la présence d'influenza chez des oiseaux migrateurs ne constitue pas une nouvelle menace pour la santé humaine.

Christianne HACAULT

La grippe aviaire est présente au Canada. Une enquête nationale sur l'influenza aviaire décèle la présence d'une souche non identifiée du virus H5 chez des oiseaux sauvages au Manitoba, au Québec et en Colombie-Britannique. Mais il ne s'agit pas nécessairement du virus à l'origine des cas de la maladie en Asie.

Les canards porteurs du virus provenaient du marais Big Grass, près de Gladstone. Des tests seront effectués au cours des prochaines semaines pour déterminer de quel type de virus H5 il s'agit.

Les autorités ne croient pas qu'il s'agit du virus H5N1, la souche pathogène qui affecte l'Asie et l'Europe de l'Est, puisque aucun cas de mort massive n'a encore été détecté chez des oiseaux canadiens.

Pas de panique

Le médecin-hygiéniste en chef de la Province insiste : la découverte de virus H5 au Manitoba ne pose aucun danger à la sécurité publique. « Le risque n'est pas plus élevé qu'à l'habitude, rassure-t-il. Je conseille aux gens de prendre les précautions habituelles : se laver les mains, se reposer et se faire immuniser contre la grippe s'ils font partie d'un groupe à risque élevé. »

Selon le représentant du Centre canadien coopératif de la santé et de la faune, le docteur Ted Leighton, la population générale est mal informée sur la nature de la grippe aviaire. La présence de l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages, rappelle-t-il, est un phénomène normal. Il estime qu'environ 2 300 virus différents seront isolés au cours de l'étude.

Inventaire des virus

Le but premier de cette étude, la première en son genre au Canada, est d'obtenir des informations plus précises sur les virus qui circulent parmi les oiseaux sauvages du pays; puis de créer des archives sur les virus qui circulent en Amérique du Nord, et mieux connaître comment ces virus se transmettent.

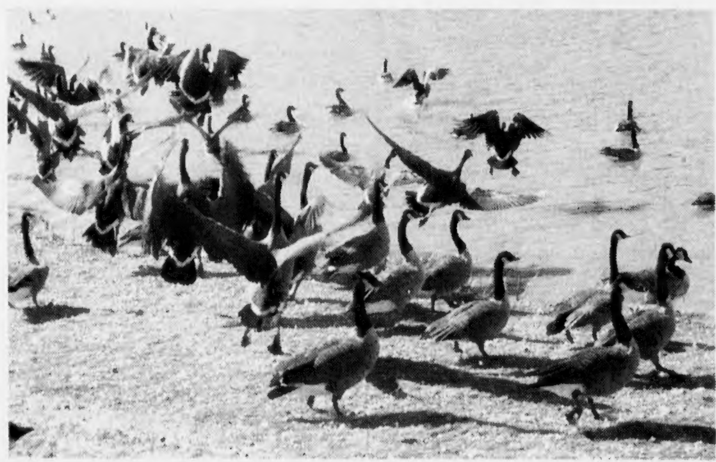
Des échantillons ont été prélevés sur 4 800 canards provenant de partout au pays. Les tests ne sont pas encore complétés, mais les autorités estiment que 20 % ou plus des canards testés seront porteurs de la grippe aviaire.

Biosécurité

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) conseille aux éleveurs de volaille d'appliquer les mêmes mesures de biosécurité qu'à l'habitude pour éviter la contamination de leurs oiseaux. C'est-à-dire de restreindre le plus possible les contacts des oiseaux avec d'autres animaux et des humains, et d'empêcher que leur nourriture et leur eau soient exposés à des oiseaux sauvages.

Si un virus quelconque est transmis à de la volaille élevée à des fins commerciales, les producteurs devront se conformer à la politique d'extermination en vigueur. On a déjà vu les effets de cette politique en 2004, lorsque plusieurs fermes en Colombie-Britannique ont été affectées par le virus H7N3.

Des précautions hygiéniques doivent êtres prises par les chasseurs et les consommateurs d'oiseaux sauvages, qui doivent porter des gants lorsqu'ils manient les animaux morts. Ils doivent bien nettoyer les surfaces où ils préparent la viande et s'assurer de bien cuire la viande avant de la consommer.



Archives La Liberté

Une enquête nationale révèle la présence d'un virus de type H5 chez les oiseaux migrateurs au Manitoba et au Québec.

SOUVENIRS DE THAÏLANDE

Contre le virus H5N1, des hécatombes de poulets

François CAVAILLÈS
Collaboration spéciale

En Thaïlande, les autorités sanitaires confrontées à la grippe aviaire de souche H5N1 n'ont pas lésiné sur les moyens. Plus de 60 millions de poulets ont été incinérés à travers les campagnes de ce pays grand consommateur et grand exportateur de volaille. Devant les énormes charniers, les éleveurs ont regardé, impuissants, leur capital partir en fumée sous le coup de mesures préventives draconiennes. Il suffit d'un soupçon de virus, par exemple quelques cadavres de volatiles, pour déclencher la quarantaine, les examens vétérinaires et l'envoi d'échantillons de poulets malades au laboratoire régional.

Suivant un cycle annuel encore impossible à briser, le scénario s'est répété dans plusieurs régions distinctes du royaume, au cours des différentes éruptions, à savoir de juillet 2003 à janvier 2004, puis de juillet 2004 à février 2005, et maintenant depuis la fin de la saison des pluies. Le mois dernier, la mort d'un éleveur et de son fils, tous deux atteints du même virus de la grippe aviaire H5N1, a laissé planer des doutes quant à une transmission entre hommes. Mais selon les scientifiques, l'heure de la mutation de cette maladie en une forme semblable à notre bonne vieille influenza, transmissible d'une personne à l'autre, n'a pas encore sonné.

L'Asie du Sud-Est, le Canada et le reste du monde en sont au même point de crainte d'une pandémie. Le phénomène paraît inévitable aux spécialistes, mais nul ne peut savoir quand il se produira. Demain, dans un mois, ou 50 ans? Les experts ne cèdent pas à la panique créée par les médias. D'aucuns généralisent et voient le virus H5N1 comme une maladie infectieuse parmi tant d'autres, actuelles et futures.

En tout cas, à l'heure de la découverte de canards porteurs d'un virus H5 au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique, les moyens de contenir l'épidémie de grippe aviaire sont de mieux en mieux connus. Il faut donc espérer que le Canada ne sombre pas dans une psychose telle que la grippe aviaire de souche H5N1 en a créée à son apparition en Thaïlande. Dans la capitale Bangkok, loin des foyers de la maladie, certains citadins ont ainsi cru bon de passer en vitesse, le regard inquiet, sous des arbres peuplés de quelques oiseaux!...

Mais dans l'ensemble, les Thaïs traversent cette grave crise économique et sociale avec le sourire. Sans peur du ridicule, le premier ministre Thaksin Shinawatra a plus d'une fois tenu à donner lui-même, et devant les caméras de télévision, la preuve pratique que la consommation de poulet frit (cuit à grand feu, certes) ne présente aucun risque.

Le drame concerne plutôt les petites entreprises d'élevage laissées sur la paille par les mesures d'assainissement total de la production. Un tel marasme n'est pas sans rappeler la situation du secteur bovin canadien placé sous embargo par les Etats-Unis pour cause de maladie de la vache folle.

SAINT-BONIFACE

Protéger le patrimoine

Les Amis de la résidence Langevin pourraient bien transformer leur initiative en un organisme au mandat pus vaste : Héritage Saint-Boniface.

Sylviane LANTHIER

Winnipeg a déjà son Heritage Winnipeg; et Saint-Boniface pourrait voir la naissance prochaine d'une organisation dédiée à la sauvegarde du patrimoine. C'est en tout cas une possibilité que vont étudier, dans les prochaines semaines, les Amis de la résidence Langevin, ce consortium d'individus et d'organismes dont le but premier était la protection de l'édifice Langevin, qui a accueilli la première école normale de la province.

Lors d'une rencontre tenue le 3 novembre, les Amis de la résidence Langevin devaient examiner une possible incorporation de leur organisation. C'est alors qu'ils ont décidé d'étudier la possibilité d'en élargir la mission, pour qu'elle englobe la sauvegarde du patrimoine de Saint-Boniface.

« On a formé un comité ad-hoc, explique l'auteur de cette initiative, David Dandeneau. On va réunir les principaux acteurs dans le domaine du patrimoine, la Société historique de Saint-Boniface, le Musée de Saint-Boniface et Heritage Winnipeg, ainsi que tous ceux qui ont intérêt à donner leur *input*. Et on va voir si ça semble une bonne idée. En ce moment, à Saint-Boniface, il n'y a pas d'organisation qui se consacre spécifiquement à l'identification et la protection du patrimoine. » Le groupe espère aussi organiser un forum de discussion sur le patrimoine en 2006.

David Dandeneau estime que les récents exemples de développement domiciliaire mettant en péril des édifices ou sites historiques, démontrent le besoin d'un interlocuteur dans ce domaine. « Si un organisme semblable existait, les développeurs et les organismes communautaires sauraient vers qui se tourner quand des projets concernent des lieux ayant un caractère historique. » Cela, dit-il, pourrait permettre d'éviter que des édifices comme celui du 500 Taché s'élèvent sur un terrain auquel on aurait pu trouver un autre usage, si une organisation avait eu pour mandat de préserver ce terrain, et peut-être, de l'acheter. Quand les Sœurs Grises ont voulu s'en départir, rappelle David Dandeneau, elles l'ont offert à Parcs Canada et d'autres instances gouvernementales qui n'ont pas voulu l'acheter. Il n'y avait pas alors dans la communauté une organisation dont le mandat aurait été spécifiquement de faire pression auprès des gouvernements ou de trouver les sommes nécessaires pour éviter la construction sur ce terrain.

Le cas de l'Accueil colombien, que les Chevaliers de Colomb veulent agrandir en démolissant la résidence Langevin, édifice qui a accueilli la première école normale du Manitoba, est un autre exemple d'édifices patrimoniaux qu'il serait possible de sauver, estime David Dandeneau.

« Et de ces lieux-là, il faut en parler, affirme-t-il. Que va-t-il arriver à la maison des sœurs oblates par exemple? Dans dix ans, cet édifice risque d'être vide; si on veut lui trouver le meilleur usage, il faut en parler. »

Les membres du comité ad hoc qui évaluera la possibilité de former Héritage Saint-Boniface sont, outre David Dandeneau, Nathalie Kleinschmit, Carole Boily et Michèle Lécuyer-Hutton. L'avocat Pierre Deniset apporte aussi son concours au groupe, qui n'a pas de temps à perdre, précise David Dandeneau, s'il veut sauver l'édifice Langevin, étant donné que les propriétaires de l'Accueil colombien ont indiqué leur intention de se présenter à nouveau devant la Ville de Winnipeg d'ici au 31 mars 2006, pour obtenir la permission de démolir l'édifice et procéder à leur projet d'agrandissement.

les Amis de la résidence Langevin vont d'ici là demander une désignation historique provinciale pour cet édifice. « Les 2e et 3e écoles normales du Manitoba sont déjà désignées historiques au plan provincial, mentionne David Dandeneau. Notre édifice a abrité la plus ancienne de ces écoles normales. »

AMICALE DE LA FRANCOPHONIE

Des projets pleins l'agenda

Mélanie MORIN

Après une année qualifiée de plutôt chaotique, le nouveau président de l'Amicale de la francophonie, Robert M'vondo croit que la prochaine s'annonce plus productive.

« Nous avons enfin un bureau, dit-il fièrement. Avoir une adresse concrète où les gens peuvent venir, c'est très important. Vous allez beaucoup entendre parler de l'Amicale cette année! (1)

« Nous avons aussi réussi à avoir du financement pour la première fois de notre histoire, note-t-il. Cet argent nous a entre autres permis de faire une enquête sur l'utilisation de l'accueil francophone. Nous voulions savoir si les nouveaux arrivants utilisaient le service d'accueil et les raisons pour lesquelles ils l'utilisent. Les données devraient être rendues publiques bientôt. »

Robert M'vondo souhaite pendant son mandat consolider les acquis de l'Amicale de la francophonie. « Avec la nouvelle équipe, il y a une nouvelle énergie, indique-t-il. Je veux rediriger cette énergie vers des collaborations avec les organismes et les associations francophones.

« Je veux aussi mettre en place des projets qui ont dû être mis en veilleuse, poursuit-il. Je pense entre autres à renforcer les capacités de communications dans l'accueil des nouveaux arrivants. Il faut aussi faire mieux connaître leur apport à la francophonie. »

L'Amicale de la francophonie veut augmenter sa présence dans les débats nationaux sur l'immigration, les langues officielles, les minorités et la paix dans les pays francophones. « Je veux amener l'Amicale un peu plus loin, indique Robert M'vondo. Il est important de faire entendre notre voix. »

Centre de patrimoine

Un projet qui tient beaucoup à cœur à l'équipe de l'Amicale de la francophonie est la construction d'un centre du patrimoine afro-canadien ici même à Winnipeg.

« Ça serait le premier en Amérique du Nord!, s'exclame Robert M'vondo. La ville de Winnipeg nous as donné un terrain et les plans sont faits. Il ne reste plus qu'à trouver les fonds nécessaires pour la construction de l'édifice. »

Une campagne pour amasser des fonds a d'ailleurs été lancée le 2 novembre. « Nous nous donnons un an pour amasser l'argent, explique Robert M'vondo. L'Amicale tient à jouer un grand rôle dans le processus afin que la francophonie africaine soit bien représentée.

« Nous comptons organiser une grande activité prochainement pour présenter le projet aux francophones, poursuit-il. Nous aurons besoin d'un grand appui de la population, tous les dons seront les bienvenus. »

(1) Le nouveau bureau de l'Amicale de la francophonie est situé au Centre culturel franco-manitobain, 340 boulevard Provencher, bureau 216. Son numéro de téléphone est le 989-0399. On peut aussi joindre l'équipe par Internet au info@afmmb.com.

CJP

Rencontre avec le « ministre de la Défense »

Lors du prochain Parlement jeunesse franco-canadien du Nord et de l'Ouest, Dominic Taillefer tentera de faire passer une loi sur la réintégration du militaire. Rencontre avec cet éphémère ministre de la Défense.

Prune VELLOT

À l'occasion de la 15e édition du Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest (PFCNO) qui se tiendra à Edmonton du 11 au 14 novembre, Dominic Taillefer se glissera dans la peau du ministre de la Défense. Son objectif : faire voter une loi portant sur l'intégration de la Force canadienne et de la Gendarmerie royale, en vue de créer une plus grande force militaire pour défendre les intérêts du Canada.

« J'espère susciter beaucoup de débat chez les participants, déclare Dominic Taillefer. C'est un sujet qui a été peu traité jusqu'à présent. Ce sont plus souvent des projets de lois reposant sur l'environnement ou le fonctionnement gouvernemental qui sont abordés. »

L'originalité de son choix tient aussi à une anecdote. « Le Canada se dispute avec le Danemark pour savoir auxquels des deux pays appartient une île dans le Grand Nord, une espèce de bout de rocher, explique-t-il. Je vais me servir de cette histoire comme exemple pour soutenir mon discours. » Par ailleurs, c'est une décision qui est reliée à l'actualité des guerres des États-Unis.

Il va falloir à Dominic Taillefer de bons arguments pour convaincre. Une recherche pointue est utile pour maîtriser pleinement le sujet, d'autant plus qu'il ne s'agit pas forcément de son point de vue. Mais secrètement, cet éphémère ministre de la Défense compte aussi sur sa « sagesse d'ancien » pour faire adopter son projet de loi. « C'est parfois un peu théâtral », confie-t-il.

À 23 ans, il fait partie des plus expérimentés de l'assemblée, avec à son actif une douzaine de participation aux parlements jeunesse. Cette année sera sans doute sa dernière au PFNCO. « Je suis maintenant plus actif au sein du Parlement jeunesse pan-canadien, qui rassemble encore plus de monde, justifie-t-il. C'est une progression naturelle. En janvier, je tiendrai le rôle de premier ministre. »

En attendant, il est pleinement satisfait de ce poste de ministre de la Défense. « Je n'avais jamais été ministre auparavant, raconte-t-il. C'est une chance de pouvoir gérer la salle, d'être plus actif dans le débat. »

Si ces expériences dans l'univers d'un parlement fictif lui semblent stimulantes, il ne pense pas pour l'instant à se lancer en politique. Il semble simplement curieux et concerné. « Je m'intéresse à la politique en général et pas à la défense à un degré extrême, affirme-t-il. Mais il y a des décisions qui nous affectent régulièrement.

« Les Parlements jeunesse permettent aussi de mieux apprécier la réalité des autres provinces, ajoute-t-il, et le fait d'appartenir à une minorité. »

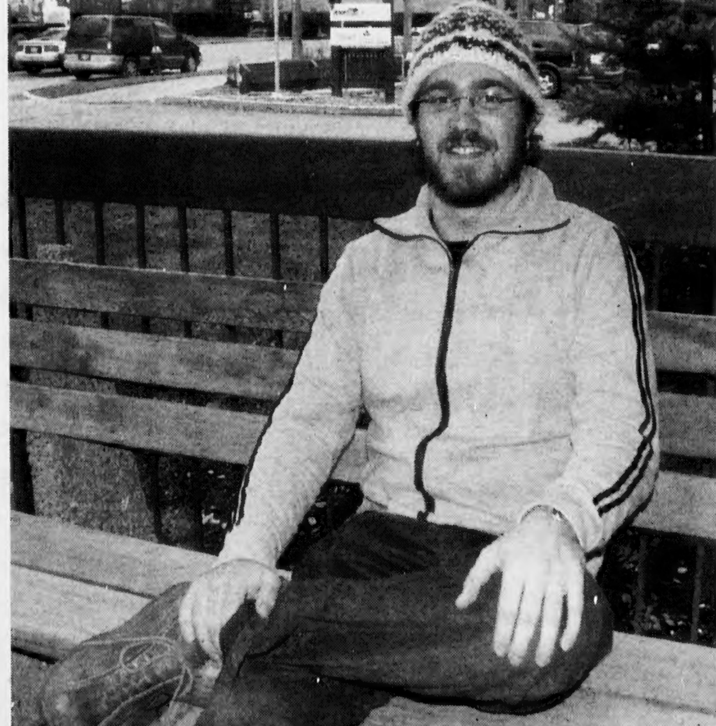


photo : Prune Vellot

Dominic Taillefer va revêtir les habits du ministre de la Défense, le temps d'une fin de semaine.

CUSB

Des fonds pour s'épanouir

Le Collège universitaire de Saint-Boniface a officiellement lancé sa nouvelle campagne de levée de fonds. Une promotion active pour un épanouissement certain.

Prune VELLOT

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a lancé sa campagne de levée de fonds annuelle, le mardi 1er novembre, à l'occasion de la soirée d'excellence. L'objectif pour cette année est de récolter un demi million $ destiné à promouvoir l'établissement, aussi bien parmi les francophones que les francophiles.

La campagne extérieure, coprésidée par Michèle Stanners et Roger Bilodeau, vise principalement à solliciter des anciens étudiants du CUSB, vivant dans d'autres provinces. « C'est une bonne chose que le Collège exporte des modèles, plaisante Michèle Stanners. Notre objectif est maintenant d'aller chercher ces anciens et ces anciennes partout au Canada. On espère une campagne pancanadienne. »

La rectrice du CUSB, Raymonde Gagné, explique que grâce à cette coprésidence à Calgary et Ottawa, des réunions en régions vont pouvoir avoir lieu. Un moyen original de renouer des contacts, complémentaire aux lettres et aux appels téléphoniques traditionnels.

Par ailleurs, le CUSB lancera sa campagne interne le jeudi 10 novembre, au cours d'un dîner avec les membres de son personnel. Celle-ci sera coprésidée par Lise Gaboury-Diallo, professeur de français, et Léon Gagnon, concierge au CUSB depuis plusieurs années.

Le directeur du Bureau de développement, David Dandeneau, pense de plus en plus en termes de campagne majeure pour faire face au besoins de l'établissement. Un enracinement dans la communauté encore plus solide est pour cela nécessaire. La promotion du CUSB doit permettre de trouver un équilibre à long terme entre les financements publics et privés. Cette stabilisation des revenus doit permettre de renforcer la gouvernance du Collège et de mettre en œuvre le plan d'action stratégique de 2005 à 2010.

Raymonde Gagné énumère ainsi les différents axes de développement : « On veut accroître le nombre de nos étudiants franco-manitobains, ainsi que la participation des élèves sortant des écoles d'immersion. On compte aussi sur la mobilité internationale. On doit représenter un attrait pour l'immigration. On a un rôle à jouer dans l'agrandissement de l'espace francophone. » Ce recrutement d'étudiants, prévu par le Bureau des gouverneurs, doit s'étaler sur trois ans.

« On vise aussi à augmenter les services d'appui aux étudiants, poursuit la rectrice. On a acheté récemment une résidence. Il faut maintenant trouver le financement pour la rénover de manière à ce que ça soit un espace adéquat pour les étudiants. Enfin, on espère offrir une panoplie plus vaste de programmes d'études et revisiter notre affiliation avec l'Université du Manitoba. »

La qualité des services et des programmes est un élément clé pour assurer le succès du Collège. « Il n'est plus question de survivance, assure David Dandeneau. L'épanouissement de l'établissement est notre priorité. »

133 étudiants boursiers



photo : Prune Vellot

Lors de la soirée d'excellence du Collège universitaire de Saint-Boniface, le mardi 1er novembre, 133 étudiants et étudiantes ont reçu une bourse d'excellence 4 000. Au total, 185 000 $ ont été distribués, provenant d'une quarantaine de fonds différents. La rectrice de l'établissement, Raymonde Gagné, a souligné l'importance de ces bourses pour le cheminement des étudiants et a chaleureusement remercié les donateurs.

Raymonde Gagné



La rectrice du Collège Universitaire de Saint-Boniface, Raymonde Gagné, a récemment été nommée présidente de l'Association des universités de la francophonie canadienne. Très honorée d'accéder à ce poste, elle va devoir au cours de son mandat financer et mettre en œuvre le plan d'actions de l'association, qui vise à assurer le développement de 13 établissements en milieu minoritaire. Les quatre grands axes de cette planification sont la mise en commun de programmes de cours, le recrutement et l'encadrement d'étudiants venant de l'immersion et de l'international, l'organisation de la recherche en réseau, ainsi que la mobilité étudiante et professorale. Raymonde Gagné croit à la coopération et pense ainsi aider ces universités à aller de l'avant dans leur démarche.

La Liberté LOISIRS
Cahier culturel et sportif.



COUP DE CŒUR FRANCOPHONE

Dans l'espace de Vincent Vallières

C'est avec la visite de Vincent Vallières que se terminera la série de spectacles *Coup de cœur francophone.*

Mélanie MORIN

« On est une gang de chum ensemble et on fait le party sur la scène. » C'est en ces mots que l'auteur-compositeur québécois Vincent Vallières décrit le spectacle qu'il viendra présenter au Centre culturel franco-manitobain le 17 octobre. (1)

« On se promène au Québec depuis un an et demi, précise Vincent Vallières. Nous avons plus de 120 représentations de faites et nous sommes en fin de parcours. Le spectacle est donc bien rodé. Nous sommes à l'étape où nous profitons de cette expérience. Tous les soirs, une nouvelle énergie nous allume. »

Vincent Vallières écrit ses propres chansons depuis l'âge de 15 ans. C'est en remportant la seconde place du concours *Cégeps en spectacle* en 1996 qu'il se fait d'abord remarquer. Trois ans plus tard, il lance un premier disque, *Trente arpents*. Il récidive en 2001 avec *Bordel ambiant* puis en 2003 avec *Chacun dans son espace*.

Avec un style parfois pop, parfois folk mais avec un son toujours rock, le jeune homme de 27 ans trouve son inspiration dans la vie de tous les jours. « Les gens se reconnaissent dans mes chansons, explique Vincent Vallières. J'aime raconter des histoires simples, mais qui cachent parfois des choses plus complexes. Mes meilleures chansons, je les écris quand je parle de choses que je connais. »

Son dernier album, *Chacun dans son espace*, a permis à l'auteur-compositeur de connaître un grand succès. « C'est vrai que ce disque m'a permis d'être plus connu qu'avant, dit-il. Ça m'a ouvert tout un nouveau public. Ça été comme une période d'éclosion pour ma carrière.

« Je vois ça comme une progression normale, poursuit-il. Depuis le tout début de ma carrière, j'ai gravi les échelons une marche après l'autre. C'est toujours agréable d'être entendu par un plus grand nombre de personnes et il est certain que je veux aller le plus loin possible dans ma carrière. Mais le réel défi aujourd'hui, c'est de durer. »

Vincent Vallières travaille présentement à ce qui sera son quatrième album. « J'ai pris du retard, avoue-t-il. Au départ, nous devions l'enregistrer à l'automne. Mais tant de dates pour la tournée se sont ajoutées que ça n'a pas été possible. Je vise maintenant une sortie au printemps.


Archives La Liberté

L'auteur-compositeur Vincent Vallières.

« Cet album sera dans la même lignée que les autres, continue-t-il. Je pense que mes disques sont tous dans la même famille, mais ils sont quand même tous différents chacun à leur façon. Chose certaine, ce sera encore rock. »

En attendant, Winnipeg sera l'un des derniers endroits à recevoir la visite de Vincent Vallières et de son spectacle *Chacun dans son espace*. « Je n'ai pas souvent eu la chance de me produire dans l'Ouest, indique-t-il. Je suis venu une fois à Winnipeg, il y a environ quatre ans, dans le cadre du Festival du Voyageur. J'étais resté une dizaine de jours et j'avais donné plusieurs spectacles, dont au Canot. Je m'étais vraiment amusé! »

(1) Les billets, en vente maintenant, sont au coût de 13 $. Le spectacle débutera à 20 h. Pour plus d'informations veuillez communiquer avec le CCFM au 233-8972.

SPECTACLE

Blou, une « bombe » au CCFM

À l'occasion du lancement de son nouvel album, *Pied-à-terre*, Blou se produira au Centre culturel franco-manitobain. Un spectacle énergique, souvenir de voyages.

Prune VELLOT

Le Centre culturel franco-manitobain accueillera Blou le 3 février 2006. Un groupe qui risque de faire du bruit et d'attirer du monde dans la salle Jean-Paul Aubry (1). « Blou est déjà venu à deux reprises au Manitoba, se souvient la directrice des communications et du marketing du CCFM, Karine Pilotte. Une fois en 2001 pour le Festival du Voyageur et une fois en 2003 pour le Children Festival.

« On est certain de faire plaisir au public, tant francophone qu'anglophone, assure-t-elle. Quand le public connaît déjà un peu les artistes, ça peut faire une grosse différence. On a envie que ça soit une bombe, quelque chose qui fracasse. Ça va être un spectacle grandiose, qui va apporter du sang neuf au CCFM, qui va attirer des gens qui ne viennent pas forcément. »

Blou produit des spectacles d'envergure internationale, comme en témoigne le prix qu'il a obtenu pour le meilleur spectacle du 7e Festival des arts de Shanghaï. « C'est une preuve de leur succès, de leur talent, souligne Karine Pilotte. C'est de la musique traditionnelle acadienne, mais très originale, aux rythmes endiablés. »

« En un sens, c'est un groupe proche de la culture franco-manitobaine », remarque-t-elle. Elle compte en effet sur la joie de vivre, le charisme des cinq musiciens, leur envie de transmettre leur plaisir, pour attirer le public.

Le chanteur de Blou, Patrice Boulianne, se montre très enthousiaste à l'idée de venir jouer au CCFM, le 4 février 2006. « Ça fait du bien de retourner à Saint-Boniface, déclare-t-il. Cela fait longtemps que je ne suis pas venu pour donner un spectacle.

« Ça va être agréable de revoir les gens, de renouer des contacts, poursuit-il. J'espère retrouver des amis et des personnes qui vont aimer le spectacle. C'est toujours quelque chose pour moi de jouer parmi les Franco-Manitobains. »

Il faut dire que Patrice Boulianne a grandi à Saint-Claude et qu'il est très reconnaissant aux 100 Nons et au CCFM de l'avoir guidé sur la voie de la musique. « C'est grâce à eux que j'ai eu l'expérience et la volonté de continuer, confie-t-il. C'est là que j'ai commencé. »

Heureux hasard donc, que de commencer une tournée au Manitoba. Le groupe s'active actuellement au montage du spectacle qui sera joué dans les écoles franco-manitobaines et au CCFM, à l'occasion du lancement de leur nouvel album, le 14 février.

Pied-à-terre fait référence aux voyages de Blou à travers le monde, durant ces dix dernières années. « Ça raconte ce que c'est d'aller de place en place avec un groupe, explique le chanteur. Ce sont des petites saveurs de-ci de-là. »

Le spectacle promet en tout cas d'être très énergique. « On bouge beaucoup sur scène, on parle aux spectateurs, précise Patrice Boulianne, qui se considère comme la « grande gueule du groupe ». Je veux voir le public taper des mains, taper des pieds.

photo : Gracieuseté Blou

Les musiciens de Blou et son chanteur, Patrice Boulianne, seront sur les planches du Centre culturel franco-manitobain, le vendredi 3 février 2006.

« Pour moi, la participation des gens est très importante, ajoute-t-il. J'aime voir la réaction du public pendant un spectacle. Les personnes doivent ressortir avec le sourire, sinon c'est que je suis payé pour rien. Il faut que les gens apprécient la musique et s'amusent. »

Il promet d'ailleurs une reprise, si tous les billets du 4 février sont vendus. « Amenez vos parents et vos enfants, vos grands-parents et vos petits-enfants, vos amis et vos ennemis, lance-t-il. Amener toute la communauté! »

(1) Pour plus d'informations sur Blou, rendez vous sur le site : www.blou.ca. Pour les réservations (15 $ le billet ou 100 $ la table de huit personnes), vous pourrez contacter le CCFM à partir du début décembre au : 231-8972.

▸▸▸ Sortir...

Mon nez n'est plus qu'un nez...



... C'est un symbole! Manitoba Theatre for Young People présente ***Cyrano***, une adaptation du texte classique d'Edmond Rostand, du 17 au 25 novembre. Comédie dramatique autour d'un grand amour, d'une grande tragédie et d'un grand pif! Renseignements :942-8898.

Plus que des horloges déformées



Maître du surréalisme, le nom de l'artiste ***Salvador Dali*** évoque surtout des images d'animaux mal formés et d'horloges dégoulinantes. Pourtant, l'artiste s'est aussi tourné vers des sujets traditionnels, plus particulièrement les références historiques et bibliques. ***Aliyah Suite***, une collection de 25 oeuvres de Dali, est en montre au Musée des beaux-arts de Winnipeg jusqu'au 19 mars. Renseignements : 789-1760.

En toute simplicité



Assistez à un spectacle intime, où voix et piano se mêleront en toute simplicité. Auteur-compositeur-interprète torontoise, ***Sarah Slean*** offrira son spectacle ***Intimate & Solo*** le 15 novembre à l'église Westminster United. Billets : 780-3333.

Multiples visages de la banlieue



Un vétérinaire à la retraite, une adolescente plus mûre que ses airs, un gai extraverti qui aime brasser les choses... une multitude de personnages se croisent par une nuit de tempête. ***Cul-de-sac*** sera présenté du 10 au 26 novembre au MTC Warehouse. Spectacle solo mettant en vedette l'auteur de la pièce, **Daniel MacIvor**. Billets : 942-6537.

GALA DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Dans la robe du Beaujolais nouveau

L'Alliance française organise pour sa levée de fonds annuelle un neuvième gala du Beaujolais nouveau. Une occasion de faire la fête et d'émerveiller ses papilles.

Prune VELLOT

Cette année encore, le gala de l'Alliance française (AF) promet d'être bien arrosé. On célèbrera en effet le Beaujolais nouveau. Bien que servi avec une journée de retard sur la tradition (1), soit le vendredi 18 novembre, le vin n'en sera en rien altéré.

La soirée débutera à 18 heures, à l'hôtel Fort Garry, par une dégustation de deux Beaujolais nouveaux (2). Pour l'occasion, une sommelière francophone de la société des alcools du Manitoba est invitée. Elle fera simplement une comparaison entre les deux cépages et en expliquera les nuances. « C'est plaisant, même pour les gens qui n'ont pas de connaissances particulières dans les vins », affirme l'assistante de direction à l'AF, Teresa Collins.



photo : Gracieuseté Alliance française

Le Gala de l'Alliance française 2005 promet d'être aussi bien arrosé que celui de 2004.

Cet apéritif sera suivi d'un repas gastronomique français, accompagné évidemment de Beaujolais. Un grand cru, dont le nom est encore secret, sera notamment servi aux tables. Il y aura aussi un Beaujolais blanc et un Beaujolais village. « C'est vraiment l'occasion de goûter à plusieurs vins de la région », assure Teresa Collins.

C'est la neuvième année que l'AF organise ainsi un gala du Beaujolais nouveau pour sa levée de fonds. Une soirée qui se veut très joyeuse et animée. Un encan silencieux est prévu, avec de beaux lots à gagner. Deux musiciens déambuleront entre les tables pendant le repas et un DJ aura pour objectif de faire danser les invités jusqu'à une heure du matin.

Entre 180 et 200 personnes sont attendues par l'AF. Les anglophones comme les francophones. « C'est une soirée absolument bilingue, déclare l'assistante de direction. Pour nos étudiants, c'est un très bon exercice d'apprentissage, car ils vont pouvoir parler français avec leurs professeurs hors de la salle de classe. »

Toujours est-il que le maître mot de ce gala reste le plaisir. Plaisir du goût. Plaisir de l'amitié. Plaisir de la fête. « Les gens viennent là pour s'amuser avant tout, insiste Teresa Collins. Ce doit être une bonne soirée entre amis. »

(1) Traditionnellement, le Beaujolais nouveau se déguste pour la première fois, le troisième jeudi du mois de novembre.

(2) Pour les réservations, contacter l'Alliance française au : 477-1515. Les billet est de 95 $.

Soirée de retrouvailles

Soirée de retrouvailles pour tous les anciens membres de la chorale *Les Blés au Vent*
le 26 novembre
à 19 h 30
au 240, rue Wales.
RSVP au 255-9548 ou
Louisedupont50@hotmail.com

Le calendrier communautaire



La Broquerie

- 11 novembre • ***Spectacle / Parti pour la gloire*** • Coup de coeur francophone • spectacle de chansons, de contes et d'humour • 15 $ / bureau de poste • pas de billets à la porte • tables numérotées et réservées • 20 h • Le Bar • info. : Lynne, 424-5588.
- 29 novembre • ***Session d'info / l'Intimidation*** • Pluri-elles • Découvrez ce qu'est l'intimidation et le taxage, trouvez des solutions, etc. • 19 h • École Saint-Joachim • info. : 233-1735.
- ***Cours de danse à claquette*** • les mardi soirs • cours pour débutants : 18 h 30; intermédiaires : 19 h 30 • instructeur : Zoé Leclerc • École Saint-Joachim • info. : Lynne, 424-5588.
- ***Cours de peinture acrylique*** • 4 sessions de deux heures commençant à la fin octobre • instructeur : Denise Lafrenière • 30 $, matériaux inclus • pour les débutants, jeunes et moins jeunes • info. : Diane, 424-5229.
- ***Club de lecture*** • lecture et discussion de livres français • chaque deuxième lundi du mois. • info. : Line, 424-5082.

Lorette

- 18 et 19 novembre • ***Soirée Bière et Saynètes*** • 10 $ • non-fumeur • 20 h • salle paroissiale • info. : Agathe, 878-3087 ou Priscilla, 878-2758.
- 19 novembre • ***Vente d'artisanat*** • pour le programme de musique du Collège Lorette • 10 h à 16 h • Collège Lorette, chemin Dawson • info. : Shelly, 470-4047.

Parc Windsor

- 25 novembre • ***Concert de Georges Hamel*** • Paroisse Sts-Martyrs • billets : 20 $ • goûter servi après la veillée • 20 h • 289 avenue Dussault • info. : Paul, 257-9656 ou bureau paroissial, 982-4400.

Saint-Boniface

- jusqu'au au 29 janvier • ***Exposition Marcien LeMay, une rétrospective*** • 19 h 30 • Maison des artistes visuels francophones • info. : 237-5964.
- 9 novembre • ***Lancement du Livre d'architecture d'Étienne Gaboury*** • 17 h à 19 h • Centre des étudiants du CUSB.
- 10 novembre • ***Session d'info / l'Harcèlement sexuel au travail*** • Pluri-elles • 13 h 30 à 15 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 12 novembre • ***Spectacle / Partis pour la gloire*** • Coup de coeur francophone • spectacle de chansons, de contes et d'humour • billets : 15 $ au CCFM ou à la porte • 20 h • salle Pauline-Boutal du CCFM • info. : 233-8972.
- 13 novembre • ***Partie de cartes*** • Club Éclipse • coût d'entrée : 3 $ • 19 h 30 • 255, avenue de la Cathédrale.
- 14 novembre • ***Rencontre du Club La Lucarne*** • sujet : 2e partie de « La Détresse et l'Enchantement » • 13 h • Maison Gabrielle-Roy / 375, rue Deschambault • info. : Yvette, 235-0069.
- 14 novembre • ***Ateliers de perfectionnement*** • Le 100 Nons Inc. • pour les auteurs et compositeurs de chansons par la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ) • objectif : perfectionnement de l'écriture de texte et de musique de chansons • date limite : 14 novembre • info. : Hélène, 231-7036.
- 14 novembre • ***Atelier : Le CV et la lettre de présentation*** • Pluri-elles • 16 h à 17 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 15 novembre • ***Mardi Jazz*** • invité : Janice Finlay • 20 h 30 • Salle Antoine Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.
- 15 novembre • ***Session d'info / Communiquer pour se faire comprendre*** • Pluri-elles • pour les parents • 19 h à 21 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 15 novembre • ***Cours : Introduction à l'Internet*** • Bibliothèque de Saint-Boniface • présentatrice : Joëlle Boisvert • gratuits • compétences de base avec le clavier et la souris requises • inscription : 986-4331 • 9 h à 11 h 30 • 131, boulevard Provencher.
- 15 novembre • ***Les instruments de musique*** • Centre de la petite enfance - Précieux-Sang • lecture de livres, activités de science, fabrication d'instruments de musique pour apporter à la maison • pour les enfants et les parents / gardiennes • 10 h à 11 h • 209, rue Kenny • info. : Joanne, 231-2350.
- 16 novembre • ***Vigile Louis Riel*** • commémoration du 120e anniversaire de la pendaison de Louis Riel • fin du trajet dans les ruines de la Cathédrale • 19 h • côté ouest de l'Esplanade Riel.
- 16 novembre • ***Commémoration des tombes*** • Union nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba • messe : 11 h • dépôt des gerbes : midi • réception : sous-sol de la Cathédrale • Cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface.
- 17 novembre • ***Atelier : La recherche emploi*** • Pluri-elles • sujet : techniques de recherche d'emploi, notamment en utilisant Internet et le réseautage • 16 h à 17 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 17 novembre • ***Spectacle / Chacun dans son espace*** • Coup de coeur francophone • invité : Vincent Vallières • billets : 13 $ à la réception du CCFM ou à la porte • 20 h • salle Jean-Paul-Aubry du CCFM • info. : 233-8972.
- 17 novembre • ***Keith Price Trio et invités*** • gratuit • un jam-session de jazz • 20 h 30 • Salle Antoine Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.
- 17 novembre • ***Les Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite*** • activité sociale • réunion à 10 h 30 suivi du dîner à midi (Lanterne Rouge ou autre) • local 3303 du CUSB (côté nord).
- 18 novembre • ***Vente d'artisanat*** • Auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface • Entrée gratuite • profits sont versés à l'Auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface afin d'appuyer des projets et des programmes pour le personnel et pour les soins aux patients • 9 h à 16 h • Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface (351 Taché) • info. : Michelle Savard, 237-2889.
- 18 novembre • ***Série Lions de Jazz*** • avec l'Université du Manitoba • billets : 10$, en vente à la réception du CCFM (argent comptant ou chèque seulement) • 20 h • Salle Antoine Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.
- 19 novembre • ***Lancement du nouvel album de Charlotte Hébert*** • accompagnée de l'harmoniciste Yves Sergerie de Chicoutimi • gratuit • ouvert à tous • 20 h • Salle Antoine Gaborieau du CCFM.
- 19 novembre • ***Soirée familiale*** • Paroisse Précieux-Sang • remerciements aux Sœurs du Sauveur • messe (17 h) / célébrée par Mgr Émilius Goulet • suivi d'un souper « pot-luck » (18 h 30) / école Précieux-Sang • présentation du programme de collecte de fonds pour la nouvelle salle communautaire • info. : 233-2874.
- 20 novembre • ***Déjeuner aux crêpes*** • des jeux et un spectacle • prélèvement de fonds pour la prématernelle « Le P'tit Bonheur » • organisée par Pluri-elles et le comité de coordination du projet « Vers des partenariats communautaires rassembleurs » • 10 h à 14 h • sous-sol de La Cathédrale • info. : Mona, 231-0269.
- 20 novembre • ***Partie de cartes*** • levée de fonds pour les oeuvres caritatives des Associé.e.s de Sainte Marguerite Youville • 3 $ • 19 h 30 à 22 h • Salle Langevin, 210, rue Masson • info. : 233-1997.
- 20 novembre • ***Bazar annuel de 400 Des Meurons*** • 9 h à 16 h • info. : Florence, 233-6815.
- 22 novembre • ***Cours / Introduction au courriel*** • Bibliothèque de Saint-Boniface • présentatrice : Joëlle Boisvert • inscription : 986-4331 • 9 h à 11 h 30 • 131, boulevard Provencher.
- 21 novembre • ***Atelier : la préparation pour l'entrevue d'emploi*** • Pluri-elles • 16 h à 17 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 22 novembre • ***Session d'info / La Sécurité chez nos enfants*** • Pluri-elles • sujet : Internet et la sécurité des enfants • 19 h à 21 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 23 novembre • ***Atelier / Comment démarrer sa propre entreprise*** • Bibliothèque de Saint-Boniface • invités : Jeannine Lafond et Roland Gagné du Centre de services aux entreprises Canada-Manitoba • expérience en affaires non requise • inscription • 18 h 30 • 131, boulevard Provencher • info. : 986-4331.
- 24 novembre • ***Atelier / Planifier votre avenir*** • Pluri-elles • intro à un plan d'action de carrière, évaluation de compétences, le processus du choix de carrière • 13 h à 16 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- 26 novembre • ***Atelier / Fabrication de calendriers de Noël*** • Bibliothèque de Saint-Boniface • destiné aux enfants de 6 à 12 ans • inscription : 986-4332 • 14 h • 131, boulevard Provencher.
- 26 novembre • ***Bazar annuel de l'A.R.A.C.*** • pâtisseries, tricot, articles pour enfants, etc. • Les dons d'articles sont acceptés. • goûter servi • 9 h 30 à 15 h • Salle Langevin, 210 rue Masson • info. : Jocelyne, 233-5937.
- ***Le club toastmasters francs-parleurs*** • les mercredis • 17 h 30 à 19 h • Salle 215 du Collège Louis-Riel • info. : Lucien, 257-7361.

Saint-Claude

- 26 novembre • ***Souper Fête de Noël de la communauté*** • Centre récréatif • info. : Lucille, 379-2339.

Saint-Georges

- 27 et 28 janvier • ***Célébrons l'alphabétisation familiale*** • activités et ateliers pour vous et chez vous; organisées par Pluri-elles et le comité de coordination du projet « Vers des partenariats communautaires rassembleurs ». • info. : Mona, 233-1735 ou 1 800 207-5874.

Saint-Jean-Baptiste

- 13 novembre • ***Spectacle / Partis pour la gloire*** • Coup de coeur francophone • spectacle de chansons, de contes et d'humour • billets 15 $ en vente à la Bibliothèque Montcalm / 758-3913 • 20 h • salle centenaire • info. : Lucette, 758-3913.

Saint-Joseph

- 19 novembre • ***Partie de cartes*** • bingo, avec jeux de cartes • tirages, goûter • 19 h 30 • salle communautaire • info. : 737-2229.

Saint-Norbert

- 18 au 20 novembre • ***Retraite francophone*** • thème : L'amour qui chasse la crainte • prédicateur : abbé Gérard Marier; auteur, conférencier et animateur de retraite • Villa Maria • info. : 269-2114.
- 27 novembre • ***Concert de Noël*** • La Chorale des Intrépides • adulte : 10 $; étudiant 5 $ • 19 h 30 • Église Saint-Norbert • info. : 269-3240.

Saint-Vital

- 17 novembre au 8 décembre • ***Artisanats de Noël*** • atelier de fabrication de simples décorations et d'objets d'artisanat sur le thème de Noël • enfants de 6 à 12 ans • coût : 40,35 $ • 15 h 20 à 16 h 20 • École Christine-Lespérance • info. : inscription : 986-5663.
- 18 novembre • ***Partie de cartes (whist)*** • Paroisse Saint-Eugène • prélèvement de fonds pour l'École catholique d'évangélisation • coût : adulte - 5 $; 12 à 17 ans - 3 $ • 19 h 30 • 1007, chemin St. Mary's • info. : Gilbert, 257-4923.
- 3 décembre • ***Journée de réflexion communautaire*** • sur le nom de votre organisme porte-parole, la Société franco-manitobaine • inscription avant le 29 novembre • 9 h à 15 h 30 • École Chrsitine-Lespérance • info. : Joanne, 233-4915 ou 1-800-665-4443.

Sainte-Anne-des-Chênes

- 18 novembre • ***Concert de Georges Hamel*** • 20 h • École Pointe-des-Chênes • info. : Brunel, 422-8367 ou Laurent, 422-5310.

Somerset

- 13 novembre • ***Présentation du film AURORE*** • Cinémental • 14 h 30 • Cinéma Lorne • info. : Yvette, 248-2515.
- 27 novembre • ***Concert de Georges Hamel*** • soupé suivi du spectacle • 25 $ • 17 h • Hôtel Somerset • info. : Audrey, 744-2170 ou Lindsey, 744-2112.

Winnipeg

- 18 novembre • ***9e Gala Beaujolais Nouveau*** • Alliance Française du Manitoba • 95 $ (reçu d'impôts de 40 $) • 18 h • Crystal Ball Room / hôtel Fort Garry • info. : Teresa Collins, 477-1515.
- 26 novembre • ***Concert de Camerata Nova*** • 19 h 30 • 27 novembre à 14 h • entrée gratuite; cependant, on sollicite les dons. • Palais législatif du Manitoba.
- 26 novembre • ***Soirée de retrouvailles*** • pour les membres de la chorale Les Blés au Vent • apportez vos feuilles de chants • RSVP au 255-9548 ou Louisedupont50@hotmail.com • 19 h 30 • 240, rue Wales.
- 27 novembre • ***Dimanche en famille*** • Musée des beaux-arts de Winnipeg • « Les Bibittes partout » • 13 h 30 à 16 h • info. : Aline, 786-6641.
- 26 au 28 mai • ***100e anniversaire de l'Académie Saint-Charles*** • recherche d'anciens/iennes • S.V.P. communiquer vos coordonnées • info. : Rita, 254-8338 ou Donna, 837-1520.

Autres

- ***Guides franco-manitobaines*** • recherche de dames pour siéger au conseil d'administration • expérience guide serait un atout mais pas nécessaire • 15 h à 15 h • info. : 237-6217.
- 1 novembre au 15 mars • ***20e Prix Littéraire International Francophonie*** • ouvert à tous les auteurs, poètes et écrivains, dè langue française, dans les catégories : Nouvelle; Poésie classique; Poésie libre, libérée et Sonnet • règlements : christianulmer@free.fr .
- ***Recherche des photos et des histoires du passé*** • pour le Centenaire de l'École Provencher en 2006 • S.V.P envoyer les infos à : Comité du Centenaire École Provencher 320, avenue de la Cathédrale Saint Boniface, Manitoba, R2H 0J4 téléphone 233-0222/télécopieur 233-3086 ou jean-marie.declercq@rielsd.org .

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ

avant 17 h le jeudi précédant la date de parution.

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Recette

Potage à la citrouille

2 c. à soupe (30 ml) beurre
1 blanc de poireau, en rondelles
8 tasses (2 L) citrouille, en cubes
3 pommes de terre, en cubes
6 tasses (1,5 L) bouillon de poulet
Sel
Poivre
1 tasse (250 ml) lait
Muscade, au goût

- Dans une casserole, faire fondre le beurre. Sauter le poireau et la citrouille.
- Ajouter les pommes de terre et le bouillon. Saler et poivrer.
- Couvrir et mijoter pendant 40 minutes.
- Passer au mélangeur pour réduire en purée et rendre homogène.
- Remettre dans la casserole et porter au point d'ébullition.
- Ajouter le lait et la muscade. Ne pas faire bouillir, seulement réchauffer.
- Servir avec des croûtons dorés.
- On peut remplacer le lait par de la crème à cuisson 15 % ou 35 %, au goût.

Donne 6 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

Sentir les bruits

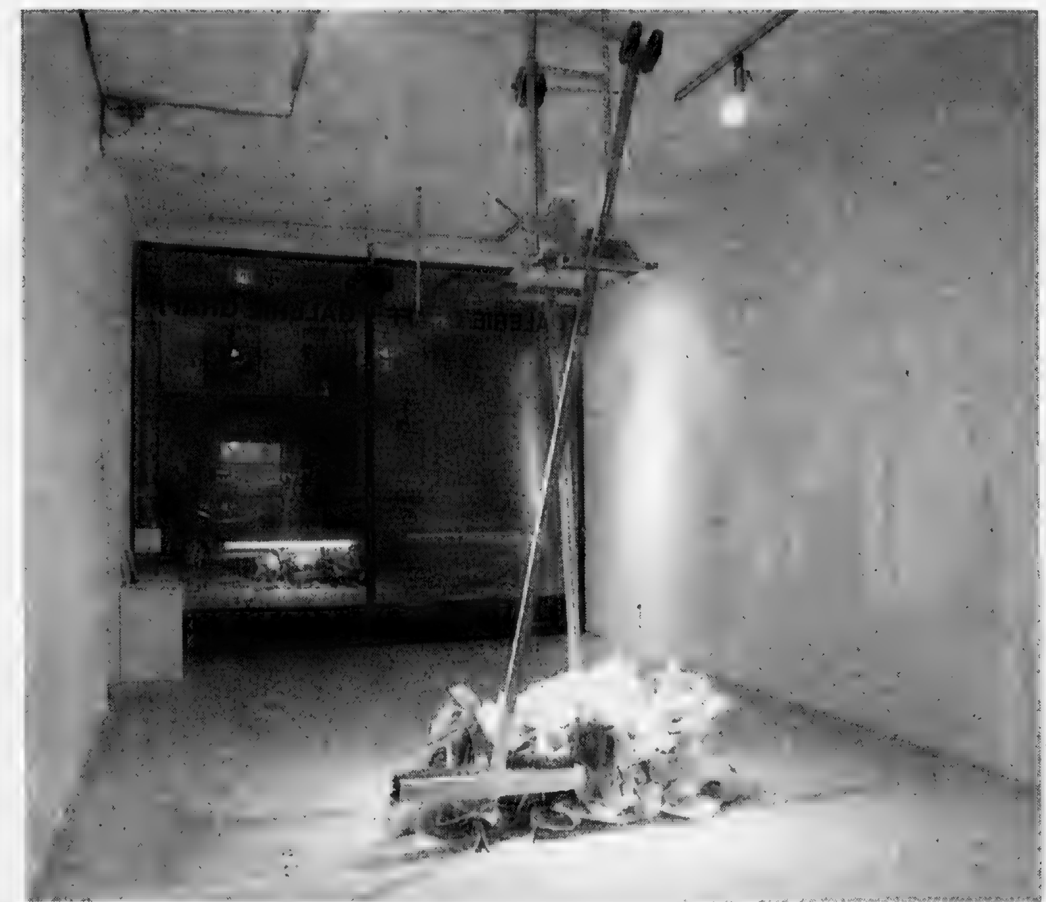


Photo : Gracieuseté Catherine Béchard et Sabin Hudon

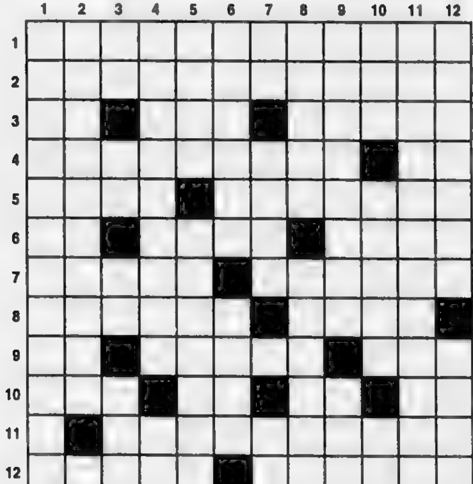
Catherine Béchard et Sabin Hudon sont deux artistes québécois, venus à Winnipeg pour nous faire découvrir l'art des bruits. Invités par la galerie Aceart, ils présentent du 15 octobre au 12 novembre deux œuvres sonores : Au bout du fil et La voix des choses. La première, conçue en 2003, reprend le principe simple d'amplification du « téléphone à fil ». La seconde, plus récente (2005), redonne vie à un amoncellement de journaux, frotté, caressé, par deux immenses balais mécaniques. Deux pièces aussi curieuses à voir qu'à entendre, qui se mettent automatiquement en mouvement lorsque la présence du spectateur est détectée.

L'intention des créateurs est d'ailleurs basée sur la synesthésie « voir avec les oreilles, entendre avec les yeux ». Ils proposent un voyage imaginaire au pays des micro-bruits. Le visiteur, porté par les sons qu'il découvre, doit retrouver en lui des sensations. « Il faut se laisser transporter par cet univers sonore, explique Catherine Béchard. C'est un temps donné pour se laisser raconter des choses par les bruits. L'écoute est une invitation à la méditation. »

Les bruits sont une musique qui nous accompagne dans nos expériences quotidiennes, mais que souvent nous n'entendons plus. En les mettant en valeur, les artistes nous montrent qu'ils ne sont pas qu'une agression extérieure, et qu'au contraire, ils peuvent être quelque chose de plaisant à écouter.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 366



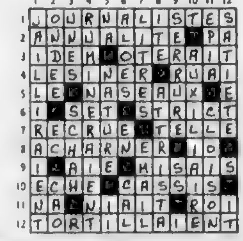
HORIZONTALEMENT

1. Qui s'occupe de la publicité.
2. Qui ont une humeur noire.
3. Titane. - Poil qui borde les paupières. - Tentent.
4. Idées, chimères. - Une lettre les sépare en sens inverse.
5. Avantage, bénéfice. - Enferma.
6. Gamme. - Préposition. - Ballade germanique.
7. Corolle gamopétale. - En pleurs.
8. Mettre en colère. - Prénom féminin.
9. Infinitif. - Louange. - Tel qu'écrit.
10. Régime d'épargnes-actions. - Bouquiné. - Personnel. - Au centre d'un « néon ».
11. Irréel.
12. Tachée. - Narre.

VERTICALEMENT

1. Inquiétants, sinistres.
2. Qui recherche l'utile.
3. Brome. - Personnel. - On les voit sur la « berge », mais difficilement. - Condiment.
4. Qui présente des lacunes. - Négation.
5. Oiseau échassier. - Soirée.
6. Elle a des cils. - D'une couleur orangée.
7. Personnel. - Unité de mesure de poids. - Infinitif.
8. Insectes qui piquent. - Serre avec force.
9. Au-dessous de l'épaule. - Et le reste.
10. Colère. - Sourions. - Possède.
11. Mettraient à l'intérieur.
12. Plate-forme. - Face d'un objet.

RÉPONSES DU N° 365



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	O	U	R	N	A	L	I	S	T	E	S
2	A	N	N	U	A	L	I	T	E		P	A
3	I	D	E	M		O	T	E	R	A	I	T
4	L	E	S	I	N	E	R		R	U	A	I
5	L	E		N	A	S	E	A	U	X		E
6	I		S	E	T		S	T	R	I	C	T
7	R	E	C	R	U	E		T	E	L	L	E
8	A	C	H	A	R	N	E	R		I	O	
9	I		A	I	E		M	I	S	A	I	S
10	E	C	H	E		C	A	S	S	I	S	
11	N	A		N	I	A	I	T		R	O	I
12	T	O	R	T	I	L	L	A	I	E	N	T

COMMUNAUTAIRE

Envol, prêt à décoller

La radio communautaire Envol 91,1 FM, va de l'avant. Après une année 2004-2005 plutôt bonne, elle sent qu'elle peut encore aller plus loin.

Prune VELLOT

Envol tient le bon bout. Le bilan de l'année 2004-2005 s'avère plutôt positif. L'un des enjeux clés pour la radio communautaire est son enracinement au sein de la population. Elle veut véritablement apporter sa contribution à l'épanouissement culturel et linguistique des Franco-Manitobains. Envol a ainsi développé des partenariats particuliers, lui permettant d'avoir une programmation dynamique et diversifiée.

Son volet jeunesse tient une part importante dans le rapport d'activités. En plus de poursuivre sa collaboration avec la radio étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface, CBAU, Envol a contribué à la mise sur pied d'Action-Média avec *La Liberté* et le Cercle de presse francophone du Manitoba.

« Les Jeux de la francophonie ont été une expérience inoubliable, se souvient la directrice d'Envol, Annie Bédard. C'est la première fois qu'il y avait des activités en leadership-média par et pour les jeunes. » Un petit succès qui pousse aujourd'hui la radio communautaire à s'investir dans les camps journalistiques d'Action-Média.

« Ces projets jeunesse prennent beaucoup d'envergure », poursuit la directrice. Envol multiplie en effet ses émissions consacrées aux jeunes, les chroniques réalisées par des étudiants, de même que ses visites aux radios scolaires.

D'ailleurs, la radio communautaire compte bien développer encore toute cette branche. D'autant plus qu'elle a reçu pour l'année à venir des fonds du Plan d'action pour les langues officielles.

D'autre part, Envol a poursuivi ses partenariats avec les communautés rurales pour la diffusion régulière de chroniques et s'est investie davantage au sein de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC). « Je crois qu'on a un rôle à jouer au niveau national, affirme la présidente, Francine Deroche. On peut notamment contribuer à la mise en ondes et à l'implantation de radios communautaire dans l'Ouest et les Territoires. Il faut briser l'isolement régional. »

Toutefois, si Envol veut véritablement s'implanter dans la communauté, elle va devoir faire face au roulement important du personnel. « C'est un peu taxant, reconnaît Annie Bédard. Mais on garde le sourire. » L'une des solutions pour garder un peu plus de stabilité au sein de l'équipe serait de rémunérer le personnel de manière plus compétitive et donc de renforcer le financement de la radio.

Le bilan financier 2004-2006 est plutôt bon, avec un actif à court terme de 113 041 $, principalement lié à l'augmentation des subventions de Patrimoine Canada. Depuis l'année dernière les revenus en publicité de la radio ont augmenté de 20 % en moyenne, pour atteindre 60 907 $. Malgré un excédent de 9 663 $, dont les deux tiers seront reversés au fonds d'urgence en cas de bris du matériel radiophonique déjà usagé, les commandites n'ont toujours pas retrouvé le niveau de 2003.

Envol a du mal à se relever des effets du scandale des commandites et doit restée vigilante, car la question du financement est étroitement liée à la démarche d'enracinement dans la communauté franco-manitobaine. Il faut que la radio ait une source financière stable pour appuyer ses employés et se maintenir.

Par ailleurs, Envol a obtenu les subventions nécessaires à l'étude de son auditoire. « On va enfin pouvoir développer un sondage qui reflète notre réalité », affirme Annie Bédard. Pour le conseil d'administration, c'est une façon de peaufiner son travail. Ça devrait l'aider à définir ses priorités et à assurer sa visibilité au sein de la communauté.

Au final, malgré tous ces défis à résoudre, Envol est sur la bonne voie. Son conseil est solide et dynamique, renouvelé de quatre nouveaux conseillers. Il s'engage à travailler de plus belle pour assurer l'ancrage de la radio dans le quotidien des Franco-Manitobains. « On sait où est-ce que l'on s'en va, conclut Francine Deroche. On a de l'élan. »

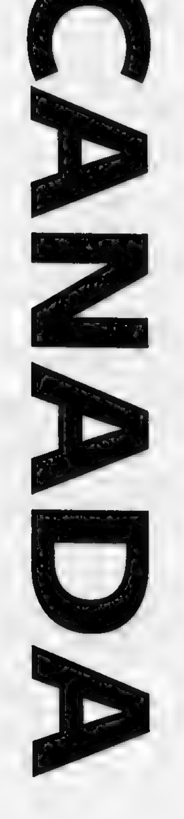
photo : Prune Vellot

La présidente, Francine Deroche et la directrice d'Envol, Annie Bédard.

Le Journal des jeunes

Vol. 17, n° 3
Saint-Boniface (MB)
NOVEMBRE 2005

L'ACTUALITÉ



Après Adrienne, voici Michaëlle

Depuis sa nomination comme gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean fait beaucoup parler d'elle. Quoi qu'on pense de la fonction qu'elle occupe, Michaëlle Jean semble charmer les gens et semer de l'espoir partout où elle passe.

Québécoise d'origine haïtienne, Michaëlle Jean a œuvré auprès des femmes victimes de violence avant de se lancer en journalisme. Dans sa carrière, elle s'est toujours démarquée pour son honnêteté et sa capacité à faire preuve de compassion.

L'annonce de sa nomination s'est cependant faite dans la controverse, certaines personnes les qualifiant, elle et son mari, de séparatistes québécois. Michaëlle Jean a dû se défendre en clamant son amour du Canada et sa volonté de bien représenter le pays.

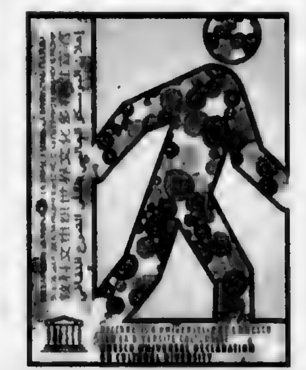
Mais qu'est-ce qu'une gouverneure générale fait au juste? Plus ancienne institution publique du Canada, le poste de gouverneur général a été créé pour unir les Canadiens. La tradition veut que le gouverneur général soit choisi par le premier ministre, mais c'est la reine Elizabeth II qui le confirme dans ses fonctions. Pas étonnant puisque le rôle premier d'un gouverneur général est de représenter la Reine au Canada.

Ce n'est pas tout! Le gouverneur général est également le commandant en chef des Forces armées canadiennes et a pour rôle la promotion du Canada au pays comme à l'étranger. C'est aussi lui qui doit voir à la continuité du gouvernement et s'assurer qu'il y a toujours un premier ministre en poste.

Une autre fonction importante du gouverneur général est d'aller rencontrer les Canadiens chez eux. C'est d'ailleurs l'une des premières tâches que Michaëlle Jean a choisi d'accomplir. Sa première visite officielle en tant que gouverneure générale a eu lieu du 18 au 20 octobre au Manitoba. Pendant son séjour, elle a participé à de nombreux événements dont l'assermentation de nouveaux citoyens canadiens.

La gouverneure générale a expliqué qu'elle avait choisi le Manitoba comme premier endroit à visiter parce que cette province est au centre du pays. Elle trouvait une certaine symbolique dans ce fait, elle qui a indiqué lors de son discours d'assermentation vouloir briser les solitudes canadiennes.

À la défense de notre culture



Le Canada vient de jouer un rôle majeur à l'Unesco. Grâce au travail de ses représentants, la Convention sur la diversité culturelle a été adoptée malgré la forte opposition des États-Unis.

Cette convention permettra aux pays de continuer à définir et mener leurs propres politiques culturelles. Les biens et les services culturels ne seront pas considérés comme de la marchandise et seront exclus des traités commerciaux. Tout cela sera ajouté au droit international et deviendra en quelque sorte une loi que tout le monde devra respecter.

Pour le Canada, la Convention sur la diversité culturelle est très importante. Comme les États-Unis sont sur le même continent, leur influence se fait sentir partout. Pour nos représentants, il fallait « protéger et promouvoir la riche diversité culturelle du Canada ainsi que son patrimoine autochtone et la créativité inépuisable des Canadiens et Canadiennes ». Un bon exemple est le monde de l'édition, subventionné au Canada. Les États-Unis pourraient se plaindre de cette pratique en la qualifiant de déloyale si les produits culturels étaient considérés comme une marchandise sujette aux lois de l'Organisation mondiale du commerce.

Les États-Unis ont multiplié les manœuvres pour tenter de convaincre les pays membres de l'Unesco de voter contre la convention, mais sans grand succès. Seul Israël s'est rangé du même côté tandis que l'Australie et l'île de Kiribati se sont abstenues. Toutes les autres nations ont voté pour l'adoption de la convention.

Pour que la Convention sur la diversité culturelle soit valide, elle doit maintenant être ratifiée par les États membres de l'Unesco. Il faut au moins 30 signatures pour son entrée en vigueur. On s'attend à ce que les États-Unis fassent tout en leur pouvoir pour que cela n'arrive pas.

Le Canada estime qu'il faudra beaucoup plus que le minimum de signatures requises pour que le texte gagne sa pleine force politique et juridique. On espère qu'au moins 50 à 60 pays la ratifieront dans les deux ou trois prochaines années. Et il faudra que ces pays proviennent de tous les continents.



Quelle heure est-il?

Les États-Unis ont choisi, il y a quelques mois, d'allonger la période de l'heure avancée. Ils donnent comme principale raison l'économie d'énergie. Cette mesure entrera en vigueur en 2007. Le Québec a été la première province canadienne à imiter nos voisins du Sud. Le Manitoba et l'Ontario ont ensuite choisi de suivre l'exemple. Ces provinces pensent que le décalage horaire serait néfaste pour les liens économiques entre les deux pays. L'heure sera donc avancée dès le début de mars et le restera jusqu'à la fin novembre. Présentement, le changement a lieu du début avril à la fin d'octobre.



Recherche médecins désespérément

Le nombre de médecins de famille qui acceptent de nouveaux patients ne cesse de diminuer au Canada. En 2001, 23,7 % des médecins en acceptaient alors qu'en 2004, le nombre n'était plus que de 20,2 %. C'est à l'Île-du Prince-Édouard que l'accès est le plus limité. Onze médecins sur douze refusent les nouveaux dossiers.



Le Canada pollue

Selon une étude de l'université Simon-Fraser en Colombie-Britannique, le Canada est l'un des pays industrialisés les plus pollueurs au monde. Sur 30 nations étudiées, le Canada arrive au 28e rang quant à la protection de l'environnement. Le pays se classe également 28e au niveau de la consommation d'énergie, 26e quant à l'émission de gaz à effet de serre et se situe bon dernier au chapitre de la production de déchets nucléaires par capita.



Fais-nous part de tes réactions concernant notre dossier sur la grippe aviaire en pages 2 et 3. Nous voulons savoir ce que tu en penses.

Est-ce que tu savais ce qu'était cette maladie avant de lire notre dossier? Comment te sens-tu face à la possible pandémie de grippe aviaire?

Crois-tu qu'il est important d'investir temps et argent pour la recherche sur ce virus?

Penses-tu que les médias parlent trop de la grippe aviaire ou au contraire faut-il savoir ce qui se passe?

Écris-nous par courriel à l'adresse redaction@journaldesjeunes.ca

N'oublie pas d'inclure ton nom, le nom de ton école, ta ville et ta province!

En classe

La chasse aux virus

Avec tes camarades de classe, essaie de trouver d'autres maladies qui ont causé des inquiétudes au cours des dernières années. Peut-on faire certains liens avec la grippe aviaire? Comment a-t-on fait pour éviter que ces maladies se propagent à toute la planète?



Qu'est-ce *que c'est?*

La grippe aviaire, aussi appelée grippe du poulet ou influenza aviaire, est un virus contagieux qui touche les oiseaux de tous les types. Certaines espèces sont plus susceptibles d'attraper cette infection, dont les poulets, les dindes et les canards.

La grippe aviaire a été identifiée pour la première fois il y a une centaine d'années en Italie. Depuis les années 1950, une vingtaine d'épidémies de cette maladie ont eu lieu dans le monde. Seulement sept ont entraîné une propagation importante à de nombreux oiseaux.

La **gripe aviaire** nous menace-t-elle?



Pourquoi parle-t-on *d'épidémie?*



L'épidémie actuelle a pris naissance quelque part dans le sud de la Chine en 1997. C'est également cette année-là que les premiers cas humains de grippe aviaire ont fait leur apparition, la souche H5N1 du virus infectant 18 personnes à Hong-Kong. Depuis ce temps, une soixantaine de personnes sont mortes à cause du virus. L'Asie est le seul continent où des gens sont morts de la maladie.

Les personnes qui ont été infectées par la grippe aviaire étaient toutes en contact direct et fréquent avec des animaux porteurs de la maladie. Pour l'instant, le virus ne se transmet pas d'un humain à l'autre et se transmet très difficilement d'un animal à un humain. Mais de plus en plus de cas sont détectés.

Les symptômes de la grippe aviaire chez l'homme sont les mêmes qu'une grippe ordinaire : fièvre, toux, mal de gorge, douleurs musculaires, infections aux yeux et infections respiratoires.

Grippe aviaire chez des oiseaux *en Colombie-Britannique*

Au Canada, l'industrie de la volaille a subi un dur coup lorsque des oiseaux malades ont été découverts en Colombie-Britannique au début de 2004. Des milliers de volailles atteintes provenant de la vallée du Fraser ont dû être tuées pour éviter que l'épidémie se propage.

De nombreuses restrictions ont aussi été mises en place par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Par exemple, les producteurs de cette partie du Canada n'ont pas pu vendre leurs oiseaux pendant une certaine période. Ces mesures préventives ont coûté des centaines de millions de $ aux producteurs de volailles de la Colombie-Britannique, qui ont mis près d'un an à se remettre de cette catastrophe.

Deux cas humains ont aussi été découverts au pays, mais aucun n'était infecté de la terrible souche H5N1 qui a fait des morts en Asie. Les deux personnes contaminées s'en sont tirées avec de légers symptômes et leur vie n'a pas été en danger.

L'épidémie de grippe aviaire en Colombie-Britannique a été contrôlée et le reste du pays n'a pas été touché. Depuis, aucun cas de grippe aviaire n'a été détecté au Canada.



ADRESSE :

C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Sans frais : 1 (800) 523-3355
Courrier électronique :
redaction@journaldesjeunes.ca

ÉQUIPE :

Directrice : **Sylviane Lanthier**
Rédactrice en chef : **Mélanie Morin**
Graphiste : **Véronique Togneri**
Secrétaire : **Roxanne Bouchard**

NOUVELLE ARTISTIQUE

Un succès... magique



L'auteure J.K. Rowling a de quoi célébrer. Les ventes mondiales de sa célèbre série mettant en vedette Harry Potter ont dépassé les 300 millions d'exemplaires! Les aventures du jeune sorcier sont sur le point de s'achever. En juillet paraissait l'avant-dernier tome de la série. Intitulée *Harry Potter et le prince de sang-mêlé*, la traduction française du roman est disponible depuis octobre. Les aventures de Harry Potter sont disponibles dans 63 langues à travers presque tous les pays du monde.

Un risque qui se répand



Le Canada n'est pas le seul pays non asiatique à être aux prises avec la grippe aviaire. Avec le temps qui passe, on découvre la présence du virus dans d'autres pays. La Russie, la Turquie, la Roumanie et la Grèce étant les plus récents exemples.

C'est par coup de centaines de milliers que les volailles sont abattues dans ces pays afin d'éviter la propagation de la maladie. On craint aussi de nouveaux cas humains. Aucun cas n'a été découvert jusqu'à maintenant et les experts se croisent les doigts pour qu'il en reste ainsi.

On pense que la grippe aviaire a été introduite dans ces pays par des oiseaux migrateurs, surtout des canards venant de Chine.

Mesures *préventives*

Que fait-on quand on découvre un cas de grippe aviaire?

On place en quarantaine la ferme où se trouvent les oiseaux malades.

On abat systématiquement tout animal potentiellement atteint du virus, pas seulement ceux qui présentent des symptômes. Certains oiseaux ont une résistance naturelle à la grippe aviaire. Ils peuvent donc être porteurs de la maladie sans être malade.

Selon les experts, ces mesures préventives ont permis d'éviter une pandemie en 1997, lorsque la grippe aviaire est apparue en Asie.

Comment soigner la grippe aviaire?

Il existe des tests diagnostiques et des antiviraux efficaces pour les personnes qui contractent la grippe aviaire. Mais ces médicaments sont chers. De plus, comme le virus est capable de muter, il faut constamment continuer les recherches pour adapter les tests et les antiviraux.

Les recherches portent aussi sur la découverte d'un vaccin, qui n'existe pas en ce moment. Avec la menace de pandémie qui plane sur la planète, il est primordial de trouver un remède efficace pour sauver le plus de vies possibles. De nombreux pays, dont le Canada, travaillent à trouver des solutions pour créer un vaccin efficace et peu coûteux. Les chercheurs indiquent qu'il faudra probablement de quatre à six mois après l'apparition de la maladie pour de mettre un vaccin au point.

En attendant, des études indiquent que certains médicaments qu'on trouve dans les pharmacies peuvent être efficaces contre la grippe aviaire. Ils permettraient d'éviter de devenir gravement malade. Mais cela n'est toutefois pas prouvé car ils n'ont pas encore été testés sur des humains atteints de la grippe aviaire.

Une pandémie pour bientôt?

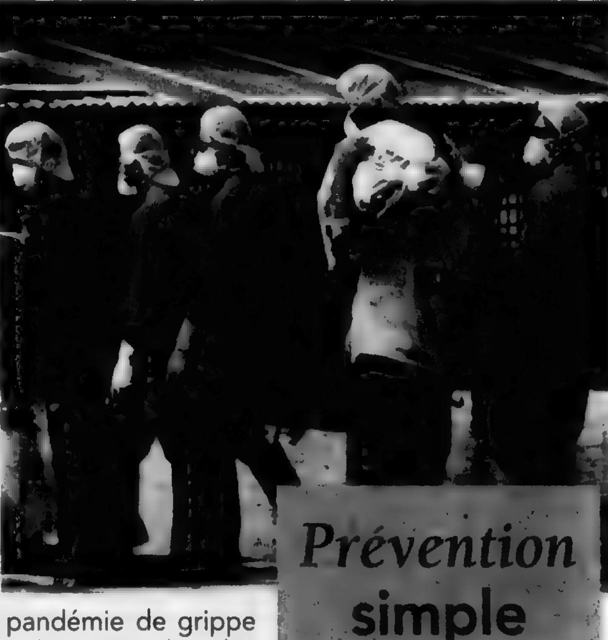


Si le virus réussit à se propager, les experts craignent une pandémie de grippe aviaire. Une pandémie se produit lorsqu'une maladie atteint un grand nombre de personnes dans une zone géographique très étendue. Or, le virus de la grippe aviaire se répand dans un plus grand nombre de pays et cela inquiète les scientifiques.

Jusqu'à maintenant, le virus ne se transmet pas d'un humain à un autre. Mais ce ne serait qu'une question de temps. En effet, des porcs ont attrapé la maladie. Comme ces animaux ont un système immunitaire très semblable à celui de l'homme, ils peuvent attraper des virus animaux, mais aussi humains. Si un porc attrapait en même temps la grippe aviaire et une grippe d'humain, les codes génétiques des deux virus pourraient se mélanger, permettant au virus de la grippe aviaire de muter sous une forme plus « humaine ». Résultat : une forme de grippe très dangereuse pour l'Homme puisque le virus pourrait alors être transmis aux êtres humains très facilement.

Des chercheurs ont déjà constaté une certaine transformation dans le virus de la grippe aviaire. Et comme on ne sait toujours pas exactement comment le virus se propage, il est difficile de prévoir ce qui se passera dans les prochains mois.

Un problème *cyclique*



Si tout le monde craint tant la grippe aviaire, c'est qu'il est maintenant presque certain que nous aurons à faire face à une pandémie d'ici les prochaines années. La planète voit apparaître une nouvelle pandémie de grippe tous les 30 ans environ. La dernière, la grippe de Hong-Kong, remonte à près de 40 ans.

Les pandémies de grippe sont toujours très mortelles et peuvent être difficiles à contrôler car la maladie se propage rapidement et facilement d'une personne à une autre. On compare déjà la possible pandémie de grippe aviaire avec la grippe espagnole de 1918, la plus meurtrière pandémie de grippe connue à ce jour. Cette maladie a fait 40 millions de morts en un an. La grippe espagnole de 1918 provenait d'ailleurs d'une souche de grippe aviaire.

Si une pandémie de grippe aviaire devait se déclencher, il pourrait y avoir des millions de morts, mais personne ne s'entend sur un chiffre exact. Certaines personnes parlent de deux à sept millions de morts, d'autres vont jusqu'à 150 millions! Au Canada, on estime qu'une pandémie de grippe aviaire pourrait toucher un Canadien sur deux et faire jusqu'à 60 000 victimes. Présentement, le taux de mortalité des humains contractant la grippe aviaire est de 60 %.

Prévention simple

Il existe aussi des spécialistes qui croient que la pandémie est encore évitable. Quoi qu'il en soit, la grippe aviaire est comme un autre virus : on peut réduire les risques de l'attraper par de simples moyens hygiéniques : en se lavant les mains au savon et à l'eau chaude!

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Après un bras, un œil!



Le bras canadien a fait ses preuves depuis longtemps. Cette invention qui fait l'orgueil du Canada sera encore améliorée par l'ajout d'un « œil ». L'œil canadien est un système de caméras laser 3D. En ajoutant une perche d'environ 15 mètres au bout du bras canadien, on peut y fixer cette nouveauté. On peut ainsi repérer plus facilement des détails qui pourraient avoir besoin de réparation. L'œil canadien a subi avec succès un premier test lorsqu'il a été utilisé pour inspecter le bouclier thermique de la navette Discovery, ce qui a grandement facilité sa réparation avant son retour sur Terre.

NOUVELLE SPORTIVE

On ne rit pas avec les initiations!



Les Redmen de l'Université McGill ne termineront pas la saison de football. La raison : une plainte a été portée par une recrue concernant l'initiation. Les vétérans de l'équipe auraient fait subir aux nouveaux des épreuves non convenables pour les ridiculiser. La direction n'a eu d'autre choix que de sévir après que les médias se soient emparés de l'affaire. La décision est venue quelques jours après la confirmation que l'équipe ne participerait pas aux séries de fin de saison.

L'ACTUALITÉ

DANS LE MONDE



Une femme à la tête de l'Allemagne

Rarement on aura vu autant de suspense par rapport à des résultats d'élections. L'Allemagne a nagé dans l'incertitude pendant près d'un mois avant de savoir qui allait diriger le pays. Ce sera finalement la présidente de l'Union chrétienne-démocrate (CDU-CSU), Angela Merkel, qui sera chancelière, l'équivalent de notre premier ministre au Canada.

Les élections en Allemagne ont eu lieu le 18 septembre. Tout au long de la campagne, la lutte entre les deux principaux partis, le CDU-CSU et le Parti social-démocrate (SPD) a été serrée. Les résultats l'ont également été.

Après le dépouillement des bulletins de vote, le SPD, au pouvoir avant les élections, avait obtenu 222 sièges. Le CDU-CSU en avait obtenu 226. Difficile donc de déterminer clairement un gagnant.

D'intenses négociations ont dû être entreprises entre les deux partis pour trouver un terrain d'entente et former un gouvernement de coalition. Après près d'un mois de discussions, le verdict est tombé : le CDU-CSU sera à la tête de l'Allemagne, mais les postes clés comme les Affaires étrangères, les Finances et le Travail et la Justice seront l'affaire du SPD.

Angela Merkel est la première femme à diriger l'Allemagne. Elle est aussi la première femme dirigeante d'un pays européen en plus de 13 ans. Son parti, le CDU-CSU est un parti qui tend vers la droite.

On compare la nouvelle chancelière d'Allemagne à une autre célèbre politicienne européenne : Margaret Thatcher. Cette femme a été première ministre de Grande-Bretagne de 1979 à 1990. Elle était reconnue pour être très stricte dans sa façon de diriger son pays. En plus de leurs allégeances conservatrices, les deux femmes détiennent une formation scientifique.

Maintenant qu'une entente entre les deux principaux partis politiques allemands a été conclue, il faudra voir à quel point la bonne entente pourra régner longtemps.

Le procès de Saddam Hussein



L'ex-dictateur de l'Irak, Saddam Hussein doit faire face à la justice. Il a été arrêté par les Américains en 2003 et est détenus depuis ce temps. Le premier de nombreux procès à venir a été ouvert à Bagdad le 19 octobre.

On reproche à Saddam Hussein et à sept de ses anciens lieutenants le massacre de 143 chiites à Doujaïl en 1982. Ils auraient aussi séquestré 399 familles en plus de détruire leurs maisons et terres agricoles. Si les huit accusés sont reconnus coupable, ils pourraient être condamnés à la peine de mort.

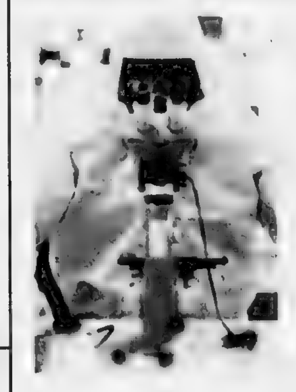
Dès l'ouverture du procès, Saddam Hussein a refusé de reconnaître le tribunal qui allait le juger et a plaidé non coupable aux accusations portées contre lui. L'avocat de Saddam Hussein a demandé la remise du procès pour une période de trois mois. Il a prétendu ne pas avoir eu assez de temps pour se préparer et prendre connaissance du dossier d'accusation de 800 pages. Le juge n'a pas complètement accepté la demande de l'avocat mais a quand même ajourné l'audience jusqu'au 28 novembre.

Le Tribunal spécial irakien (TSI) a été créé spécialement pour juger Saddam Hussein. Il a été mis en place pendant l'occupation américaine de l'Irak par un administrateur américain, dans le but de juger Saddam Hussein et son entourage une fois sa capture effectuée. Le Congrès américain a investi 128 millions de $ pour aider la mise sur place du TSI et faire recueillir les preuves contre Saddam Hussein.

Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme ont exprimé des craintes face à ce procès. Elles ne sont pas convaincues de l'indépendance et de l'impartialité du TSI. Amnistie internationale et Human Rights Watch ont avoué leurs peurs que le procès ne soit pas équitable et conforme au droit international. Ces organismes préféreraient que Saddam Hussein soit jugé devant la Cour pénale internationale. Les organismes de défense des droits de la personne s'opposent aussi à la peine capitale.

Le Libéria aux urnes

Un événement important s'est désoulé au Libéria, pays africain de 3 millions d'habitants : des élections. Dévasté par 14 ans de guerres civiles, le Libéria connaît la paix depuis août 2003. Cette période coïncide avec le départ en exil de l'ancien président Charles Taylor. Une vingtaine de candidats étaient en lice pour diriger le pays, l'un des plus pauvres du monde. Les résultats officiels devraient être connus en novembre.



Un virus meurtrier recréé

Des chercheurs américains ont recréé le virus de la grippe espagnole. Ce virus a fait quelques 40 millions de morts partout dans le monde en 1918 et 1919. Les scientifiques ont recréé ce virus pour les aider à identifier les souches grippales mortelles et mettre au point des traitements efficaces pour éviter une autre pandémie aussi meurtrière que la grippe espagnole.



La retraite repoussée?

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) suggère aux pays de repousser l'âge de la retraite. L'OCDE souhaite aussi voir disparaître les pénalités imposées aux gens qui prennent une retraite tardive. L'organisation explique cette volonté par le fait que d'ici 2050, il y aura deux fois plus de retraités que de travailleurs, ce qui risque de causer toutes sortes de problèmes et d'affecter la croissance économique mondiale.

monde de fou!

De belles dents!

Une nouvelle mode vient de faire son apparition aux États-Unis : le tatouage sur les dents. Tout peut être tatoué : des animaux, des logos, des personnages, des noms, il n'y a pas de limites. La technique est simple, on fait le tatouage sur une couronne, c'est-à-dire une dent artificielle, que l'on place ensuite dans la bouche. Coût de cette nouvelle mode : de 250 à 400 $.

Le rêve américain à 100 000 $

Y a-t-il une recette magique pour préserver le rêve américain? Un nouveau concours vient d'être lancé aux États-Unis pour la trouver. On demande aux citoyens de proposer des solutions pour améliorer la qualité de vie des travailleurs américains. C'est la Service Employees International Union qui a eu l'idée de ce concours. La personne qui aura proposé la meilleure idée recevra 100 000 $.

Armes nazies, objets de tous les jours

Des documents secrets rendus publics permettent de mettre à jour d'anciens plans d'armes pour l'usage des nazis. Tablette de chocolat, savon, boîte de petits pois, crayons, tout était bon pour dissimuler des explosifs. Ces armes étaient supposées semer la panique chez l'ennemi lors de la Deuxième Guerre mondiale. On ne sait pas pourquoi les plans n'ont jamais été mis à exécution.

Je m'appelle Edradour



Un couple de Suédois vient de se voir accorder le droit de nommer leur fille Edradour. Ce nom est le nom d'un whisky écossais. Le choix de nom avait d'abord été refusé aux parents sous prétexte qu'il était trop associé à la boisson alcoolisée. Mais un tribunal vient de renverser cette décision.

COMMUNAUTAIRE

L'ACFM se dynamise

Coordonnatrice de l'Association culturelle franco-manitobaine depuis peu, Andrée Gilbert est pleine d'ambitions pour l'épanouissement de la culture francophone.

Prune VELLOT

Après neuf ans aux services du Festival du voyageur, Andrée Gilbert avait envie de nouveaux défis. Elle voulait avant tout travailler en français. « J'ai commencé par chercher du côté anglais, avoue-t-elle, mais je me suis vite rendue compte que ce n'était pas pour moi. »

Ce qu'elle souhaitait véritablement, c'était contribuer à l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine.

« Je voulais faire quelque chose qui ait un impact sur la population, ajoute-t-elle. Je voulais participer à l'évolution de la communauté. »

Ce nouveau poste de coordonnatrice de l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) lui convient donc à merveille.

Elle reconnaît qu'avant de postuler pour ce job, elle ne connaissait pas l'organisation. « Quand j'ai su quelles étaient les actions de l'association, ça m'a beaucoup passionné, explique-t-elle. Participer au développement de la culture dans 20 communautés rurales, c'est une nouvelle mission pour moi. »

Son rôle est de soutenir ces comités culturels ruraux, gérés par des bénévoles. « Ils sont souvent isolés, ont parfois envie de baisser les bras, raconte Andrée Gilbert. Je suis là pour leur apporter mon appui, tant sur les plans moral, humain, que financier. »

Elle fait en quelque sorte la promotion de ces groupes culturels, qui permettent aux communautés de faire des choses en français.

« Les activités qu'ils proposent vont de l'organisation d'une partie de carte à celle d'un festival, explique Andrée Gilbert. Le moindre évènement est important. » Le rôle de l'ACFM est de consulter ces comités, de prendre en compte chacune de leurs particularités, afin de définir leurs besoins. Pour ce faire, Andrée Gilbert effectue cet automne une tournée de tous les comités

« Il est difficile pour tout le monde de continuer à vivre en français, dit-elle. Aider les gens à s'épanouir dans leur langue est une satisfaction personnelle. La culture, c'est que j'ai dans mon cœur et dans ma tête.

« Être francophone, ça se vit, continue-t-elle. Aller dans une école francophone ne suffit pas. La culture ne s'enseigne pas! Il faut la vivre au travers des activités de la communauté. Ce doit être une dynamique pour les petits Franco-Manitobains. Le français doit être vibrant et excitant! Apporter ma contribution à cela est très valorisant. »

L'assemblée annuelle, qui s'est déroulée à la fin d'octobre, a permis à Andrée Gilbert et à la présidente, Lina Legal, de définir un plan d'action. Occasion de retrouvailles et d'échanges pour les comités culturels, l'AGA leur permet aussi de discuter des pistes d'avenir et de participer à des ateliers de formation. « Par la suite, ça nous permet de mieux travailler ensemble », déclare André Gilbert.

Cette année, les comités ont ainsi discuté de leurs liens avec les municipalités et autres joueurs communautaires, ainsi que des conditions du développement culturel.

photo : Gracieuseté Andrée Gilbert

Andrée Gilbert, directrice de l'ACFM.

La reconnaissance de leur travail et leur visibilité est aussi au coeur des préoccupations.

Pour mener à bien ses projets, l'ACFM doit mieux se faire connaître. Il lui est nécessaire de se positionner, et c'est pourquoi l'ACFM prévoit se doter d'un site internet et distribur des documents de promotion.

« Il faut qu'on développe notre image », souligne Andrée Gilbert. L'ACFM célébrera le 17 février 2006 son 20e anniversaire. Une fête qui soulignera la contribution du Centre culturel Franco-manitobain et le travail des anciens président(e)s.

LORETTE

À vos verres... prêts? Riez!

Pour une 21e année, la traditionnelle soirée de bière et saynètes de Lorette aura lieu les 18 et 19 novembre.

« Les gens adorent ça, indique la présidente du comité culturel de Lorette, Agathe Lacroix. Je reçois à chaque année de bons commentaires. Les gens trouvent que la soirée passe vraiment vite. »

Comme à chaque année, environ 25 saynètes seront présentées. « Les comédiens sont formidables, signale Agathe Lacroix. Ils prennent plaisir à faire ce qu'ils font et ça paraît.

« Nous avons une trentaine de bénévoles qui permettent que la soirée soit une réussite, poursuit-elle. C'est tellement un bon groupe. Je ne pourrai jamais assez les louanger. Ils sont fantastiques. »

Déjà les organisateurs du bière et saynètes de Lorette pensent au 25e anniversaire. « Nous sommes déjà en train de nous préparer, avoue Agathe Lacroix. On veut que ce soit une année inoubliable. Depuis les débuts de l'événement, nous filmons les soirées. Nous allons regarder toutes les cassettes et choisir les meilleures saynètes pour pouvoir les représenter lors de notre 25e anniversaire. Les gens vont s'en souvenir longtemps! »

En attendant les festivités du 25e anniversaire, il est encore possible de réserver sa place pour les représentations des 18 et 19 novembre auprès d'Agathe Lacroix au 878-3087 ou Priscilla Chaudouet au 878-2757. Les soirées commenceront à 20 h.

M. M.

RANDONNÉE

Jusqu'au pied de l'Everest

De Winnipeg à Katmandou, de Katmandou au camp de base de l'Everest, le voyage a été long et magnifique pour Danielle Parent. Rencontre avec cette assidue randonneuse.

Prune VELLOT

Aller au Népal ou au Tibet, voir les montagnes himalayennes, était un rêve de jeunesse pour Danielle Parent. Un rêve qu'elle vient de réaliser en se rendant à pied au camp de base de l'Everest, à 5 350 mètres d'altitude.

Le voyage pour se rendre de Winnipeg à Katmandou, au Népal, a été long : 21 heures de vol au total! Et quelle surprise de découvrir cette capitale si différente des grandes villes nord-américaines! « Nous sommes arrivés en soirée, se souvient Danielle Parent. Contrairement à chez nous, où il y a plein de lumière la nuit, Katmandou est très peu éclairé.

« C'est un pays assez pauvre, poursuit-elle. J'ai été très marquée par cette pauvreté. Et puis les rues sont très étroites, il y a beaucoup de trafic : des autos, des vaches aussi. Pour moi, le dépaysement a plus été au niveau de la ville que du trek. »



Photo : Gracieuseté Danielle Parent

Danielle Parent, sur le chemin du camp de base de l'Everest.

Après quatre jours passés dans la capitale népalaise, Danielle Parent et les autres marcheurs ont cependant rejoint Lukla. De là, accompagnés d'un guide sherpa et de deux porteurs, ils ont commencé leur trekking en direction du camp de base de l'Everest.

Ils sont allés alors de villages en villages, croisant sur le bord de la piste des enfants joyeux, réclamant parfois des bonbons. « Les enfants ont l'air heureux, malgré la pauvreté, raconte Danielle Parent. Les gens sont très sympathiques. Ils ont toujours le sourire. On est très bien reçus. » Ils ont ainsi suivi la piste qu'empruntent les Népalais pour se rendre d'un endroit à l'autre.

Les premiers jours, ils ont traversé des paysages très verts, avec de nombreux jardins en terrasse, où l'on cultive pommes de terre, choux-fleurs et brocolis. « C'est superbe, déclare Danielle Parent. Tellement grand, tellement vert. » Cependant, plus ils prenaient de l'altitude, plus l'environnement devenait rocailleux. Avant d'arriver au camp de base de l'Everest, ils ont même arpenté les moraines d'un glacier.

« Ce que j'ai le plus apprécier, ce sont les montagnes », ajoute Danielle Parent. La plus belle image qu'elle garde en mémoire, n'est pas celle de l'Everest, mais celle du Pumori, aperçu depuis le Mont Kala Patar à 5 500 mètres d'altitude. Ce sommet qu'ils ont atteint après une acclimatation régulière à l'altitude.

À cause de cela, il leur a fallu dix jours pour atteindre le pied de l'Everest et seulement quatre pour en revenir. En cours de route, ils ont laissé quatre membres de leur expédition, venus tenter l'ascension de l'Ama Dablan. Un camp de base bien plus accueillant que celui du Toit du Monde!

Danielle Parent est revenue enchantée de ce voyage. Toutefois elle avoue : « J'y suis allée, je ne sais pas si j'y retournerais. Peut-être, je ne sais pas. Il y a d'autres choses que j'aimerais faire. » Mordue de randonnée, elle s'est déjà rendue auparavant dans les Alpes suisses et allemandes. Aujourd'hui, elle envisage de parcourir les chemins de Saint-Jacques de Compostelle et pourquoi pas, d'aller jeter un coup d'œil au Machu Pichu.





PUBLI-REPORTAGES

RENDEZ-VOUS DSFM

11 novembre ✦ Jour du Souvenir. Congé pour les élèves.

16 et 17 novembre ✦ Concert de Vincent Vallières.

20 novembre ✦ Journée nationale de l'enfant.

30 novembre ✦ Championnat divisionnaire de volley-ball 7e et 8e années.

1er décembre ✦ Rencontres parents-enseignants en soirée à l'École Taché.

6 décembre ✦ Visite des élèves de l'École Taché à l'Atelier du Père Noël au Centre culturel franco-manitobain.

9 décembre ✦ Rencontre de la régie divisionnaire à Lorette.

21 décembre ✦ Réunion de la CSFM à Lorette.

22 décembre ✦ Dernière journée de classes avant Noël.

23 décembre au 6 janvier 2006 ✦ Congé de Noël.

Concerts, spectacles, rencontres des comités scolaires... Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 374, ou à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

École Noël -Ritchot

Civisme à la page

Daniel BAHUAUD
SAINT-NORBERT

Non seulement les élèves de la 5e la 6e année de l'École Noël-Ritchot lisent-ils davantage, ils sont généreux en plus!

Les 32 jeunes se sont donnés des objectifs de lecture à partir de leurs habitudes et aptitudes personnelles. Ensuite, tout au long du mois d'octobre, ils ont lu. Et lu et lu! Mais de plus, ils se sont trouvé des commanditaires. Ainsi, avec chaque page qu'ils lisaient, ils collectaient de l'argent pour les sinistrés de la Louisiane, qui ont subi de graves pertes lors du passage de l'ouragan Katrina.

« Les jeunes avaient jusqu'au 7 novembre pour nous donner leur argent, indique l'instigatrice du projet, l'enseignante à demi-temps en 5e et 6e années Rosanne Toupin-Ramlal. Alors nous ne savons pas exactement combien d'argent nous pourrons donner à la Croix-Rouge. Mais je crois que nous serons tous agréablement surpris. Un bon nombre d'élèves ont dépassé leurs objectifs de lecture, et ce depuis déjà une semaine ou deux. Plusieurs jeunes ont déjà lu plus de 1 000 pages. »

L'idée de combiner charité et lecture est venue à l'esprit de Rosanne Toupin-Ramlal dès la rentrée. Elle constatait que ses élèves ne lisaient pas autant qu'elle l'aurait souhaité. Lorsque les ouragans ont ravagé le golfe du Mexique, elle a pensé qu'il fallait également sensibiliser les élèves aux ravages de la nature. « C'était une façon de faire d'une pierre deux coups, souligne-t-elle. En tant qu'enseignante, je me trouvais face à un défi académique et social. Je voulais encourager la lecture et le civisme des élèves. J'ai les deux à cœur. »

Pour se sensibiliser aux difficultés des sinistrés, les élèves ont lu plusieurs articles de journaux et de magazines. De plus, ils ont parcouru Internet et vu plusieurs reportages télévisés.



photo: Daniel Bahuaud

Rosanne Toupin-Ramlal et Daniel Faucher, accompagnés des lecteurs avides, Julien Nayet-Pelletier, Rosanne Toupin-Ramlal, Chad Wallack et Natasha Vermette.

Ensuite, ils sont passés à l'action.

« Notre projet lance un message important, déclare Rosanne Toupin-Ramlal. Trop souvent, lorsqu'ils regardent les nouvelles à la télévision, nos jeunes s'estiment impuissants. Le projet leur donne la chance de passer à l'action. Et je crois que plusieurs étaient surpris d'apprendre que la lecture pouvait être plus qu'une diversion passive. »

L'enseignant de la classe combinée de la 5e et 6e années, Daniel Faucher, abonde dans le même sens. « Les élèves qui lisaient à peine ont lu des courts romans, fait-il remarquer. D'autres qui lisaient des romans en ont lu plusieurs. Tout ça pour aider les sinistrés. C'est à espérer qu'ils continueront de lire, une fois qu'ils auront goûté aux plaisirs de la lecture. »

Pour les encourager davantage, Daniel Faucher à invité l'auteure de livres de jeunesse francophones, Martine Latulipe, à venir s'entretenir, le 5 octobre, avec les élèves. « Martine a eu un impact positif, souligne l'enseignant. Elle a démystifié le processus de la création et de la publication d'un livre. De plus, puisqu'elle a écrit 17 livres, les élèves qui l'ont maintenant lu sont curieux. Ils veulent lire son œuvre entière. »

Pour leur part, les élèves se disent heureux et fiers de leurs efforts. « J'ai dépassé mon objectif, déclare Chad Wallack. J'ai lu plusieurs romans classiques du 19e siècle, comme *Ivanhoé* de Walter Scott. »

« Moi, je lis chaque soir, ajoute à son tour Natasha Vermette. J'aime les livres de mystères. Et je suis en train de lire une Bible pour enfants. J'essaie de lire des livres différents, pour goûter à toutes sortes de genres. »

« Ce sont surtout les romans fantastiques et d'aventure que j'aime, souligne Julien Nayet-Pelletier. Ma difficulté, c'est que je lis vite tout en voulant savourer les romans que je lis. Je m'étais donné un objectif de 600 pages et j'en ai déjà lu 800. Quand j'approche la fin d'un livre, je suis un peu triste. Et je me dis qu'il me faut ralentir parce que ça sera bientôt fini. »

École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes

Donner et servir

Daniel BAHUAUD
WINNIPEG

L'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes organise, depuis déjà dix ans, une collecte de nourriture et de vêtements chauds pour les pauvres, que les élèves apportent à la Union Gospel Mission à Winnipeg.

Cette année, la collecte s'est déroulée du 3 au 7 octobre. Les élèves du Collège régional Notre-Dame y ont également participé. « Les élèves ont fait un excellent travail, indique le directeur de l'école, Gilles Normandeau. Ils ont recueilli beaucoup d'items. Les vêtements chauds pour enfants et adultes sont très appréciés ainsi que les bas et sous-vêtements neufs pour hommes et femmes. Les pâte dentifrice, brosses à dents, shampooing, rasoirs, savon, papier hygiénique et savon pour lessive figuraient sur leur liste. Il y avait pas mal de boîtes! »

Les produits non périssables et les vêtements ont été apportés à l'école dès qu'ils étaient collectés. Le matin du départ, tous ont apporté des produits périssables, comme de la viande et des légumes frais.

Les élèves de la 6e année, leur enseignante, Rachel Vigier, la coordonnatrice du projet, Anita Jamault et quelques adultes ont fait le voyage pour transporter les dons à Winnipeg. Les jeunes écoliers ont empilé les vivres et vêtements pour les démunis dans une fourgonnette et deux voitures chargées à capacité, conduites par Armand Bosc, Robert Badiou et à Pierre Faure.



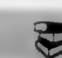
Photo : Gracieuseté École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes

En route pour Winnipeg! Les élèves de la 6e année de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes ont recueilli vêtements, aliments et autres items pour les pauvres.

Une fois dans la métropole, le groupe s'est rendu à la Union Gospel Mission pour livrer le fruit de leur collecte. De plus, ils ont prêté main forte aux bénévoles de la mission, qui chaque année sert 35 000 repas.

Le groupe a également visité une soupe populaire, organisée par les Sœurs de la Charité, l'ordre religieux fondé par Mère Térésa de Calcutta.

« Après avoir vécu cette expérience unique, les jeunes comprennent le besoin de vêtements chauds et de nourriture pour de nombreuses familles, fait remarquer Gilles Normandeau. Surtout ils ont compris qu'il faut faire quelque chose pour les enfants qui vivent dans la pauvreté. Quand les jeunes ont visité les Sœurs de la Charité, qui servent entre 90 et 100 repas par jour dans une pièce minuscule, ils ont été frappés par le travail requis pour aider les autres. Donner de soi-même, c'est l'essence même de la charité. Je crois que nos élèves réalisent combien ils sont choyés et combien il est important de partager avec les moins fortunés. »

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE





PUBLI-REPORTAGES

■ RELIGION

Le génie de l'amour

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Les élèves et enseignants de sept écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (1) se disent bouleversés et émerveillés des présentations données aux jeunes de niveau secondaire par Christian Beaulieu, les 2 et 3 novembre.

Le prêtre montréalais est fondateur de la Maison du Pharillon, un lieu d'accueil et d'hébergement pour les jeunes hommes de 18 à 30 ans aux prises avec des problèmes de toxicomanie, d'itinérance, de dépendance et d'isolement. Il est venu s'entretenir avec les adolescents des dangers des dépendances et du vide spirituel auxquels fait face la jeunesse d'aujourd'hui.

« Au début, son message ne me semblait pas très clair, déclare Valérie Marion, une élève en 2e secondaire au Collège Louis-Riel. Je croyais qu'il allait nous faire une présentation technique sur les dangers de la drogue. Quelque chose qui nous expliquerait les effets de la toxicomanie sur le cerveau. En tous les cas quelque chose de plutôt sec et impersonnel. Mais il nous parlait de l'amour et des conséquences de l'absence de l'amour! Et plus il en parlait, mieux j'ai compris. Et je n'ai pas été déçue.

« Christian Beaulieu m'a émue lorsqu'il a partagé quelques histoires de cas qu'il a connus, poursuit-elle. Il a raconté l'incident d'un petit garçon qui se faisait battre par son père. Le petit a décidé de se cacher dans la maison de son seul ami, son chien. Et au lieu de le battre, le père a tué le chien. C'est affreux. Je ne peux même pas imaginer ce que cela a produit chez ce garçon. Quand on sait qu'il est devenu toxicomane... Je me compte chanceuse d'avoir des parents qui m'aiment. »

Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Christian Beaulieu raconte ses expériences avec les toxicomanes aux élèves du Collège Louis-Riel.

« Le message que j'ai retenu, souligne pour sa part France Blais-Shiokawa, une élève en 1re secondaire à l'École Pointe-des-Chênes, c'est que les gens peuvent être blessés de différentes façons. Tous ont leur histoire et on ne devrait pas les juger. Certains prennent un autre chemin et il faut les aider. »

« C'est l'incident qui a poussé Christian Beaulieu à fonder, en 1985, la Maison du Pharillon qui m'a le plus rejoint, ajoute à son tour une élève en 3e secondaire au Collège Louis-Riel, Valérie Tremblay. Un jeune dormait dehors parce que ses parents ne voulaient plus de lui. Ça m'a bouleversée de savoir que des parents rejetaient leur enfant.

« Mais la discussion ne s'est pas arrêtée là, poursuit-elle. Le prêtre a parlé de l'écoute du prochain, du soutien des autres et avant tout, de ce besoin que nous avons tous de nous sentir aimés. Nous les adolescents, ressentons beaucoup ce besoin, qui se manifeste souvent dans une soif d'appartenir à un groupe. Et puisqu'il est prêtre, Christian Beaulieu nous a partagé que c'est sa foi qui le motive et qui l'anime. »

« Christian Beaulieu est profondément chrétien, fait remarquer Valérie Marion. Mais son message est accessible à tous. Chose certaine, j'apprécie davantage mes parents. Certains n'en ont même pas. D'autres ont des parents indifférents ou abusifs qui ne les soutiennent aucunement dans leur cheminement émotionnel et spirituel. »

Ce ne sont pas seulement les élèves qui ont été touchés par le prêtre. Lors de l'envoi des catéchètes du Diocèse de Saint-Boniface, le prêtre a exhorté les enseignants à être des gens qui ont une passion pour ce qu'ils croient et ce qu'ils font. « La foi se communique ainsi, leur a-t-il dit. Comme le disait Saint François d'Assise, 'Prêchez l'Évangile en tous temps et en tous lieux. Et s'il le faut, utilisez des mots.' Donnez aux jeunes l'envie de connaître Dieu. Surtout, cherchez leur vertu cachée. Discernez l'océan de bonté qui existe dans le jeune qu'on a mis de côté. Croyez en lui. C'est ça le génie de l'amour. »

L'animatrice de la pastorale au Collège Louis-Riel, Sœur Yvonne Massicotte, se dit touchée par de tels propos et dit avoir hâte à parler davantage de la présentation avec ses élèves. « Les jeunes ont été marqués par les témoignages, souligne-t-elle. J'ai hâte de savoir ce qu'ils auront retenu dans les semaines qui suivront. Et aussi ce qu'ils seront prêts à partager. Ce n'est pas toujours évident pour les adolescents d'afficher leur foi. »

« Peut-être, déclare le directeur de l'École Pointe-des-Chênes, Raynald Dupuis. Mais cela n'a pas empêché plusieurs élèves de venir me parler de la présentation. Je crois que Christian Beaulieu a touché une corde sensible. »

(1) Christian Beaulieu s'est entretenu avec des élèves du Collège Louis-Riel et des écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Noël-Ritchot, Pointe-des-Chênes, Précieux-Sang et Saint-Joachim.

■ ÉCOLE SAINT-JOACHIM

Une tradition de civisme

Daniel BAHUAUD
LA BROQUERIE

Le conseil étudiant de l'École Saint-Joachim a organisé une danse d'Halloween le 27 octobre. L'événement s'est avéré un grand succès auprès des 80 élèves de la 7e année à la 4e secondaire qui y ont assisté. Surtout que les jeunes ont pu appuyer une bonne cause tout en célébrant cette fête de l'automne!

Les profits de la danse, une somme de quelque 250 $, seront offerts à l'Hôpital Sainte-Anne. « Il s'agit d'une tradition scolaire, souligne le directeur de l'école, Luc Brémault. Chaque année, le conseil étudiant faisait parvenir un don monétaire à l'Hôpital général Saint-Boniface, qui organise vers ce temps-ci de l'année une collecte de fonds. Cette année, l'enseignante qui accompagne le conseil, Anita Clefstad, a proposé aux élèves que le don se fasse à une institution plus près de chez nous. Les jeunes ont embarqué tout de suite. »



Photo : Gracieuseté École Saint-Joachim

Dansons l'Halloween! Les élèves de la 7e à la 4e secondaire de l'École Saint-Joachim ont aidé l'Hôpital de Sainte-Anne tout en s'amusant.

En effet, l'Hôpital Sainte-Anne s'est engagé à diriger les fonds amassés vers la clinique de La Broquerie, afin d'acheter du nouvel équipement médical et pour organiser des projets communautaires. « C'est, je crois, lancer un excellent message que de vouloir appuyer les institutions locales, souligne Anita Clefstad. Surtout que celles-ci nous desservent en français. À la clinique de La Broquerie, comme à l'Hôpital de Sainte-Anne, la majorité du personnel est francophone. »

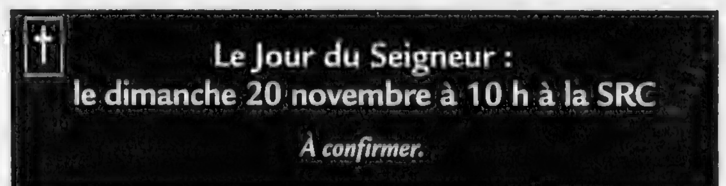
Mais ce n'est pas fini! Le conseil étudiant a planifié d'autres collectes de fonds pour l'hôpital, entre autres une vente de livres usagés, qui aura lieu les 17 et 18 novembre lors des rencontres parents-maîtres. La bibliothèque fournira ses livres élagués, tandis que les élèves et les parents sont encouragés à contribuer de leurs bouquins et magazines en état vendable. Le but est de prélever 1000 $ pour l'hôpital.

« Le conseil étudiant m'impressionne, souligne Luc Brémault. Cela fait des années qu'il donne de son argent à la communauté, mais il ne l'annonce jamais. Lorsque je suis devenu directeur en septembre, j'ai appris qu'il donne aussi des cadeaux de Noël aux enfants les plus démunis de La Broquerie. Je suis heureux et fier de leur civisme. Surtout qu'un conseil étudiant se verrait tout à fait justifié d'utiliser cet argent pour des activités scolaires. »

« La danse de l'Halloween et la vente de livres ne sont qu'un début, déclare Anita Clefstad. Une fois qu'on aura atteint notre objectif de 1 000 $, le nom de l'école sera inscrit au tableau des donateurs à l'Hôpital de Sainte-Anne. On n'organise pas des collectes de fonds pour se faire remarquer. Mais ce sera bien pour les élèves et les anciens de l'École de Saint-Joachim de voir affiché le nom de leur école à chaque fois qu'ils se rendront à l'hôpital. »

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

Télé-horaire de la semaine du 14 au 20 novembre 2005



Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	simondurivage.com		Coup de pouce		Droit au coeur		Ricardo	simondurivage.com	Téléjournal/ Midi	simondurivage.com	Urgences		Deuxième chance		Les belles histoires des pays d'en haut		La fosse aux lionnes	
RDI	5h00 Matin express		RDI en direct			RDI en direct	Téléjournal/ Midi	RDI en direct			RDI en direct		RDI en direct		Le Journal RDI		Variées	Le Journal de France
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées		Variées	TV5 le journal	Variées	Chiffres et lettres	La cible	Variées	Photos de famille / V Documentaires d'ici		Variées	:05 On a tout essayé		Journal Suisse	Variées
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Secrets de famille		Les feux de l'amour		Top modèles	Le TVA 17 heures	

Lundi 14 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro		Téléjournal	Zig Zag	Virginie	Rumeurs	L'Auberge du chien noir "Mère d'alors!"		SMASH	Les Bougon	Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro		La fosse aux lionnes	
RDI	Téléjournal	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Des racines et des ailes Célébration du 175e anniversaire de l'indépendance de la Belgique.				Docu. d'ici "Un homme à l'île de Sark"		Ombre et lumière	TV5 le journal	Cliché	Les carnets du Bourlingueur		Complément d'enquête			Chroniques d'en haut	Espace Franco
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Le sketch show	Spécial Bloopers	Annie et ses hommes		Laura Cadieux	Les Ex	Le TVA 22 Heures		Le cercle	Michel Jasmin	:15 Infopublicité					

Mardi 15 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro		Téléjournal	L'appel du large	Virginie	La Facture	Providence		Enjeux		Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro		La fosse aux lionnes	
RDI	Téléjournal	Capital actions	Le Monde	PQ: Choix Élection du chef du Parti Québécois, suivi d'une analyse.			Le Téléjournal/ Le Point		À comm.	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		À comm.	Le Monde	Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.						SO.D.A.	TV5 le journal	Saltimbanques!	Des racines et des ailes Célébration du 175e anniversaire de l'indépendance de la Belgique.				Document santé		Ombre et lumière
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Maîtres et toutous (P)		Histoires de filles	KM/H	La promesse		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Michel Jasmin	:15 Infopublicité					

Mercredi 16 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro		Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Les invincibles		Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro		La fosse aux lionnes	
RDI	Téléjournal	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Rep. "A la frontière du Zimbabwe"		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Rep. "A la frontière du Zimbabwe"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	Cliché	H	Les yeux tout courts	Acoustic	"La nourrice"('04) Marthe Keller, Sophie Quinton.			TV5 le journal	Village en vue	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.						SO.D.A.
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Poule aux oeufs d'or	Qui a tué?	Les poupées russes		Faut voir clair		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Michel Jasmin	:15 Infopublicité					

Jeudi 17 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Véro		Téléjournal	Chant'Ouest	Virginie	Cover Girl	Les missions de Patrice		Au nom de la loi		Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Véro		La fosse aux lionnes	
RDI	Téléjournal	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Part des choses	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands reportages		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	La guerre du Pacifique "Nagasaki"		Envoyé spécial Magazine d'information.			Savoir santé "Respirer à pleins poumons"		TV5 le journal	Job Trotter	Temps présent		H	"La nourrice"('04) Marthe Keller, Sophie Quinton.			Rêves en Afrique
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Star système	Bleu Poudre 1/4	Caméra café	Quarantaine	Lance et compte: La reconquête		Le TVA 22 Heures		Le cercle	"Le trouillard du Far West"('95) Dean Martin, Jerry Lewis.				Infopublicité		

Vendredi 18 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Union fait la force	Téléjournal	La Petite Vie	Au-delà du Réal	Infoman	Janette Invité(es): Normand Brathwaite.		Libre documentaires "Arafat, mon frère"		Le Téléjournal/ Le Point		Téléjournal	Au-dessus mêlée	Grande Ourse		La fosse aux lionnes	
RDI	Téléjournal	Capital actions	Le Monde	Part des choses	Grands Reportages "Les démineurs"		Le Téléjournal/ Le Point		Sortir	Le Monde	Le Téléjournal/ Le Point		Le Journal RDI		Grands Reportages "Les démineurs"		Le Journal RDI	
TV5	16h55 La cible	Le Journal de France	d.	Thalassa Rencontre avec des survivants du tsunami au Sri Lanka un an après le désastre.				Arte reportage		TV5 le journal	Écrans du monde	P.J. police judiciaire "En petits morceaux"		La guerre du Pacifique "Nagasaki"		Envoyé spécial Magazine d'information.		
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Les retrouvailles 1/2				Le TVA 22 Heures		Retrouvailles 2/2	Le cercle	"Un pitre au pensionnat"('54) Jerry Lewis, Dean Martin.				Infopublicité	

Samedi 19 novembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Mona le vampire	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Lizzie McGuire	Ma vie de star	La légende du dragon	Le projet Zeta	Oniva	Téléjournal/ Midi	Art Circuit	L'Accent	Y paraît que...	Ça vaut le détour!		Iznogoud	Aventures Tintin 1/2	Frontières étrange	Match!
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	L'Épicerie	Le Journal RDI	109	Téléjournal/ Midi	Sortir	Le Journal RDI	Vivre ici	Le Journal RDI	30 millions d'amis	Le Journal RDI	Histoires oubliées	Le Journal RDI	Le Journal de France	La semaine verte	
TV5	7h30 Zavévu	Reflets Sud		Rêves en Afrique	:10 Football Marseille vs. Nantes Championnat de France				:15 Journal Afrique	Stars parade	Thalassa Rencontre avec des survivants du tsunami au Sri Lanka un an après le désastre.				Vincent Delerm, à un détail de près		Journal Suisse	Gourmande
TVA	6h00 Salut, bonjour!		Tout simplement Clodine		Sous les jaquettes	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Bec et museau	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	"Indiana Jones et la dernière croisade"('89) Sean Connery, Harrison Ford.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Téléjournal	Union fait la force	Hockey Capitals de Washington vs. Canadiens de Montréal LNH Site: Centre Bell Montréal, Québec						La Fureur		Téléjournal	Au nom de la loi		Le Garage	"Le Roi et moi"('56) Yul Brynner, Deborah Kerr			
RDI	Téléjournal	5 sur 5	Le Monde	La Facture	Enjeux		Téléjournal	Vivre ici	Zone libre documentaires		Téléjournal	Marc Gagnon	Le Journal RDI	Enjeux		L'Épicerie	Téléjournal	La Facture
TV5	Job Trotter	Le Journal de France	PassepArt	Plus grand cabaret Spectacle de magie et d'humour en compagnie de Michel Boujenah, Bruno Solo et Karen Anton.					Saltimbanques!	TV5 le journal	d.	On ne peut pas plaire à tout le monde			:15 Cartes	Acoustic	Les yeux tout courts	Arte reportage
TVA	Le TVA 18 Heures	"Chats et chiens"('01) Voix de Jeff Goldblum, Alexander Pollock.			:15 "Comment perdre son mec en 10 jours"('03) Kate Hudson, Matthew McConaughey.					.45 Le TVA réseau	:15 "Les jeux sont faits"('00) Gary Sinise, Charlize Theron.					Infopublicité		

Dimanche 20 novembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Dominique Raconte..	Le monde d'Henri	Le roi c'est moi	Code Lyoko	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La semaine verte		Second regard	Vu du large	Histoires oubliées	"Poulets en fuite"('00)			
RDI	5h00 Matin express		Le Journal RDI	Entrée des artistes	Le Journal RDI	30 millions d'amis	Téléjournal/ Midi	Vivre ici	Les coulisses du pouvoir		Le Journal RDI	La Facture	Le Journal RDI	Marc Gagnon	Le Journal RDI	Le Journal de France	Les coulisses du pouvoir	
TV5	Télétourisme	Stade Africa	France Foot	:45 Cartes	Kiosque		TV5 le journal	Le journal Afrique	Espace Franco	Musiques coeur "Quoi de neuf? La rentrée"		Campus			Le grand rendez-vous		Journal Suisse	La belle bleue
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Ma blonde, ma mère et moi"('91) Maureen O'Hara, John Candy.				Le TVA midi	Larocque et Auger	Évangélisation 2000	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Tombé du ciel"('99) Chris Cooper, Jake Gyllenhaal.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	5 sur 5	Union fait la force	Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.				Téléjournal	Pleins feux			05 "Retour"('78) Jon Voight, Jane Fonda.			
RDI	Téléjournal	5 sur 5	Le Monde	L'Épicerie	Ushuaïa Nature		Téléjournal	Le Point	Grands Reportages		Téléjournal	Second regard	Le Journal RDI	Entrée des artistes	Ushuaïa Nature		Téléjournal	Le Point
TV5	Village en vue	Le Journal de France	Vivement dimanche!			Grands dossiers La vie de trois personnes célibataires en France.			Chroniques d'en haut	TV5 le journal	PassepArt	Panorama	Le plus grand cabaret du monde C'est de l'acrobatie, du trapèze et du jonglage que Patrick vous offre ce soir!					Culture et dép.
TVA	Le TVA 18 Heures	Drôles de vidéos	L'École des fans	Toute une vie "Céline Dion" Entrevue exclusive de Stéphan Bureau avec Céline Dion à Las Vegas.						Le TVA réseau	"Le Mexicain"('01) Julia Roberts, Brad Pitt.					Évangélisation 2000	Infopublicité	

IMPROVISATION

Le temps d'une soirée

Improvisation mixte, ayant pour but d'avoir du plaisir. Durée : une soirée.

Mélanie MORIN

« Nous voulons offrir aux gens en manque d'improvisation une soirée pour avoir du fun », indique le coordonnateur culturel du Service d'animation culturelle du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Christian Perron.

Le 19 novembre, à la salle Martial-Caron du CUSB, aura lieu une soirée entièrement dédiée à l'improvisation. « Comme la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) ne peut pas tenir de saison cette année, nous avons voulu présenter un événement, explique Christian Perron. L'absence de la LIM crée un vide ».

La soirée est organisée par la LIM et le CUSB. « On invite toutes les personnes voulant jouer à se présenter à 18 h, signale Christian Perron. Et pas besoin d'être un expert en impro ou d'avoir déjà fait partie de la LIM. On invite tout le monde. Suffit d'avoir le goût. »

Le format de la soirée reste encore à déterminer. « Nous savons déjà que nous formerons les équipes afin qu'elles soient à peu près du même calibre, dit-il. Jean Fontaine (coordonnateur de la LIM) connaît bien la plupart des improvisateurs alors il connaît les forces de chacun.

« Le but est d'avoir du plaisir, continue-t-il. Ce ne sera donc pas nécessairement une compétition. Dépendamment du nombre d'équipe, il se pourrait même qu'il n'y ait pas de finale. Je vois la soirée comme un gros tournoi à la ronde où chaque équipe aura la chance de jouer contre toutes les autres. »

Christian Perron note que cette soirée d'improvisation est en quelque sorte un essai. « On va voir comment ça va aller, dit-il. Mais il est certain que si l'événement va bien, on aimerait en tenir un autre après Noël.

« C'est sûr que ça serait le fun s'il y avait plein de spectateurs dans la salle, avoue Christian Perron. C'est un peu pour cela que l'activité est gratuite. Mais si jamais personne ne vient, on aura au moins permis aux improvisateurs de jouer et d'avoir du plaisir à le faire. » La soirée d'improvisation débutera à 19 h 30.



Archives La Liberté

Amateur d'improvisation et improvisateurs ont rendez-vous au Collège universitaire de Saint-Boniface le 19 novembre.

LITTÉRATURE

Les derniers mois de Louis Riel

Ismène Toussaint vient de sortir *Louis Riel, journaux de guerre et de prison*, un ouvrage qui retrace les derniers mois du héros métis.

Prune VELLOT

Alors que le mouvement métis connaît une renaissance, notamment à travers l'Union des Métis de l'Ouest et de l'Est, Ismène Toussaint sort un nouvel ouvrage sur Louis Riel. Ce livre, qui regroupe les journaux de Batoche et de Regina, montre combien ce héros était un visionnaire. Trois carnets au total, écrits entre septembre 1884 et octobre 1885, qui sont les témoins de la réflexion profonde de Louis Riel.

« Le premier, celui que j'ai appelé journal de guerre, a été rédigé pendant la résistance métisse en Saskatchewan, explique l'auteure, Ismène Toussaint. Mais il ne s'agit pas de faits recensés. Ce sont des méditations, des pensées, des visions de Louis Riel, qui vivait alors chez un ami, Xavier LeTendre-Batoche.

« Les deux autres journaux, écrits lorsqu'il était à la prison de Regina, sont plus élaborés, poursuit-elle. C'est comme une longue prière, une série de réflexions sur des questions existentielles, religieuses, philosophiques. De simples tableaux alternent avec des fresques. »

Les journaux de prison ont quelque chose de très émouvant, car le lien avec la mort y est très fort. Louis Riel savait alors qu'il allait être conduit au gibet. Le style est d'ailleurs très romantique, très tourmenté. « On ressent toute sa colère contre les Canadiens anglais, affirme Ismène Toussaint, sa culpabilité aussi d'avoir entraîner son peuple dans cette guerre et la crainte de la défaite.

« J'ai été bouleversée par les écrits de ces journaux, confie-t-elle. La décision de les publier est partie d'une émotion. J'avais envie de les faire connaître au grand public. Jusqu'alors, ils n'avaient été édités que dans une collection universitaire.

« Ce qu'il y a aussi d'extraordinaire, ajoute-t-elle, c'est de constater que ses prophéties se réalisent au fil du temps. Il y a eu la chute des conservateurs. Les Métis ont obtenu des terres. Et puis aujourd'hui, cent ans plus tard, c'est l'union entre les Métis de l'Est et de l'Ouest qui est en train de se faire. »

L'idée de constituer une union pan-canadienne pour la reconnaissance de l'identité et de la culture métisses fait en effet son chemin. « C'est tout un mouvement en ce moment, assure Ismène Toussaint. Ça bouge beaucoup. À l'Est, on est en révolte, car il n'y a pas de reconnaissance. Les Métis sont coincés entre les Blancs et les Indiens. Le fait de créer une union entre l'Est et l'Ouest est très dérangeant. D'une certaine manière, c'est une revanche de Louis Riel. »

Grâce à cet ouvrage, l'auteure a plongé de pieds joints dans l'histoire, réalisant la plus vaste chronologie sur les Métis (1604-2006). Par ailleurs, elle se montre tout aussi décidée à jouer un rôle dans l'avenir. « Aujourd'hui, on a pris en main la situation, déclare-t-elle. On fait notre histoire. »

AGA UNMSJM

Resserrement des liens métis

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM) tient le 9 novembre son assemblée générale annuelle (AGA), au chalet Louis-Riel de Saint-Vital. C'est l'occasion de faire le point sur une année plutôt active et enrichissante. De commémorations en commémorations, en passant par le Festival du Voyageur, la conférence sur les Francophones et Métis à Regina, la production de documentaires ou encore le lancement du livre d'Ismène Toussaint sur Louis Riel, l'année 2005 a été fructueuse pour l'organisme d'autant plus que ses finances se portent bien.

Par ailleurs, l'UNMSJM s'est lancée dans une stratégie de communication, qui va se mettre en place progressivement au cours de l'année 2006. Plus concrètement, cela va se traduire par la création d'un site web, une chronique mensuelle dans *La Liberté*, un kiosque portatif, des brochures et la publication régulière d'un bulletin pour les membres.

Toutefois, c'est le rapprochement entre les Métis du Manitoba et ceux du Québec qui a principalement marqué ces derniers mois. Le conseiller de la communauté métisse de l'Estrie et leader des Métis au Québec, Raymond Cyr, sera d'ailleurs présent à cette AGA. « C'est un signe de reconnaissance de nos cousins du Québec, affirme le président de l'UNMSJM, Gabriel Dufault. Cela fait suite à une session de planification au sujet des autochtones parlant français, qui a eu lieu en mai et durant laquelle nous avons pu établir des contacts. »

L'intention est au final de créer une forme d'association entre les Métis des deux provinces. « Le rapprochement des groupements est une force du point de vue du nombre, poursuit Gabriel Dufault. Cela nous apporte un soutien mutuel. »

P. V.

Gens d'ici

La communication sur tout

Marie-Chantal BÉDARD

Mélanie Bisson a été assistante de recherche pour une psychologue écrivant sa thèse de doctorat. Elle a aussi été hôtesse de l'air et travaillé dans une école secondaire. Depuis juillet, elle enseigne le français aux adultes, pour la Faculté de l'éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Les cours sont non crédités et visent les adultes voulant s'exprimer oralement en français.

Titulaire d'un baccalauréat ès arts avancé avec spécialisation en psychologie, et d'un baccalauréat en éducation, Mélanie Bisson explique que ses études dans ces deux domaines différents pourront un jour mener à un poste qui combine les connaissances et l'expérience acquises lors des nombreuses années d'études universitaires. « Je voulais de l'expérience en enseignement pour voir quel genre j'aimais le mieux, dit-elle. Je vois deux retombées possibles : soit avoir une maîtrise en psychologie ou une maîtrise en éducation, spécialisation counseling. »



Mélanie Bisson.

Comme professeur de français oral, Mélanie Bisson utilise une méthode d'enseignement nommée méthode communicative-expériencielle. « Nous tentons de simuler un environnement francophone pour que l'apprenant puisse parler le plus possible, explique-t-elle. Chaque niveau a un thème et les apprenants enrichissent leur vocabulaire dans ce domaine. Par exemple, au niveau débutant I, le thème est les aliments. À la fin de l'année, les apprenants ont l'occasion de montrer le vocabulaire acquis lors d'une présentation informelle »

Mélanie Bisson aime bien enseigner aux adultes. « J'adore ça, avoue-t-elle. La motivation des adultes à apprendre une deuxième langue est intrinsèque. Les adultes veulent apprendre et ils participent aux activités. J'aimerais avoir d'autres expériences dans l'enseignement enseigner aux adultes, dans l'avenir. »

SAINT-LAZARE

Potasse recherchée

L'exploration minière dans la Municipalité rurale d'Elice pourrait mener à la construction d'une mine de potasse d'ici 2011.

Mélanie MORIN



Archives La Liberté

Saint-Lazare se trouve au centre du système d'exploitation de la compagnie Agirum Inc. Un projet qui pourrait rapporter gros au village.

Le village de Saint-Lazare est confiant qu'Agrium Inc., la compagnie qui vient de décrocher un permis d'exploration minière pour la région, trouvera de la potasse. Une telle découverte pourrait avoir un grand impact économique non seulement sur le village, mais sur toute la municipalité d'Elice.

« C'est une très bonne nouvelle pour la région, pense l'agent de développement économique, Ivan Tremblay. C'est certain qu'une mine apporterait du monde à Saint-Lazare et dans les alentours.

« C'est enfin à notre tour d'avoir la chance d'attirer les gens dans notre coin, continue-t-il. On espère que plusieurs francophones viendront s'installer à Saint-Lazare. Ça serait vraiment bon pour la vitalité de notre communauté. »

La compagnie Agrium Inc. a reçu de la Province un contrat d'exploration minière d'une durée de cinq ans. Au total, 45 000 hectares seront explorés en échange d'un dépôt de 100 000 $ suivi de paiements de 200 000 $ annuellement.

« Les années 2005 et 2006 serviront à faire des études et de l'exploration du terrain, explique Ivan Tremblay. Si la compagnie trouve de la potasse, la construction de la mine devrait commencer en 2007 ou 2008. Si tout tombe en place comme prévu, on s'attend à ce que Agrium Inc. soit prête à produire en 2011.

« La construction d'une mine de potasse dans la région coûtera environ 1 milliard $, poursuit-il. La production sera de 2 millions de tonnes par année. Une telle exploitation ne peut qu'amener un boom économique à Saint-Lazare. »

Ivan Tremblay pense aux jeunes qui auront accès à de bons emplois. « Les emplois dans les mines sont bien payés et offrent plusieurs avantages sociaux, dit-il. Comme la mine ne sera pas ouverte avant quelques années, nos jeunes auraient le temps de suivre des cours, de se spécialiser dans des domaines comme l'électricité et la mécanique, des métiers très en demande dans le secteur des mines. »

La potasse est principalement utilisée en agriculture, dans les fertilisants. Depuis 2003, son prix a augmenté de 50 % en raison de l'augmentation importante de la demande, notamment du côté de la Chine.

De la moutarde plein les greniers

L'Association canadienne de cultures spéciales veille sérieusement sur sa production de moutarde. Un commerce international important, qui a ses aléas.

Prune VELLOT

La moutarde produite dans les prairies canadiennes est un succès pour le marché agricole canadien. Le pays est en effet le premier exportateur et deuxième producteur au monde de cette petite graine blanche, brune et même chinoise. Trois variétés, aux saveurs et aux usages variés, destinées à des marchés bien distincts.

« La moutarde blanche est la plus douce, on l'utilise notamment dans la moutarde à hot-dog », explique le directeur général de l'Association canadienne des cultures spéciales (ACCS), François Catellier. Moulue, cette graine sert en effet à fabriquer de la pâte à moutarde. On l'utilise aussi concassée dans la fabrication de produits alimentaires comme la mayonnaise ou la vinaigrette, ou encore dans les mélanges épicés et la viande transformée.

La moutarde brune peut aussi entrer dans la composition de ce type d'aliments. Elle diffère simplement par sa teneur en huile plus importante et son goût plus piquant. « Elle est beaucoup vendue en Europe, où l'on utilise sa farine pour la production de moutarde piquante », note François Catellier.

Enfin, la moutarde chinoise est principalement destinée au marché du sous-continent indien, notamment du Bengladesh, qui s'en sert pour confectionner des épices plus corsées encore.

Une terre fertile

Si aujourd'hui, entre 75 % et 80 % des exportations mondiales de moutardes proviennent des prairies, c'est parce que les graines y ont trouvé une terre fertile. Le triangle de Palliser est l'endroit idéal pour la culture de la moutarde. Le sud-est de la Saskatchewan produit à lui seul 82 % de la récolte.

« La moutarde pousse dans les sols bruns, dans des régions plutôt arides où il y a moins de précipitations, précise le directeur général de l'ACCS. C'est une récolte qui n'aime pas avoir les pieds trop trempes, contrairement au canola. Si la terre fait une croûte, la graine a plus de mal à pousser. Il faut un sol qui ne durcisse pas et qui reste humide pour une meilleure germination. »



photo : Prune Vellot

François Catellier, directeur général de l'Association canadienne de cultures spéciales.

La production de moutarde a commencé à décoller en 1968, quand pour la première fois, elle a dépassé les 200 000 tonnes annuelles. Cependant, elle ne s'est véritablement stabilisée entre 200 et 300 000 tonnes que depuis une décennie.

Malheureusement, les stocks de grains ne s'écoulent pas aussi vite qu'il le faudrait pour avoir un bon rendement. « Le portrait pour cette année n'est pas très brillant, confie François Catellier. Nous avons eu une grosse production en 2004. Actuellement, nous avons un stock de fin d'année de 190 000 tonnes environs, soit presque aussi élevé que la récolte de 2005 (200 000 tonnes). Il va nous falloir une couple d'années avant que les stocks ne descendent. »

Du coup, le grain se vend à un coût inférieur à ce qu'on obtenait en 2000. Alors que son prix était de 600 $ la tonne en 2002-2003, il est tombé a 280/300 $ en 2005. « On connaît ce problème avec d'autres récoltes, comme le blé, compare le directeur général de l'ACCS. Les agriculteurs canadiens sont devenus très compétents dans la production simultanée de différentes cultures, mais les ventes restent stables et il y a toujours de la compétition. »

Des défis pour l'ACCS

L'ACCS va donc devoir relever des défis. « Il va falloir créer plus de demande pour la moutarde, affirme François Catellier, qui par ailleurs se rend prochainement en France pour un salon des aliments. Il faut qu'on encourage les fabricants à utiliser de la moutarde comme épice. »

Pour cela, il compte notamment sur la qualité des récoltes canadiennes. « Les Européens sont particulièrement exigeants en ce qui concerne la salubrité des produits, dit-il. C'est pourquoi, avec Agriculture et Agronomie Canada, nous mettons en place une étude de traçabilité. »

Sur le plan du marché intérieur, il y a aussi des solutions à trouver. « Nous sommes trop dépendants des exportations, reconnaît le directeur général de l'ACCS. Il faut qu'on crée d'autres jobs au Canada pour écouler la production. Il faut faire d'autres valeurs ajoutées. »

FAFM

La Fédération des aînés franco-manitobains inc.

La Fédération des aînés
franco-manitobains inc.
383, boul. Provencher
bureau 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H OG9

Tél. : (204) 235-0670
1 800 665-4443
Télec. : (204) 233-1017
Courriel : info@fafm.mb.ca
Site Internet : www.fafm.mb.ca

THÉÂTRE DES AÎNÉS

La 19e du Théâtre des aînés 2005 vient de se terminer avec succès.

On doit cette réussite aux trois troupes, celles de Saint-Jean-Baptiste, Laurier et Saint-Boniface, sans oublier la « Chorale des Coeurs joyeux » et de l'humoriste Gabriel Catellier, ainsi que toutes les personnes qui ont aidé au décor, au maquillage et au son. En fait, le Théâtre des aînés est le microcosme d'une société, c'est-à-dire que chacun, chacune a un rôle à réaliser selon ses talents et ses aptitudes, et que chacun, chacune dépend de l'un et l'autre. Pas de succès si une maille manque.

Le thème était « Le temps qu'il nous reste », mais un sous thème est ressorti des trois pièces, soit des allusions à l'Évangile et à la vie après la mort. Je dois signaler que la représentation scénique de la troupe de Saint-Boniface et les costumes étaient magnifiques. On se sentait au ciel avec tout ce décor blanc, ses nuages et Dieu le Père.

Merci aux membres du comité organisateur qui se sont rencontrés plusieurs fois durant l'année pour choisir un thème, encourager les troupes, louer les salles, faire la publicité, organiser la fête de reconnaissance, etc. Très bon travail! À l'année prochaine lorsque nous célèbrerons le 20e anniversaire du Théâtre des aînés.

Thérèse Carrière
Directrice artistique

NOUVEAU CONSEIL PROVINCIAL

Des modifications à l'article 7, des règlements généraux (constitution) de la Fédération des aînés franco-manitobains Inc. (FAFM), traitant sur le conseil provincial, ont été adoptées à l'assemblée générale annuelle du 27 mai 2005. La section 7.1 se lit maintenant comme suit :

« Composition
Le conseil provincial est composé des personnes suivantes :

a) un (1) membre élu ou nommé, selon ses propres modalités, par chaque club ayant versé à la Fédération la cotisation requise à l'article 11 de la présente pour ses membres;
b) deux (2) membres, ayant versé directement leur cotisation de membre, qui sont nommés par le conseil provincial après la tenue d'une assemblée générale annuelle;
c) le cas échéant, la présidence sortante avec droit de vote.

À l'exception de la présidence sortante, les mandats sont d'une durée de deux (2) ans, et renouvelable seulement une (1) fois. C'est-à-dire que chaque personne, à l'exception de la présidence sortante, peut servir un maximum de quatre (4) ans au sein du conseil provincial. La présidence sortante a un mandat d'une durée d'un (1) an. »

Suite à ce règlement passé en mai 2004, la première rencontre du nouveau conseil provincial a eu lieu le 12 octobre 2005 à 13 h heures, à la salle Georges Forest de la Maison franco-manitobaine. Onze des quinze clubs étaient représentés. Tout est en marche et la prochaine réunion aura lieu le 9 janvier 2006. Voici la liste des clubs affiliés ainsi que leurs représentants au conseil provincial :

Association des résidents de l'Accueil Colombien
Anita Mondor
Club Amical (Saint-Adolphe)
Marcel Lagassé
Club de l'Amitié (La Broquerie)
Aimé Gauthier
Club des Pionniers (Saint-Jean-Baptiste)
Paulette Vermette
Club Éclipse '79 Inc. (Saint-Boniface)
Lorraine Bonnefoy
Club Fort Ellice (Saint-Lazare)
Ivan Tremblay
Club Jovial (Sainte-Anne)
Laurette Joyal
Club La Berceuse (Saint-Malo)
à déterminer
Club Les Blés d'or (Lorette)
Madeleine Cournoyer
Club Marie-Rose
à déterminer
Club Oasis (Saint-Norbert)
Denise Balcaen
Club Rendons-Nous (Saint-Geoges)
Léo Fillion
Club Simon Nivon (Saint-Léon)
Raymond Rondeau
Nouveaux Horizons (Laurier)
Lorraine Verley
Rendez-Vous des Pionniers (Sainte-Agathe)
Alice Alarie

Une de nos priorités, cette année, est de rencontrer les clubs non affiliés. Nous espérons que ces nouvelles rencontres aboutiront à obtenir de nouveaux membres, afin de rendre notre fédération encore plus vivante.

Croisière en Alaska

Nous avons encore quelques places pour la croisière en Alaska prévue du 19 au 27 mai 2006. Pour tout renseignement, communiquez avec Anita Mondor au 257-6589.

Félicitations à Georges Bruneau, président du Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste à qui on a décerné le Prix de mérite du Conseil manitobain du vieillissement le 25 octobre dernier, en reconnaissance de sa contribution à sa communauté et en faveur des personnes âgées.

L'émission « Prends le temps » qui passe sur les ondes de la radio Envol 91,1 FM tous les lundis matins de 9 h à 10 h, a toujours besoin de bénévoles. Si vous aimeriez offrir de votre temps pour aider comme animateurs, techniciens, aide à la recherche ou au choix musical, veuillez communiquer avec Claire Desrosiers au 257-0806.

N.B. L'émission est rediffusée les vendredis matins de 11 h à midi.

Les livres de chants « **Nos chansons** » sont toujours disponibles et en vente à 7 $ l'unité au bureau de la FAFM au 383, boulevard Provencher, pièce 212, téléphone 235-0670, ainsi qu'à la Boutique du Livre, 315, rue Kenny, composez le 237-3395

Info santé - Vous avez des questions au sujet de la santé, appelez Health Links - Info Santé. Winnipeg 788-8200 ou Manitoba 1 888 315-925. Services disponibles 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Désirez-vous faire du bénévolat ?

Aimez-vous travailler auprès des jeunes familles?

Si oui, joignez l'équipe du programme « Bébés, parents et gazouillements », un programme francophone « Bébés en santé » appuyé par « Enfants en santé Manitoba ».

Vous pouvez préparer une collation pour un groupe de mamans et participer à surveiller des enfants âgés plus d'un an.

Le programme se déroule chaque lundi de 13 h à 15 h 30 à l'école Précieux-Sang, (209, rue Kenny). Si vous êtes intéressés (es), communiquez avec Nanette au 231-2350.

Cadeau de Noël - le livre historique de Saint-Pierre-Jolys est maintenant disponible au coût de 85 $. Appelez Germaine Lussier au 256-2896 ou Gilbert Rioux au 433-7167.

Voyage Mi-Ro - Informez-vous aujourd'hui sur nos tournées et forfaits en 2005-2006 en appelant Michelle au 237-4078.

Avis aux clubs de 55 ans et plus - Si vous avez des annonces d'activités à partager dans la page des aînés, veuillez communiquer avec Thérèse au 269-0374, ou par courriel à dumesnil@mb.sympatico.ca avant le troisième mercredi du mois précédent l'événement. Nous nous ferons un plaisir de les publier pour vous.

OFFRE D'EMPLOI

Serveur(euse)s bilingues

Nous recherchons des serveur(euse)s bilingues pour ouverture prochaine d'un restaurant français.

Téléphone : 231-1589 ou 371-9938



Les Franco-lions de Lacerte Inc.

Cet organisme situé à l'école Lacerte, offrant des services de pré-maternelle et de garde scolaire, est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :





Un.e directeur(trice) EJE Niveau II ou III
(temps partiel / 28 heures par semaine)

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir une lettre de demande, accompagnée de leur curriculum vitae, **avant le 14 novembre 2005**, à l'adresse suivante :

Les Franco-lions de Lacerte Inc.
5 – 1101 promenade Autumnwood
Saint-Boniface (MB) R2J 1C8
Courriel: jakamenz@surgipathcanada.com

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une description de tâches, faites la demande à jakamenz@surgipathcanada.com

Manitoba Hydro

Monteur de ligne stagiaire

Manitoba Hydro est à la recherche de personnes qualifiées pour bénéficier d'une formation pour la carrière de compagnon monteur de ligne.

À titre de monteur de ligne stagiaire, vous participerez à un programme d'apprentissage d'une durée de quatre ans qui comprend de la formation en cours d'emploi et huit semaines de cours de formation professionnelle axés sur les compétences. Le programme mène au statut de compagnon. Pendant la période de formation, vous travaillerez dans diverses régions de la province.

Pour que votre demande soit examinée, vous devez satisfaire aux exigences suivantes :

- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires et avoir réussi, au minimum, les cours suivants : Mathématiques 40S (Mathématiques appliquées ou Pré-calcul), Physique 30S et Anglais 40. Toute équivalence en matière de niveau d'études peut exiger la validation du ministère de l'Éducation.
- Être titulaire d'un permis de conduire valide de catégorie 5 et être admissible à une catégorie supérieure.
- Pouvoir travailler dans les hauteurs (de neuf mètres à plus de 36,5 mètres) sur des poteaux et des pylônes.
- Pouvoir accomplir un travail physiquement exigeant par tous les temps.
- Être en mesure de travailler avec des lignes électriques à haute tension tout en respectant les procédures de sécurité établies.
- Démontrer une aptitude de communiquer efficacement dans les deux langues officielles (anglais et français)

Pour que votre demande soit examinée, vous devez soumettre un curriculum vitae et un relevé complet de notes d'études secondaires. Ces documents peuvent être passés au scanner et joints à votre demande en ligne ou transmis par télécopieur au (204) 474-4868 en mentionnant « recrutement de monteurs de ligne ».

Le processus de sélection comprend des tests d'aptitudes, une entrevue par comité et une séance d'évaluation des compétences et d'initiation aux métiers d'une durée de deux jours, organisée par Manitoba Hydro.

Salaire :

Salaire de départ : 1 005,49 $ (paye à la quinzaine)

Échelle de salaire : 1 005,49 $ - 1 620,57 $ (paye à la quinzaine)
Salaire maximum d'un compagnon – 2 175,89 $ (paye à la quinzaine)

Les personnes intéressées doivent visiter la section Careers de notre site Web au **www.hydro.mb.ca**, cliquer sur « **Register for e-Recruitment** » et faire une demande en ligne en cliquant sur « **Search for Jobs** ». La date limite pour soumettre une demande est le **25 novembre 2005**.

Stagiaire autochtone de pré-embauche dans les métiers liés aux lignes électriques

La candidature des personnes autochtones qui ne satisfont pas aux qualités requises indiquées ci-dessus peut être prise en considération pour notre programme de pré-embauche d'une durée de six mois. Les personnes sélectionnées recevront de l'aide pour atteindre le niveau d'études minimum requis et une formation en cours d'emploi pour être acceptées dans le programme de formation des monteurs de ligne. Manitoba Hydro n'offre aucune garantie d'emploi aux personnes qui participent au programme de pré-embauche.

Pour que votre demande soit examinée, vous devez soumettre un curriculum vitae et un relevé complet de notes d'études secondaires. Ces documents peuvent être passés au scanner et joints à votre demande en ligne ou transmis par télécopieur au (204) 474-4868 en mentionnant « recrutement pour stagiaires autochtones de pré-embauche dans les métiers liés aux lignes électriques ».

Les personnes intéressées doivent visiter la section Careers de notre site Web au **www.hydro.mb.ca**, cliquer sur « **Register for e-Recruitment** » et faire une demande en ligne en cliquant sur « **Search for Jobs** ». La date limite pour soumettre une demande est le **vendredi 9 décembre 2005**.

MANITOBA HYDRO S'EST ENGAGÉE EN FAVEUR DE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI. ON ENCOURAGE LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES À INDIQUER LEUR ÉTAT DANS LEUR LETTRE DE PRÉSENTATION.

Vous pouvez soumettre une demande à partir d'un des huit bureaux de Manitoba Hydro où se trouve un kiosque « e-Recruitment » ou d'un site d'accès communautaire (bibliothèque, école, agence de la collectivité, etc.). Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Connections communautaires Manitoba au 1 866 445-2555. Yahoo offre gratuitement des comptes de courrier électronique.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à un site d'accès communautaire, veuillez communiquer avec notre Service d'emploi en composant le 474-7282 ou le 1 800 565-5200.

Nous remercions toutes les personnes qui ont soumis une demande d'emploi, mais nous ne communiquerons qu'avec celles dont la demande sera sélectionnée pour un examen ultérieur. Les candidats qui seront convoqués à une entrevue devront soumettre un dossier de conducteur courant.

Festival du Voyageur inc.

Le Festival du Voyageur inc., en collaboration avec Enseignement postsecondaire et formation professionnelle, est à la recherche de plusieurs personnes pour combler une variété de postes pour l'organisation de la fête hivernale 2006 ainsi que pour le Sentier d'hiver Assiniboine Credit Union.

POSTES	*Durée des postes*
PARC DU VOYAGEUR	
Adjoint.e - Parc du Voyageur • 2 postes	5 décembre 2005 au 31 mars 2006
Travailleur(euse)s • 12 postes	3 janvier au 17 mars 2006
MARKETING	
Coordonnateur(trice) de distribution et de signalisation	22 décembre 2005 au 3 mars 2006
Adjoint.e au coordonnateur de distribution et signalisation	9 janvier au 28 février 2006
Coordonnateur(trice) des médias	5 décembre 2005 au 10 mars 2006
ADMINISTRATION	
Assistant.e aux finances	12 décembre 2005 au 31 mars 2006
Coordonnateur.trice des inventaires	30 janvier au 24 février 2006
FORT GIBRALTAR	
Coordonnateur(trice) Programmes d'interprétation	5 décembre 2005 au 24 février 2006
Préposé(e) au Fort Gibraltar • 2 postes	30 janvier au 3 mars 2006
Préposé(e) au Fort Gibraltar • 2 postes	8 au 21 février 2006
SENTIER D'HIVER	
Travailleur(euse)s Sentier d'hiver • 4 postes	3 janvier au 17 mars 2006

Si vous êtes intéressé à l'un de ces postes, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, **avant 17 h, le 23 novembre 2005** à l'adjointe administrative, 768, avenue Taché, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2C4 ou par courriel : mfrechette@festivalvoyageur.mb.ca. Seuls les candidats choisis seront contactés pour une entrevue.

La mission du Festival du Voyageur est de célébrer la joie de vivre de notre communauté franco-manitobaine en partageant, avec l'ensemble de la collectivité, de riches expériences historiques et culturelles qui reflètent l'époque des voyageurs.



La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant :

COORDONNATEUR/COORDONNATRICE

Projet d'étude « Comprendre la petite enfance »

Comprendre la petite enfance (CPE) est une initiative du gouvernement fédéral qui fournit aux communautés de l'information concernant la « capacité d'apprentissage » de leurs enfants, les facteurs familiaux et communautaires qui influencent le développement de l'enfant, ainsi que sur les ressources locales offertes pour aider les jeunes enfants et leurs familles. Ces informations, qui ciblent l'enfant dans ses lieux de vie, visent à soutenir les communautés dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets d'investissement dont le but est de favoriser le développement des enfants lors de la petite enfance.

Responsabilités :

Le/la coordonnateur/trice sera responsable de la mise en œuvre de l'étude *Comprendre la petite enfance*. Cette personne sera responsable de l'équipe du projet, établira des liens avec les divers organismes et agences pour assurer le succès de l'étude et travaillera en collaboration avec le comité consultatif de l'étude.

Qualifications, habiletés et expériences recherchées :

- formation postsecondaire, détenir un bac ou diplôme dans une discipline appropriée;
- expérience en recherche et collecte de données;
- capacité de planification et d'organisation;
- expérience en développement communautaire;
- connaissance de la francophonie minoritaire;
- maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit;
- bonne connaissance en informatique;
- expérience avec des logiciels de recherche serait un atout;
- un permis de conduire et une voiture sont nécessaires.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et trois (3) noms de référence avant 16 h, **le vendredi 18 novembre 2005** à :

Monsieur Arsène Huberdeau, directeur général adjoint
Division scolaire franco-manitobaine
Case Postale 204, 1263 chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Courriel : ahuberde@atrium.ca
Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur, avant d'entrer en poste.

Une carrière

ça se **cultive**

Spécialiste de recherche
(deux postes)

Imaginez l'ultime système de recherche de marchés… de l'identification du problème à la présentation, aux membres de la direction, de solides recommandations fondées sur des données. Si vous possédez l'expérience nécessaire pour y arriver, saisissez cette occasion.

Titulaire du premier poste, vous devrez faire appel à votre approche innovatrice de l'analyse de recherche afin de tirer le maximum des données quantitatives. Titulaire de l'autre poste, vous nous émerveillerez grâce à vos compétences en rédaction et en communication de rapports sur la recherche. Les deux postes requièrent au moins six années d'expérience connexe. Vous êtes à l'aise de discuter de tous les aspects de la recherche en marketing autant avec les spécialistes qu'avec les non-spécialistes.

Nous recherchons quelqu'un qui sait travailler avec SPSS ou tout autre logiciel de statistique semblable, tel que Wincross ou Quantum, et qui connaît bien l'analyse factorielle, typologique, de régression et de segmentation. De l'expérience en gestion des groupes de discussion, une connaissance des industries de l'agriculture et des services financiers au Canada sont des atouts.

Curriculum vitae d'ici le 16 novembre 2005
Numéro de concours (118-05/06)

Adjoint administratif / adjointe administrative (bilingue)
(temps partiel – 80%)
(terme de 13 mois)

Nous recherchons une personne enthousiaste et organisée pour appuyer notre équipe de ventes à Steinbach au Manitoba. Grâce à votre souci du détail et vos compétences en communication, vous pourrez offrir des services de réception et de soutien administratif de qualité dans un milieu axé sur le service à la clientèle et où les activités se déroulent à un rythme rapide. Vous savez filtrer de façon professionnelle les demandes de renseignements des clients et du personnel et les acheminer au service compétent. Vous avez également les aptitudes en informatique et en traitement de texte qui vous permettent de préparer divers documents à partir d'ébauches sur support papier ou en format électronique. De plus, vous savez traiter le courrier d'arrivée et le courrier de départ et tenir à jour les systèmes de classement et les répertoires téléphoniques internes.

Vous avez un certificat en administration de bureau ou des affaires et au moins une année d'expérience connexe. Une formation et une expérience équivalentes seront également prises en considération.

Curriculum vitae d'ici le 18 novembre 2005
Numéro de concours (120-05/06)

Au service de l'agriculture canadienne
Nous sommes à la recherche de personnes enthousiastes dont les idées innovatrices et l'éthique de travail aideront FAC à contribuer à la réussite de nos clients. Notre système de rémunération axé sur le rendement est très concurrentiel et reconnaît l'innovation, la détermination et les résultats. Nous offrons à nos employés une foule d'occasions de formation et de perfectionnement professionnel.

FAC contribue à la croissance, à la diversification et à la prospérité des agriculteurs et des agri-entrepreneurs canadiens. Son effectif de 1 000 personnes, passionné d'agriculture, travaille dans 100 bureaux situés, pour la plupart, en milieu rural canadien. Un portefeuille de prêts sain de 11 milliards de dollars et douze exercices consécutifs de croissance du portefeuille témoignent du succès de ses clients. FAC redonne aux communautés dans lesquelles ses employés vivent et travaillent en versant deux p. 100 de ses profits à des œuvres de bienfaisance actives dans le secteur agricole

Si les affaires agricoles vous intéressent, faites parvenir votre curriculum vitæ en précisant vos attentes salariales et en mentionnant le numéro de concours par télécopieur au (306) 780-5508, par courriel à rh-hr@fac-fcc.ca ou par la poste à: Ressources humaines, Financement agricole Canada, 1800, rue Hamilton, C.P. 4320, Regina (Saskatchewan) S4P 4L3.
www.fac-fcc.ca

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue. Les agences sont priées de s'abstenir. Nous souscrivons aux principes de l'équité en matière d'emploi. Si vous faites partie d'un groupe désigné, n'hésitez pas à l'indiquer



Financement agricole Canada
Canadä



Recyclez ce journal!

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Chef de bureau, Immigration des gens d'affaires,
Services d'établissement — IC4 (en cours de revision), Contrat – renouvelable, Industrie, Développement économique et Mines Manitoba, Société de développement du Manitoba
Numéro de l'annonce : 15378
Échelle de salaire : de 59 898 $ à 79 908 $ par an
Date de clôture : le 21 novembre 2005

Le Programme d'établissement des gens d'affaires est mis sur pied afin de fournir des services de soutien dans le domaine des affaires aux gens d'affaires qui immigrent au Manitoba.

Qualités requises : La personne choisie doit posséder un diplôme universitaire dans une discipline pertinente et plusieurs années d'expérience dans les domaines des services bancaires commerciaux, de la comptabilité, des services de conseillers en gestion, du droit commercial ou du développement économique, ou avoir une combinaison équivalente d'études et d'expérience. Elle doit aussi posséder une vaste expérience en prestation de services financiers ou de services de conseils aux PME. De plus, elle doit avoir une connaissance des programmes de soutien aux entreprises, une connaissance générale du droit commercial et de la comptabilité, et une bonne compréhension du financement des entreprises. Elle doit aussi avoir de l'expérience en gestion, y compris la gestion des ressources humaines et budgétaires, ainsi que la capacité démontrée à travailler en équipe, de l'entregent, de bonnes aptitudes en communication écrite et orale, et des compétences interculturelles approfondies. La préférence sera accordée aux personnes ayant une bonne maîtrise du mandarin, du coréen ou du français.

Fonctions : La personne choisie sera responsable de la mise en œuvre et du développement du Programme d'établissement des gens d'affaires, y compris le recrutement du personnel ainsi que la conception et la prestation du programme. Ces fonctions comprendront la collaboration avec une vaste gamme d'organismes des secteurs public et privé qui fournissent des services aux PME. Avant tout, les fonctions de la personne choisie consisteront à donner des conseils aux immigrants sur l'établissement d'une entreprise au Manitoba.

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
Industrie, Développement économique et Mines Manitoba
Services des ressources humaines
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Télécopieur : (204) 945-4907

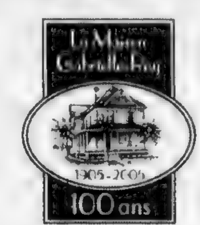


Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.



Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les personnes qui posent leur candidature à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae si elles font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Manitoba
Bâtir l'avenir



LA MAISON GABRIELLE-ROY

OFFRE D'EMPLOI CONTRACTUEL

Responsabilités :

- administration et gestion du personnel;
- mise en œuvre de la programmation du musée;
- élaboration et mise en œuvre d'un plan de marketing et de financement;
- coordination des activités des divers comités selon les politiques du conseil d'administration, de la mission et du mandat du musée.

Compétences recherchées :

- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- sens de l'organisation et de la communication;
- connaissances en informatique;
- connaissances dans le domaine du patrimoine serait un atout;
- expérience en tourisme serait un atout.

Termes de l'embauche :

- salaire à négocier;
- temps partiel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 **novembre 2005** à :

LA MAISON GABRIELLE-ROY
Case postale 133
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Télécopieur : (204) 231-3910
infomgr@mts.net

La Fondation pour la recherche et l'Hôpital **St-Boniface**

COORDONNATEUR OU D'UNE COORDONNATRICE
DES ÉVÉNEMENTS ET DES RELATIONS AUPRÈS DES DONATEURS

La Fondation pour la recherche et l'Hôpital Saint-Boniface, un des plus importants organismes de collecte de fonds au Canada, est à la recherche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice des événements et des relations auprès des donateurs.

En collaboration avec l'équipe de collecte de fonds de la Fondation, le titulaire est responsable de coordonner la logistique pour tous les événements spéciaux et les événements de tierces personnes; de coordonner des programmes de reconnaissance et de service après-don; et de compléter une recherche contextuelle de base des donateurs éventuels. Le titulaire aura d'excellentes habiletés pour les relations interpersonnelles, la capacité d'organiser des tâches multiples simultanément jusqu'aux moindres détails tout en gardant l'intérêt et les droits de nos donateurs au centre de nos priorités afin d'accroître notre appui financier.

Le titulaire doit avoir au moins trois ans d'expérience dans le domaine de la gestion des événements spéciaux et des services auprès des donateurs (ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience). Par ailleurs, le titulaire doit être bilingue (français/anglais). Une maîtrise des logiciels utilisés pour les donateurs est un atout.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel, dans les deux langues officielles ainsi que vos attentes salariales à :

Juliette Mucha
jmucha@sbgh.mb.ca
Gestionnaire, Services administratifs
Fondation pour la recherche et l'Hôpital Saint-Boniface
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2A6

Les demandes d'emploi doivent nous parvenir au plus tard **le lundi 14 novembre 2005**. Nous remercions tous les candidats et candidates mais nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues à l'étape de la présélection.



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé cherche à combler le poste suivant:

Vérificateur institutionnel

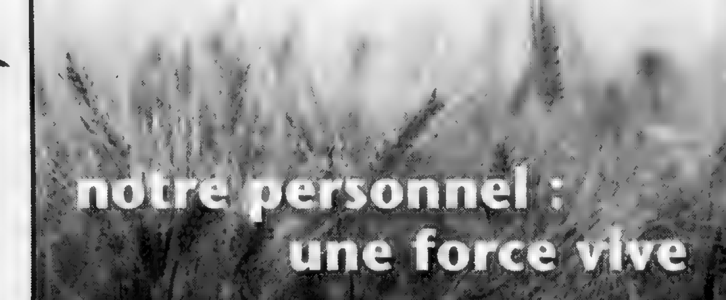
Concours n° 05-53A

Date de clôture: **le 18 novembre 2005**

Vous êtes invité(e) à vous joindre à une organisation créative et dynamique et à l'aider à réaliser sa vision, soit de valoriser la production des agriculteurs des Prairies, dans tous les aspects de ses activités. Les exigences liées à ce poste sont affichées dans la rubrique Emplois du site Web de la CCB, sous « Qui sommes-nous? ».

www.cwb.ca

Nous remercions tous les candidats qui nous enverront un dossier. Seuls les candidats retenus pour un entretien seront informés.



The Manitoba Teachers' Society

Depuis sa création en 1919, la Manitoba Teachers' Society a travaillé pour améliorer le bien-être et la vie professionnelle des enseignantes et enseignants ainsi que la qualité de l'éducation au Manitoba.

CADRE ADMINISTRATIF

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour pourvoir à un poste de cadre administratif. La personne recherchée sera affectée au Service des questions professionnelles et elle sera chargée de fournir des conseils quant à l'évaluation des élèves, aux programmes d'études, à l'évaluation des enseignantes et des enseignants, au perfectionnement professionnel, et à l'agrément. Cette personne appuiera les enseignantes et les enseignants membres de la MTS, les associations locales, et l'organisation provinciale quant aux questions professionnelles et elle agira à titre de personne-ressource auprès de ces individus et de ces groupes. De plus, elle sera responsable de l'élaboration et de la présentation d'ateliers, et de fournir de l'appui aux comités et à d'autres groupes tels qu'assignés.

La personne recherchée doit détenir un diplôme universitaire, posséder des compétences supérieures en communication, en relations humaines et en organisation, avoir de l'expérience en résolution de différends et de problèmes, avoir fait preuve de traitement de tâches multiples dans un milieu de travail exigeant, posséder des connaissances quant aux questions professionnelles et avoir de l'expérience quant à l'élaboration et à la présentation d'ateliers et de séminaires. Un brevet d'enseignement, l'expérience en enseignement, une participation active auprès de la MTS, ainsi que des compétences en communication en français seraient considérés des atouts. Le poste exige une automobile pour des déplacements fréquents.

Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire d'embauche est de 85 690 $. L'entrée en fonction est prévue au mois de janvier 2006.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de trois personnes, comme référence, au plus tard **le 25 novembre 2005 à 16 h** à l'adresse suivante : **Directrice des ressources humaines, The Manitoba Teachers' Society, 191, rue Harcourt, Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2, Télécopieur : 831-0877, Courrier électronique : recruitment@mbteach.org**

Nous remercions toutes les personnes intéressées, cependant, seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

www.mbteach.org



YOUR STAFFING PARTNER

Analyste dans un service de dépannage

Bilingue (français/anglais)

Poste à durée déterminée à pourvoir immédiatement

La personne choisie doit faire preuve d'aptitudes exceptionnelles en service à la clientèle tout en fournissant un soutien technique bilingue et rapide aux clients s'adressant au service de dépannage. Nous recherchons des professionnels ayant un diplôme universitaire ou des études postsecondaires adéquates. Les candidats et candidates doivent aussi avoir des connaissances approfondies du système d'exploitation Windows ainsi que de solides compétences d'analyse, un excellent souci du détail, la capacité de travailler en mode multitâche dans un environnement très dynamique, ainsi que d'excellentes compétences en communication écrite et verbale. Dans le cadre de ce poste, on offre un entraînement complet ainsi que des possibilités de croissance et d'avancement dans une entreprise nationale bien connue située au centre-ville de Winnipeg. Le salaire débutant est de 14 $ l'heure.

Veuillez envoyer votre demande à :

T. Flynn
943-8649 (téléphone)
943-0060 (télécopieur)
Courriel : tflynn@pinnaclestaffing.ca



Le Directorat des sports
cherche à combler quatre postes bénévoles :

(2) Entraîneur.e.s en chef et (2) entraîneur.e.s adjoint.e.s
pour le tournoi
« IIe Coupe nationale francophone de basket-ball »
Du 21 au 23 avril 2006 à Calgary

Responsabilités :

- Avec l'appui du gérant d'Équipe Manitoba, les entraîneur.e.s coordonneront les camps de sélection et l'entraînement de l'équipe de basket-ball féminine et de l'équipe masculine (participants âgés de 18 ans et moins) qui représenteront le Manitoba à la Coupe nationale francophone de basket-ball.
- Entraîner et accompagner les participants au tournoi :
  - assurer la supervision des jeunes avant, pendant et entre les matchs, y inclus les soirées;
  - faire respecter les règlements tels qu'établis par le CJP et les organisateurs du tournoi (Fédération du sport francophone de l'Alberta);
  - avec l'appui du gérant, assurer la discipline de tous les participants;
  - agir en tant que modèle avant et pendant le tournoi;

Compétences requises :

- niveau 1 théorie et niveau 1 technique (basket-ball), sinon être disponible pour faire la certification (aux frais du Directorat des sports);
- maîtrise du français parlé et écrit;
- expérience d'entraîneur.e avec des groupes de jeunes âgés de 14 à 18 ans serait un atout;
- expérience de voyage avec des jeunes âgés de 14 à 18 ans serait un atout;
- nous sommes à la recherche d'une personne créative, motivée et enthousiaste.

Entrée en fonction : Aussitôt que possible (23 novembre 2005)

Durée des fonctions : Du 23 novembre jusqu'au retour du tournoi en avril 2006

Ces postes sont des postes bénévoles mais tous les frais d'inscription et de voyage des entraîneurs pour le tournoi et les pratiques seront payés par le Directorat des sports.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 18 novembre à 16 h 30** à :

Directorat des sports
a/s Richard Turenne
383, boulevard Provencher, bureau 300A
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
ou bien par courriel à : sports@franco-manitobain.org
Téléphone : (204) 237-8947 • Télécopieur : (204) 237-5076



Seuls les candidats retenus seront appelés pour une entrevue.

Défense nationale / National Defence



UNE CARRIÈRE DONT JE SERAI FIER

Une carrière dans les Forces canadiennes, c'est plus qu'un simple emploi. Nous vous offrons :

- un vaste choix de carrières dans des domaines professionnels et techniques
- une formation spécialisée
- une aide financière pour vos études

Pour en savoir plus sur les possibilités de carrières à temps partiel ou à temps plein, rendez-vous dans le Centre de recrutement des Forces canadiennes Winnipeg, 391, rue York, bureau 465, Winnipeg, dans l'édifice fédéral.

DÉCOUVREZ VOS FORCES DANS LES FORCES CANADIENNES.

Canada

1 800 856-8488
www.forces.gc.ca



Le Collège universitaire de Saint-Boniface

dans le cadre du Consortium national de formation en santé
fait appel de candidatures pour
une coordonnatrice régionale ou un coordonnateur régional de programme de santé

Mise en contexte : Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) offre des programmes de formation dans le domaine de la santé et il est un membre actif du Consortium national de formation en santé (CNFS) qui vise à augmenter l'accès pour les jeunes des communautés francophones minoritaires à des programmes de formation en français dans diverses disciplines de la santé.

Le CUSB est présentement dans la deuxième phase du CNFS (2003-2008) grâce à un financement de Santé Canada. Dans le cadre de cette phase, le CUSB poursuivra diverses stratégies pour augmenter le nombre de professionnels de santé de première ligne des communautés francophones minoritaires, notamment par le biais du recrutement, de la formation, de la recherche et de la coordination et la liaison.

Tâches : Le CUSB cherche une coordonnatrice ou un coordonnateur pouvant assumer les tâches associées à son rôle de partenaire régional du CNFS, responsable pour le Manitoba, la Saskatchewan et le Nunavut. Plus précisément, la coordonnatrice ou le coordonnateur assumera les tâches suivantes :

- mettre en œuvre le plan d'action régional permettant d'atteindre les résultats escomptés avancés par le CUSB dans son entente de contribution;
- prévoir les activités de concertation, de liaison et d'information nécessaires entre les intervenants dans la région;
- élaborer la proposition pour la Phase III (2008-2013);
- participer aux structures de gouvernance existantes du CNFS;
- faciliter la circulation et l'échange continu d'informations avec et entre les coordonnateurs régionaux des divers établissements partenaires du CNFS;
- contribuer à la mise en commun de la planification et de la mise en œuvre des plans régionaux;
- contribuer aux activités de concertation aux plans interrégional et national;
- assurer la liaison entre le CUSB et l'Hôpital général Saint-Boniface;
- coordonner le plan stratégique du comité de gestion;
- appuyer le coordonnateur de la formation médicale.

Exigences : Les candidates et les candidats doivent :

- avoir une formation en santé ou dans un domaine connexe;
- avoir des connaissances des réalités des communautés francophones minoritaires;
- faire preuve d'excellentes aptitudes en relations interpersonnelles, et en communication à l'oral et à l'écrit en français et en anglais;
- démontrer leur capacité de collaborer avec divers acteurs tant professionnels qu'institutionnels et communautaires;
- démontrer leur capacité d'organisation, de planification et de mise en œuvre de projets.

Rémunération : selon les connaissances et les compétences

Entrée en fonction : le plus tôt possible

Les personnes intéressées sont priées de faire soumettre leur curriculum vitæ et les coordonnées de deux personnes répondantes **au plus tard le mercredi 23 novembre 2005** à Lorraine Roch, conseillère principale en ressources humaines.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.



Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 ou Télécopieur : (204) 237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca



Nous recherchons des candidat.e.s pour les postes suivants :

POSTE :	**Enseignant.e • Contrat temporaire 100 %**
OÙ :	École Roméo-Dallaire Gérard Massé, directeur
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 885-8000
DATE LIMITE :	Le 16 novembre 2005

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

La Caisse de Lourdes avec un actif de 70 M $ et plus de 2 800 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues dans la région sud-ouest de Manitoba. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Agent.e de crédit

Fonctions
- Recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit des particuliers;
- Effectuer et compléter les fonctions administratives d'analyse, de documentation et de suivis;
- Promouvoir les services financiers de la Caisse.

Exigences
- Préférence - deux années d'expérience dans le domaine du crédit personnel, baccalauréat ou diplôme collégial en administration des affaires ou toute autre combinaison d'expérience et de formation académique;
- Habileté à travailler en groupe;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée envers le service;
- Bilingue - français et anglais, parlés et écrits;
- Possibilité d'accéder à des postes de niveau supérieure.

Rémunération
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 10 novembre 2005 à l'adresse suivante :

Caisse Lourdes
M. Donald Lesage, Directeur général
Case postale 248
Notre Dame de Lourdes, MB R0G 1M0
dlesage@caisse.biz
Télécopieur: 204 248-2281

Caisse
LOURDES

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Ma Caisse...ça fait partie de ma vie.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 17 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

À VENDRE

BUNGALOW de deux chambres à coucher + « den », nouvelle peinture, tapis et vinyl. Cul-de-sac tranquille sur la rivière La Salle à Saint-Norbert. SVP composez le 261-0786.
436-

GRAND LOT dans le village de Sainte-Agathe. Chemin Pembina. 138' X 125', 34 500 $. Appelez le (204) 422-5610.
449-

À LOUER

À LOUER : Saint-Boniface. Grand appartement d'une chambre à coucher dans un sous-sol. 537, Archibald. 650 $. Comprend chauffage et eau. Stationnement compris. Disponible le 1er ou 15 novembre. Tél. : 256-8523.
443-

À LOUER À SAINT-BONIFACE : Grand logement moderne de 1 200 pi² avec 4 chambres à coucher. Nouvelle cuisine, salle de bain et plancher de bois laminé partout. Comprend un grand garage pour une auto et rangement avec un stationnement supplémentaire. Nouvelle laveuse et sécheuse haute gamme privée. Chauffage et eau chaude compris. Disponible immédiatement. 895 $ par mois. Tél. : 237-4193.
444-

À LOUER : Maison meublée. Décembre à mai. 2 chambres à coucher, 6 électroménagers, système d'alarme, garage. Près de tous les services et parcs. Adultes responsables seulement, non fumeur, pas d'animaux. 900 $/mois. Tél. : 237-9694.
445-

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher, salle à dîner, eau, chauffage au gaz, électricité, stationnement, laveuse et sécheuse, tout compris. 650 $/mois. Tél. : 231-1175 ou 237-5352.
451-

Nécrologies



Bernard Lavergne
15 décembre 1937 – 16 octobre 2005

C'est avec regrets que nous vous annonçons le décès soudain de Bernard Lavergne. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Ghislaine (née Gobeil), son fils Michel (son épouse Angèle et ses deux petits-fils Damien et Danton), sa fille Annique (son époux Jean-Philippe Daoust), autres parents ainsi que plusieurs amis.

Les prières pour le repos de son âme ont eu lieu le lundi 24 octobre 2005 à 19 h, au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue des Meurons. Le service funèbre a eu lieu le mardi 25 octobre à 14 h en l'église Saint-Pierre-Jolys.

La famille du défunt apprécierait des dons à l'Association Canadienne du Diabète au 522 University Avenue, Suite 1400, Toronto, Ontario, M5G 2R5 (1 800 226-8464).

La direction des funérailles de Monsieur Bernard Lavergne a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.



Grégoire E. Trudeau

Est décédé paisiblement le 28 octobre 2005, à l'âge de 79 ans, après un long combat contre la sclérose latérale amyotrophique (SLA).

Grégoire laisse dans le deuil sa soeur Gabrielle et son mari Hector Dugas, son frère Fernand et son épouse Rita (Lanthier), sa belle-soeur Héléna (Audette), sa sœur, Soeur Simone Trudeau, sjsh, de Lorette, son frère Arthur et son épouse Laurette Bergeron de Gatineau, Québec et de nombreux neveux et nièces.

L'ont précédé dans la mort, ses parents, Paul Trudeau et Laurette d'Auteuil, son frère Augustin, sa sœur, sœur Cécile Trudeau, s.j.s.h et son frère Simon.

Né à Île-des-Chênes le 27 novembre 1925, Grégoire a passé sa jeunesse à la ferme de ses parents. En 1957, il s'est installé avec eux au village et il a travaillé au Manitoba Pool Elevators à Saint-Boniface jusqu'à sa retraite au milieu des années 80. Grégoire a toujours été un membre actif dans son milieu. Il s'est joint au chapitre local des Chevaliers de Colomb en 1957. De plus, il a oeuvré pendant plusieurs années dans l'organisation Développement et Paix. À la retraite, il a effectué de nombreux voyages pour rendre visite à la parenté et ses amis. Tous ceux qui l'ont connu se souviendront de lui comme un homme chaleureux, doté d'un sens de l'humour peu commun.

Dans les premières années de sa maladie, il est resté à sa résidence puis il a été admis au Foyer Valade il y a deux ans. Grégoire a toujours fait face à son épreuve avec beaucoup de courage.

La famille remercie bien chaleureusement tous ceux qui l'ont réconforté dans sa maladie : le personnel du Foyer Valade, le personnel des soins à domicile de la région et la Société manitobaine de la Sclérose latérale amyotrophique (SLA).

Les funérailles ont été célébrées le vendredi 4 novembre 2005, à l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde à Île-des-Chênes, suivies de l'inhumation au cimetière.

Au lieu des fleurs, un don à la Société manitobaine de la Sclérose latérale amyotrophique serait apprécié : 2109, avenue Portage, pièce N108, Winnipeg (Manitoba) R3J 0L3 1(866) 718-1642.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, (204) 233-4949 ou sans frais 1 (888) 233-4949.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

N.G.

Chronique **RELIGIEUSE**



† Émilius Goulet, p.s.s.
Archevêque de Saint-Boniface

La pénitence et la réconciliation dans l'Église

La vie nouvelle donnée par les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et eucharistie) peut être entachée ou même perdue par le péché; mais les sacrements de guérison (pénitence et onction des malades) rétablissent l'amitié avec Dieu.

L'Ancien Testament nous révèle que Dieu appelle sans cesse son peuple au repentir et au pardon, alors que celui-ci multiplie les infidélités; il se laisse séduire par l'idolâtrie; il se livre à la persécution des justes; il méprise les petits et les faibles... Pourtant, Dieu demeure fidèle; il ne cesse de manifester son amour; il cherche à toucher le cœur de son peuple infidèle. L'exemple typique de pénitence et de repentir, c'est la conversion du roi David après son péché (cf. 2 S 12, 1-15) : Dieu prend l'initiative à laquelle correspond le pécheur repentant. Le pardon divin apparaît alors comme la fin d'un itinéraire de salut, qui aboutit au rétablissement de la paix et de la communion avec Dieu lié par une étroite Alliance avec son peuple.

Le Nouveau Testament nous révèle que cet itinéraire de salut s'est accompli de façon efficace dans le Christ Jésus. Celui-ci, au cours de sa vie terrestre, accueille les pécheurs et pardonne les péchés. Il enseigne et ceux qui écoutent sa parole se convertissent. Il les invite à devenir des véritables adorateurs du Père en esprit et en vérité (cf. Jn 4, 23). Il scelle la Nouvelle Alliance en versant son sang « *en rémission des péchés* » (Mt 26, 28). Dieu a comme identifié son propre Fils au péché, en faisant peser sur lui, pour nous en délivrer, le châtiment dû au péché (cf. 2 Co 5, 21). Dans le Christ, le pécheur rentre en lui-même et retrouve le chemin de la conversion. Le Christ est le pardon de Dieu. Se repentir, c'est se convertir au Christ et retrouver le chemin qui conduit au Père.

Au soir de Pâques, le Christ ressuscité souffle sur les Apôtres, leur communique l'Esprit et leur donne mission et pouvoir de pardonner les péchés : « *Ceux à qui vous remettrez les péchés, il leur seront remis* » (Jn 20, 23). Dieu restaure dans le Christ le monde déréglé par le péché; ainsi, les Apôtres sont envoyés pour poursuivre cette œuvre de réhabilitation : « *Dieu nous a réconciliés avec lui par le Christ,* dira saint Paul, *et il nous a confié le ministère de la réconciliation* » (2 Co 5, 18). Par l'Esprit, Jésus confère donc à de simples mortels, les Apôtres, et après eux les évêques et les prêtres, qui sont eux-mêmes pécheurs, le pouvoir de remettre les péchés par son autorité divine.

Le pardon du péché est en premier lieu l'œuvre du baptême. Cependant, les baptisés demeurent des êtres fragiles et pécheurs; ils se mettent trop souvent en état de rupture avec Dieu et avec l'Église. Le moyen ordinaire pour recevoir le pardon des péchés commis après le baptême, c'est le sacrement de pénitence; celui-ci rétablit notre communion au Père, qui « *nous a aimés le premier* » (1 Jn 4, 19), au Christ qui s'est livré lui-même pour nous, et à l'Esprit Saint qui a été répandu sur nous en abondance.

Le chemin de la réconciliation poursuit un long itinéraire. D'abord, la parole du Christ éveille notre *conscience* : « *Repentez-vous et croyez à l'Évangile* » (Mc 1, 15). L'Esprit nous pousse au repentir par la *contrition;* il nous conduit à la *confession* ou *l'aveu personnel* de nos péchés devant le prêtre; celui-ci nous excite au *ferme propos*, c'est-à-dire à la volonté de mieux vivre à l'avenir et de réparer, par la *satisfaction* ou la *pénitence*, le tort commis. Cette démarche constitue *les actes du pénitent.*

Dans le sacrement de pénitence, le Christ agit par son ministre ordonné par l'Église. Il accueille et guérit. Il opère en nous le miracle d'une réelle transformation, en nous faisant participer à son mystère de mort et de résurrection. Il assume dans son mystère pascal nos *actes de repentir* et les rend efficaces. Par conséquent, les actes du pénitent font partie du signe sacramentel; ils ne sont pas seulement une condition préliminaire pour obtenir le pardon.

L'Église entière, en tant que peuple sacerdotal, agit de façon diversifiée, dans l'œuvre de réconciliation que le Seigneur lui a confiée. Car non seulement elle appelle les fidèles à la pénitence par la prédication de la Parole de Dieu; mais encore elle intercède pour les pécheurs; elle les aide à reconnaître et à confesser leurs propres péchés que Dieu seul peut pardonner.

Le sacrement du pardon n'est pas un rite formaliste et routinier, ou même la libération psychologique d'un sentiment de culpabilité. Le pardon n'est pas accordé automatiquement par l'accusation exacte des fautes, sans que celle-ci soit précédée ou accompagnée des dispositions du pénitent, dont le ferme propos d'une vie nouvelle. Le sacrement signifie et donne l'amour de Dieu qui pardonne; mais il exige toujours notre réponse et notre démarche personnelle de retour à la maison du Père. S'approcher du sacrement de pénitence, c'est par le fait même reconnaître son incapacité à retrouver par ses propres forces la communion avec Dieu, ainsi qu'avec ses frères et sœurs; c'est s'engager à changer de vie et à semer dans le monde toujours plus de justice et d'amour.

Le sacrement de pénitence est tout à la fois un acte très personnel et communautaire. En effet, « *ceux qui s'approchent du sacrement de pénitence reçoivent de la miséricorde de Dieu le pardon des offenses qu'ils lui ont faites; en même temps ils se réconcilient avec l'Église, que leur péché avait blessée et qui coopère à leur conversion par la charité, l'exemple et la prière* » (L.G. # 11). Voilà pourquoi la célébration du sacrement peut revêtir différentes formes, qui mettent en évidence ces deux caractéristiques.

La réconciliation individuelle manifeste de façon très claire que le pardon rejoint chacun dans sa plus profonde intimité. Ainsi, la Parole de Dieu peut être proposée de façon adaptée à chaque cas. En outre, le dialogue entre le pénitent et le confesseur permet de préciser les gestes de conversion et de pénitence qui conviennent à la situation de chacun.

La célébration communautaire avec confession et absolution individuelles manifeste d'une façon plus visible la nature ecclésiale du sacrement de pénitence. Comme aux premiers siècles de l'Église, les fidèles sont encore aujourd'hui invités à célébrer d'une façon communautaire le sacrement de la réconciliation, surtout aux temps de l'Avent et du Carême. En effet, dans la célébration commune, « *les croyants entendent ensemble la parole de Dieu qui, proclamant la miséricorde divine, les invite à la conversion; en même temps, ils confrontent leur vie à cette même parole de Dieu et s'entraident par la prière. Après que chacun a confessé ses péchés et reçu l'absolution, tous ensemble louent Dieu pour les merveilles qu'il accomplit au profit du peuple que son Fils s'est acquis au prix de son sang* » *(Rituel, orientations doctrinales et pastorales,* No 34).

L'absolution collective ne peut être qu'exceptionnelle; elle est liée à des raisons très impératives; elle reste soumise à l'autorisation expresse de l'évêque diocésain, à qui il incombe de juger si les conditions requises à une telle absolution existent en réalité (cf. *Code de droit canonique,* Can. 961-963).

À leur dernière Assemblée plénière, les membres de la Conférence des évêques catholiques du Canada ont voté un décret, afin d'appliquer dans notre pays les normes de la Lettre Apostolique « *Misericordia Dei* », publiée par le regretté Jean-Paul II, le 7 avril 2002. Ce document sera soumis à la *Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements* pour approbation. Puisse-t-il inciter à la fois les pasteurs et les fidèles « *à puiser abondamment aux sources de la miséricorde divine toujours jaillissantes dans le sacrement de la Réconciliation!* » (*Misericordia Dei*, No 6).

DANS NOS villages

Saint-Malo

Le sentier Crow Wing, qui se rend du village à la plage du parc provincial Saint-Malo est complété. Les travaux, débutés il y a deux ans et demi, avaient été abandonnés en raison d'un manque de fonds. Le District local urbain a contribué 7 500 $ pour terminer le projet. Le sentier, fait de gravier au départ, est maintenant pavé.

La Broquerie

La première pelletée de terre de la Garderie des p'tits Brisoux a lieu ce mercredi 9 novembre à 10 h 30. Les travaux devraient normalement prendre 3 mois et la garderie ouvrira ses portes en avril 2006. Le coût des travaux est estimé à 716 000 $. « L'ouverture d'une garderie francophone répondra à un grand besoin dans la communauté », affirme la présidente du comité organisateur de La Garderie des p'tits Brisoux, Denise Vielfaure.

Municipalité rurale de Taché

La Municipalité rurale de Taché vient d'acheter sa première niveleuse. Jusqu'ici, la municipalité embauchait des entrepreneurs pour niveler les routes en été et les déblayer en hiver. Le coût d'achat de la niveleuse est estimé à 225 000 $. La niveleuse servira à niveler les routes à l'est de Lorette.

ASSOCIATION

L'ATIM recrute

Après 25 ans d'existence, l'Association des traducteurs, terminologues et interprètes du Manitoba a encore des défis à relever. Bilan et perspectives.

Prune VELLOT

Pour conclure son année de 25e anniversaire, l'Association des traducteurs, terminologues et interprètes du Manitoba (ATIM) a organisé sur journée de conférences, le samedi 5 novembre. Au programme, quatre ateliers destinés à l'ensemble des traducteurs.

Trois de ces conférences concernaient la formation et l'exercice des métiers reliés à la traduction. L'une présentait une formation à distance en terminologie, proposée par l'Université York, tandis qu'une autre, intitulée « tre traducteur en langue étrangère », portait sur le lancement et le développement d'une entreprise. Enfin, une troisième expliquait le mise en œuvre de Trados, mémoire de traduction permettant de travailler plus efficacement, au service de traduction provincial.

Le quatrième atelier était quant à lui présenté par Johanne Boucher, présidente de l'Association de l'industrie de la langue (AILIA). Il mesurait les retombées des divers progrès accomplis dans ce domaine. L'AILIA regroupe en effet en son sein tous les corps de métiers intervenants dans la traduction : des traducteurs et des cabinets de traduction, mais aussi des écoles de formation ou des développeurs en informatique.



photo : Prune Vellot

Mélanie Cwikla, présidente sortante de l'Association des traducteurs, terminologues et interprètes du Manitoba.

Cette série de présentations venait donc clôturer les 25 ans d'expérience de l'ATIM, qui par ailleurs a offert au cours de l'année une demande d'agrément gratuite à certains traducteurs. Le plus gros défi de l'association reste le recrutement de membres, répondant à des critères précis de qualité.

« Il y a encore beaucoup de bons traducteurs qui ne font pas partie de l'association, constate la présidente sortante, Mélanie Cwikla. L'ATIM avait pour but au début de faire valoir la profession de traducteur. Aujourd'hui, elle cherche à mettre en valeur les personnes d'expérience, diplômées pour faire de la traduction. »

De manière générale, on remarque une pénurie de traducteurs qualifiés partout au Canada. Un manque qui s'accroît de 15 à 20 % par année depuis 1999. « C'est toujours un défi de recruter au niveau de la province pour une traduction de qualité », remarque Mélanie Cwikla, qui est aussi la directrice du service de traduction de la province.

« À mon avis, c'est un métier d'avenir trop peu connu encore », ajoute-t-elle. Actuellement, l'ATIM ne peut proposer des moyens concrets d'actions pour remédier au problème. Cependant, elle y réfléchit sérieusement en collaboration avec le Collège universitaire de Saint-Boniface et divers employeurs, dont les principaux sont la Province et la Ville. Par contre, l'association mère a lancé une campagne publicitaire sur le plan national pour encourager les gens à se tourner vers cette profession.

Au niveau local, l'ATIM joue toutefois un rôle important. Elle est la voix collective d'une soixantaine de traducteurs, interprètes et terminologues, recouvrant sept combinaisons linguistiques. Elle est là pour favoriser l'exercice de la profession, en assurant le respect de certaines normes de qualité pour la traduction.

« Pour nous aider à nous acquitter de notre mandat de protection du public, souligne la présidente sortante, nous avons entrepris des démarches afin d'obtenir la reconnaissance professionnelle, comme c'est déjà le cas en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Colombie-Britannique. »

À plus long terme, l'intention de l'ATTIM est d'offrir des services à ses membres, tel qu'un perfectionnement professionnel pertinent. Pour cela, il lui faut faire appel aux personnes compétentes, qui se trouvent à Ottawa et à Montréal.

D'une certaine manière, plus l'association grossira, plus il sera possible pour elle d'aller de l'avant. D'une part, parce qu'elle pourra embaucher une personne à temps plein capable de coordonner les activités; d'autre part, parce qu'ainsi sa relève sera assurée.

Les métiers de la traduction

Le traducteur fait de la traduction de documents imprimés. Il faut être traducteur avant d'être interprète ou terminologue.

L'interprète fait de la traduction orale.

Le terminologue assure trois grandes fonctions, qui sont la recherche ponctuelle ou thématique sur la terminologie de divers domaines d'activités, la gestion de l'information, qui nécessite l'établissement de réseaux de personnes-ressources et l'exploitation de banques de données spécialisées, ainsi que la diffusion, qui sous-entend des publications telles que les vocabulaires ou les lexiques, de la mise en page et de l'illustration.

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com



RÉNOVATIONS Fenêtres • Portes

Aucun intérêt ou paiement pendant 12 mois A.D.C.

Marcel Verrier

Emprunt Plan d'Hydro
Estimation gratuite

1740, rue Saint-James
779-6900 • Cell. : 999-6995

www.allcanadianrenovations.ca



AGENT IMMOBILIER

Service bilingue

RE/MAX performance realty

NICOLE LANDRY MILNER
(204) 255-4204



GUY VINCENT TAEKWONDO

Programmes hommes · femmes et enfants

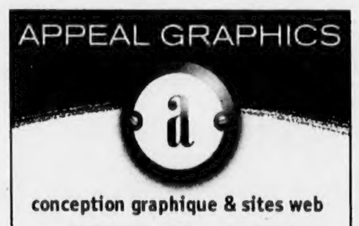
487-3687
Courriel : guytkd@mts.net

Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi



Service 24 heures • Chauffage
• Climatisation • Réservoir d'eau
• Entretien annuel • Nettoyage des conduits

Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933



BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

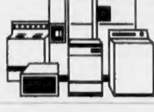
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

APPEAL GRAPHICS



conception graphique & sites web

tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

La Shop Lesage






Meubles et appareils électroménagers
Toutes les grandes marques neuves ou usagées

Achat et vente

Éric ou David
129, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T3

Tél. : (204) 233-1804
Cell. : (204) 792-3413
lashoplesage@shaw.ca

Cet espace est à votre dispositon!

DÉCOR CHRISTIANE
Services en décoration d'intérieur
decorchristiane@shaw.ca
Christiane LaFlèche
204 292 1160



P•M•C DESAULNIERS
INSURANCE BROKERS / COURTIERS D'ASSURANCE

MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone : (204) 233-2828
Télécopieur : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com
www.pmc-insurance.com

AL CARRIÈRE

ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone : (204) 233-4051
Télécopieur : (204) 233-4434
info@desaulniersinsurance.ca
www.desaulniersinsurance.ca




« La tradition d'excellence continue »

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

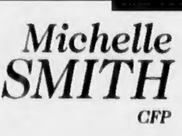




Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé

1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6

TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



Groupe Investors

DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE.
Services Financiers Groupe Investors Inc.

Michelle SMITH CFP

Assurances et Investissements

Consultante en planification financière

REER, FERR, RENTES, ASSURANCES-VIE ET INVALIDITÉ, FONDS MUTUELS

Spécialiste en :
- *Planification successorale*
- *Plan de retraite*
- *Transfert de pension*

93, avenue Lombard, pièce 333
Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1
Tél. : 975-5030 ou 1 (877) 528-3815
Téléc. : 975-5357
Courriel : michelle.smith@shawcable.com

Fonds mutuels distribués par :



GESTION FINANCIÈRE WORLDSOURCE

BDO
Objectif croissance

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Lucile Griffiths, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
Mona Marcotte, c.a.
Chantal St. Pierre, c.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers

Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

ASSUREURS



ASSURANCES LAVERGNE

téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181

www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys

OUVERT JUSQU'À 20H LES JEUDIS.

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS

J. GUY JOUBERT
BARBARA M. SHIELDS
LEE ANN M. MARTIN
CHRISTIAN L. MONNIN

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
CABINET JURIDIQUE
DEPUIS 1879

Tél. : (204) 957-0050
Site Internet : www.aikins.com



MONK GOODWIN LLP
AVOCATS ET NOTAIRES

Michel L.J. Chartier
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	34,20 $ ☐	37,45 $ ☐
2 ans	57,00 $ ☐	64,20 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4